

**MAISON D'ENFANTS A CARACTERE SOCIAL**

**MAISON  
DE L'ENFANCE  
DE LA TRINITE**

**HEBERGEMENT LA TRINITE  
PLACEMENT A DOMICILE  
LIEU RESSOURCE**

Secteur  
**ENFANCE-JEUNESSE-FAMILLES**

**RAPPORT D'ACTIVITE 2021**

81, Boulevard Jean Dominique Blanqui  
06340 La Trinité  
Tél. 04 97 00 04 93  
[direction-enfance-famille@fondationde nice.org](mailto:direction-enfance-famille@fondationde nice.org)







# REFUSER LA FATALITE DE L'EXCLUSION

En 2021,

La Fondation de Nice Patronage Saint-Pierre Actes poursuit son action en faveur des plus démunis, en apportant des réponses aux situations de précarité et d'exclusion, selon des valeurs et des principes qui privilégient la dignité, le respect, la solidarité, les droits et les responsabilités de chaque personne accompagnée, la lutte contre les discriminations.

Nos engagements ont pour but de changer les représentations sur la pauvreté, d'expérimenter des pratiques et des actions sociales innovantes, de mettre la personne en situation de choisir librement son chemin de vie.

Il s'agit de développer le pouvoir d'action et de décision des personnes accompagnées.

Grâce à l'action de nos 400 collaborateurs-trices réparti.e.s sur 24 sites sur tout le département des Alpes-Maritimes, à un budget de fonctionnement de 25 millions d'euros, la Fondation accompagne plus de 10 000 personnes chaque année et gère 460 logements dans lesquels sont hébergés les publics



## Nos interventions se déclinent dans 3 secteurs d'activité

### Le Secteur Accompagnement Social et Médico-Social

se consacre aux publics les plus vulnérables et à la lutte contre la grande pauvreté.

Ses actions sont structurées autour de trois domaines d'activité stratégique :

Santé / Addictions, Hébergement / Logement et Asile / Insertion qui mettent en œuvre les missions suivantes :

- Héberger et mettre à l'abri (Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale, Halte de nuit, Appartements de Coordination Thérapeutique)
- Orienter et/ou maintenir dans le logement (Accompagnement Social Lié au Logement, équipe mobile de prévention des expulsions, Agir pour les difficultés locatives)
- Héberger et accompagner les personnes en demande d'asile (Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile, Hébergement d'Urgence des Demandeurs d'Asile)
- Aider à l'insertion les personnes bénéficiaires de la protection internationale (plateformes réfugiés, accueil des réinstallés, cohabitations solidaires, Programme Investir dans les Compétences Intégration Professionnelle des Réfugiés)
- Proposer un soutien individualisé aux personnes vivant avec des addictions (Centre d'Accueil, d'Accompagnement à la Réduction des Risques pour les Usagers de Drogue, Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention des Addictions)
- Un jardin solidaire, une épicerie sociale et une épicerie solidaire itinérante viennent compléter les actions au sein du secteur, permettant de favoriser le bien être, le pouvoir d'agir et la mixité sociale.

Nous sommes également membres du groupement de coopération sociale et médico-sociale [Un Chez Soi d'Abord](#) créé en 2019 avec Isatis et l'association hospitalière Sainte-Marie, qui est dans sa 2ème année de montée en charge pour loger et accompagner 100 personnes ayant des troubles psychiques, en situation d'errance.

### Le Secteur Accès à l'Emploi

repose sur le principe de « l'emploi d'abord », selon lequel toute personne a en elle les ressources pour travailler, la reprise d'activité n'est pas ici vue comme un objectif final mais comme un moyen d'accès à l'autonomie.

Ses actions sont structurées autour de trois domaines d'activité stratégique : la relation entreprise, la mise en situation de travail et l'accompagnement vers l'emploi qui mettent en œuvre les missions suivantes :

- Développer un réseau d'entreprises dans le but de mettre en relation offres et demandes d'emploi (Cap entreprise, Travailleurs Handicapés Objectif Emploi)
- Mettre en situation de travail au travers des activités de ressourcerie et de rénovation second œuvre (atelier d'adaptation à la vie active, chantier d'insertion, entreprise d'insertion,)
- Accompagner vers l'emploi les allocataires du RSA (Flash emploi, Appui Intensif Emploi, Dynamique emploi seniors, plateforme emploi)

- Accompagner à l'emploi des personnes accueillies en CHRS ou bénéficiaires de la protection internationale (plateforme emploi, projet coach emploi)
- Aller à la rencontre des personnes sans abri : équipe mobile emploi
- Définir un projet professionnel pour des personnes en situation de handicap (centre de pré-orientation)
- Intervenir en maison d'arrêt pour préparer la sortie (Auto-école sociale passage du code de la route, réalisation de bilan en lien avec l'emploi)
- Favoriser la mobilité grâce à notre auto-école sociale et la mise à disposition de véhicules
- Lutter contre la précarité énergétique (éco-énergie)

## Le Secteur Enfance-Jeunesse-Familles

réunit les établissements et services œuvrant au sein de la protection de l'enfance et dans le soutien aux jeunes adultes en situation de grande précarité. Il apporte un soutien matériel, éducatif et psychologique aux enfants, adolescent.e.s, jeunes majeur.e.s confié.e.s par l'Aide Sociale à l'Enfance ainsi qu'à leurs familles.

Ses actions sont structurées autour de deux domaines d'activité stratégiques : l'enfance et la jeunesse qui mettent en œuvre les missions suivantes :

- Héberger, accompagner des enfants, des adolescent.e.s et des jeunes majeur.e.s tout en favorisant l'accès à l'autonomie (maisons d'enfants à caractère social)
- Héberger, soutenir et faciliter l'intégration des mineurs non accompagnés
- Assurer la mise à l'abri ainsi que l'insertion sociale et professionnelle de jeunes (18 à 25 ans), en situation complexe sur le plan familial, social et souvent sans solution de logement (plateforme de services jeunes)
- Apporter un soutien matériel et éducatif aux enfants et à leurs familles (Action Educative à Domicile, Placement A Domicile)
- Représenter et accompagner les mineurs victimes en justice (service Pélican d'administrateurs ad hoc)
- Maintenir les liens familiaux malgré l'incarcération (Service d'Accompagnement à la Parentalité)

## Le Siège Social

complète les interventions de ces directions opérationnelles par des fonctions supports : la direction générale, RH, DAF, immobilier, et depuis 2021 communication et levée de fonds qui apportent un soutien technique et garantissent le respect des réglementations liées notamment à l'emploi de fonds publics.

## Cette dynamique d'ensemble s'inscrit en cohérence des 2 orientations stratégiques de la Fondation

### Le développement du pouvoir d'agir dans le but de :

- Renforcer le pouvoir d'action et de décision des personnes accompagnées, mineures et majeures, en vue de les rendre davantage acteurs de leur parcours, autonomes et leur permettre d'influencer positivement le cours de leur vie.
- Réinventer l'identité managériale de la Fondation en aménageant le système pyramidal actuel, en associant plus l'équipe à la chaîne de décisions pour susciter des initiatives et des projets, en privilégiant l'expérimentation ainsi que la méthode essai-erreur, et en mettant en œuvre l'évaluation à 360° qui permet de travailler sur les compétences de chaque salarié-ée en mettant à contribution l'ensemble de son entourage professionnel.
- Favoriser des comportements responsables (consom'acteurs, éco citoyens...) au niveau des salariés-ées et des personnes accompagnées.

### L'innovation sociale afin de :

- Poursuivre et intensifier la fonction recherche et développement pour continuer à innover dans les pratiques sociales et dans les actions à mener au profit des publics les plus vulnérables.
- Rechercher des financements privés, des coopérations, des montages favorisant l'expérimentation, l'initiative dans le but de réduire toute forme de précarité et d'exclusion.

## Les grandes évolutions 2021

### Avènement de la réorganisation hiérarchique et renouvellement de la ligne managériale

La réorganisation de l'ensemble des secteurs de la Fondation en 8 domaines d'activité stratégique pour mieux piloter le fonctionnement opérationnel et être force de propositions, a abouti en 2021 comme la transformation progressive de la fonction de chef-fte de service en coordinateur-trice, cadre fonctionnel(le) de proximité, facilitateur/trice, qui fait « avec son équipe.

L'évolution des modèles d'accompagnement dite « transformation de l'offre », des diplômés dans le travail social, la logique des appels à projets ont nécessité de repenser nos modèles d'organisation avec des cadres qui coconstruisent plus les projets en équipe, en inter-secteurs et s'appuient sur des équipes éducatives et sociales plus autonomes.

Des formations sur le co-développement des cadres, le développement du pouvoir d'agir et le rétablissement, l'appropriation d'outils d'intelligence collective dans la prise de décision se sont poursuivis pour accompagner la montée en autonomie et la participation des salarié-ees comme des publics accompagnés, susciter le partage actif de la vision stratégique entre les équipes de direction et leurs collaborateurs-trices.

Il s'agit pour la Fondation de réinventer son organisation, dans un contexte d'évolutions sociétale et réglementaire, en lien avec ses orientations stratégiques afin d'accroître son efficacité au service des personnes et dans le respect de sa nouvelle identité managériale et de ses valeurs.

### La communication et la levée de fonds

La Fondation a souhaité définir en 2021 une stratégie de communication et de levée de fonds afin d'accroître notre notoriété, de faire mieux connaître les actions que nous menons, d'informer de leurs impacts en matière de solidarité.

Une responsable de la communication et de la levée de fonds a ainsi été recrutée en février 2021.

Le chantier prioritaire a été de définir une ligne éditoriale commune en interne et en externe, car augmenter notre visibilité passe par des messages unifiés, le développement d'outils de communication adaptés aux actions (modernisation du site Internet, réalisation de vidéos ciblées, d'une plaquette de présentation de la Fondation...), organisation d'évènements avec couverture médiatique, ...

Il s'est agi aussi de démarcher des entreprises privées, des fondations, d'engager des partenariats (mentorat, mécénat de compétences.....) qui ont permis de collecter plus de 20 000 euros de fonds privés, d'obtenir des dons en nature diversifiés et d'entamer diverses coopérations pour 2022.

## Les perspectives 2022

Nous poursuivrons nos travaux liés à [la réorganisation hiérarchique](#), pour accompagner les transformations engagées et aussi transmettre les valeurs et la philosophie de cette évolution majeure à une nouvelle ligne hiérarchique, profondément renouvelée dans 2 secteurs d'activités.

Nous devons continuer à promouvoir un modèle combinant exigence et bienveillance et favorisant l'intelligence collective, symbolisée par notre charte du développement du pouvoir d'agir, récemment aboutie.

[Le renforcement de l'attractivité de nos métiers](#) restera une priorité même dans un contexte d'annonces de revalorisation salariale avec la diversification de nos profils, l'intégration de nouveaux métiers comme les travailleurs pairs que nous souhaitons promouvoir dans tous les secteurs.

[L'évolution de nos pratiques professionnelles avec le numérique](#), [l'aller-vers](#) continuera de s'enrichir de nouvelles méthodes d'intervention comme [la multiréférence](#), [les valeurs du rétablissement](#) dans l'accompagnement social, [Individual Placement and Support](#) en matière d'accès à l'emploi qui placent le rêve comme point de départ d'un projet de vie.

Il s'agira également en 2022 après la structuration nécessaire d'une politique de communication, d'[axer les interventions sur la levée de fonds](#) auprès d'entreprises privées, de fondations. Nous organiserons au printemps un évènement prestige en lien avec la ressource.

La définition d'[une charte éthique](#) prônant des achats plus responsables devra nous engager à adopter de nouveaux réflexes et procédures pour devenir un acteur plus respectueux de l'environnement dans la durée et sur tous les actes régissant nos fonctionnements.

Enfin, 2022 sera l'année de [la renégociation du contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens du secteur Enfance Jeunesse Familles](#) au moment où le nouveau schéma départemental de l'aide sociale à l'enfance paraît, de la mise en œuvre opérationnelle de [notre plateforme en addictologie](#) sans oublier la poursuite d'expérimentation en matière d'accès à l'emploi des personnes ayant des troubles psychiques avec [le nouveau métier du job coach](#).





# TABLE DES MATIERES

---

<b>I. LA MAISON D'ENFANTS A CARACTERE SOCIAL DE LA TRINITE .....</b>	<b>12</b>
1. Le fonctionnement de la Maison d'Enfance de la Trinité .....	12
1.1. Présentation de la MECS de la Trinité.....	12
1.2. Les missions et les objectifs .....	14
1.3. Les équipes.....	15
1.4. Les temps de rencontre, de travail et de partage.....	15
1.5. Les modalités d'admission .....	16
1.6. Le public accueilli et l'accompagnement .....	16
1.7. Les relations avec les familles et avec les enfants .....	17
1.8. Rencontre parents/enfants en milieu neutre (anciennement médiation).....	18
2. L'accompagnement proposé.....	18
2.1. Développer « le pouvoir d'agir » : axe stratégique de la Fondation de Nice.....	18
2.2. La méthodologie du développement du pouvoir d'agir (DPA) .....	18
2.3. Cocooning et confiance en soi : Groupe des « Kids » par Karim CHARIBA (éducateur à la MECS)...	20
2.4. L'accompagnement vers l'autonomie : Groupe « Evolution ».....	21
3. La prise en charge psychologique .....	21
3.1. Rôle du psychologue .....	21
3.2. Les entretiens cliniques avec les enfants.....	22
3.3. Les entretiens familiaux systémiques .....	22
3.4. La forte mobilisation des familles .....	22
3.5. Les suivis thérapeutiques extérieurs.....	23
4. L'activité de la MET en 2021 .....	24
4.1. Actions collectives : séjours et transferts .....	24
4.2. Ouverture sur la culture : « Rouvrir le monde » .....	29
4.3. Participation à la « No finish line » .....	31
4.4. Sorties 2021.....	32
4.5. Noël 2021 .....	34
5. Les projets éducatifs .....	34
5.1. Le Lieu Ressource .....	34
5.2. La classe à la Maison .....	35
5.3. Le tableau des « règles de vie » par le groupe des kids.....	35
5.4. Apis Melliféra : suivi compostage .....	37
5.5. Les partenaires.....	38

5.6.	Le parcours atypique d'un éducateur scolaire : Jonathan F. L.....	39
5.7.	Exemple de parcours d'accompagnement réussi : monographie de S.....	40
<b>6.</b>	<b>Eléments chiffrés et analyse .....</b>	<b>43</b>
6.1.	Evolution du taux d'occupation .....	43
6.2.	Statistiques des jeunes accueillis .....	44
6.3.	Scolarité.....	46
6.4.	Les orientations.....	48
<b>II.</b>	<b>LE PLACEMENT A DOMICILE (PAD).....</b>	<b>50</b>
1.	La présentation du PAD.....	50
2.	Les missions et les objectifs .....	51
2.1.	Les missions.....	51
2.2.	Les objectifs.....	51
3.	Les temps de rencontre, de travail et de partage.....	52
3.1.	L'analyse des pratiques : la supervision .....	52
3.2.	Les réunions d'équipe .....	53
4.	Les modalités d'admission .....	54
5.	Le public accueilli et l'accompagnement .....	55
5.1.	Les problématiques familiales .....	55
5.2.	Les problématiques des jeunes repérées .....	55
5.3.	Description des évolutions marquantes .....	55
6.	Les relations avec les familles et les enfants .....	56
7.	La prise en charge psychologique : réalité subjective .....	56
7.1.	Les modalités d'intervention .....	56
7.2.	Les entretiens cliniques.....	57
8.	La prise en charge éducative : réalité interne.....	58
8.1.	Les visites à domicile (VAD).....	58
8.2.	Les rencontres partenaires .....	59
8.3.	Les actions collectives : séjours, transferts, activités.....	60
9.	Les partenaires .....	63
9.1.	Le Lieu Ressource .....	63
9.2.	Les partenaires extérieurs.....	63
10.	Les éléments chiffrés et analyse .....	65
10.1.	Comparatif sur plusieurs années .....	65
10.2.	Evolution du taux d'occupation .....	70
10.3.	Statistiques des enfants placés .....	71

11.	Les éléments de conclusion .....	77
12.	Les perspectives .....	78
12.1.	L'accompagnement des jeunes adolescents vers leur majorité .....	78
12.2.	L'importance d'une TISF au sein du Placement à Domicile .....	79
<b>III.</b>	<b>LE LIEU RESSOURCE (LR) .....</b>	<b>80</b>
1.	Présentation du Lieu Ressource .....	80
2.	Les missions et objectifs .....	80
2.1.	Les missions .....	80
2.2.	Les objectifs .....	80
3.	Les modalités d'admission .....	81
4.	Le public accueilli et l'accompagnement .....	81
4.1.	Les problématiques des jeunes repérées .....	81
4.2.	Description des évolutions marquantes .....	81
5.	Les moyens mis en œuvre .....	81
5.1.	Les supports du Lieu Ressource .....	81
5.2.	Les réunions d'équipe .....	82
5.3.	Les activités collectives .....	82
6.	Éléments chiffrés et analyse .....	95
6.1.	L'activité globale 2021 .....	95
6.2.	L'exercice 2021 .....	97
6.3.	Les admissions 2021 .....	101
6.4.	Les sorties 2021 .....	102
6.5.	Au 31/12/2021 .....	103
7.	les partenaires du Lieu Ressource .....	104
8.	Éléments de conclusion .....	105
9.	Les perspectives .....	105
<b>IV.</b>	<b>GESTION DES MOYENS HUMAINS .....</b>	<b>106</b>
1.	Réorganisation des secteurs de la Fondation, renouvellement de la ligne managériale et définition de la stratégie de communication et de levée de fonds .....	106
1.1.	Dans notre secteur, conformément à la stratégie de la Fondation, les personnels cadres ont été largement renouvelés en 2021 : .....	106
1.2.	Développement de la stratégie de communication et de levée de fonds .....	108
1.3.	Faire vivre les chartes et les guides de bonnes pratiques .....	108

1.4.	Engagement dans un travail de l'attractivité des métiers et la fidélisation du personnel .....	108
1.5.	Travail sur la qualité de vie au travail (QVT) .....	108
2.	<b>Formation du personnel du secteur .....</b>	<b>110</b>
2.1.	Les formations effectuées en 2021 .....	110
2.3.	La formation à la sécurité incendie et à la sécurité alimentaire indispensable à la protection des enfants .....	111
2.	<b>Organigramme du secteur Enfance -Jeunesse-Famille.....</b>	<b>111</b>
3.	<b>Formations du personnel de la met.....</b>	<b>112</b>
4.	<b>absence du personnel .....</b>	<b>115</b>
<b>V.</b>	<b>GESTION DES MOYENS EXTERNES.....</b>	<b>116</b>
1.	organisation de L'économat et pilotage d'achat .....	116
2.	gestion comptable.....	116
2.1.	Sécurité sanitaire covid 19 .....	116
2.2.	Maintenance et sécurité .....	116
2.3.	Entretien des locaux, du matériel et des véhicules .....	117
2.4.	Mise en place d'un système rondier PTI (protection du travailleur isolé).....	117
<b>VI.</b>	<b>GESTION DES MOYENS FINANCIERS .....</b>	<b>118</b>
1.	<b>Charges de la section d'exploitation .....</b>	<b>118</b>
1.1.	Groupe I - Dépenses afférentes à l'exploitation courante .....	118
1.2.	Groupe II - Dépenses afférentes au personnel .....	118
1.3.	Groupe III – Dépenses afférentes à la structure .....	119
2.	<b>Produits de la section d'exploitation .....</b>	<b>119</b>
2.1.	Total Groupe I – Produits de la tarification et assimilés .....	119
2.2.	Total Groupe II – Autres produits relatifs à l'exploitation .....	119
2.3.	Total Groupe III – Produits financiers et produits non encaissables .....	119
3.	<b>Détermination du résultat d'exploitation .....</b>	<b>120</b>
<b>VII.</b>	<b>CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES 2022.....</b>	<b>121</b>
1.	<b>Conclusion .....</b>	<b>121</b>
2.	<b>Les perspectives .....</b>	<b>121</b>

# I. LA MAISON D'ENFANTS A CARACTERE SOCIAL DE LA TRINITE

---

## 1. LE FONCTIONNEMENT DE LA MAISON D'ENFANCE DE LA TRINITE

### 1.1. Présentation de la MECS de la Trinité

La Maison de l'Enfance est un établissement d'Enfants à Caractère Social, habilité par le Conseil Départemental des Alpes-Maritimes pour accueillir depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2017, 20 enfants garçons et filles de 6 à 14 ans, orientés par l'Aide Sociale à l'Enfance.

Ces enfants sont confiés à la **MECS** « [...] **pour y bénéficier d'un séjour visant à faciliter ou à améliorer leur adaptation sociale** [...]. Les enfants sont admis soit au titre de « l'accueil provisoire », soit sur ordonnance de placement du juge pour enfants au titre de l'Assistance éducative.

*Le respect de leur dignité, un attachement à l'optimisme créatif, à la relation cordiale avec les personnes aidées, la reconnaissance de leur propre valeur sont les fondements de notre action.*

*Les missions et les objectifs déterminés par la Direction Générale du Développement des Solidarités humaines (DGDSH) » :*

- ◆ Apporter un soutien matériel, éducatif et psychologique aux enfants accueillis, confrontés à des difficultés sociales susceptibles de compromettre gravement leur équilibre.
- ◆ Pourvoir à l'ensemble des besoins des mineurs confiés à l'établissement et veiller à leur éducation, en collaboration avec leurs familles ou leur représentant légal.
- ◆ Assurer aux enfants hébergés des conditions de vie matérielles et morales protégeant leur sécurité, leur santé et leur moralité.
- ◆ Recréer en partenariat avec la DSH, via les MSD, les conditions d'un retour en famille ou la restauration de liens familiaux.

Dans le respect des droits liés à l'autorité parentale, nous associons les parents à tout ce qui concerne la vie et les projets de leur enfant.

En partenariat avec **l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE)**, les équipes préparent les conditions favorables à la restauration des liens familiaux à un retour en famille de l'enfant à chaque fois que cela est possible. Nous proposons aux familles, dès l'accueil de l'enfant, des entretiens familiaux animés par le psychologue et un membre de l'équipe éducative (éducateur référent de la situation)

Les équipes éducatives ont le souci d'apprendre aux enfants des modes de communications adaptés, de leur transmettre les valeurs sociales fondamentales, de favoriser l'acquisition croissante de leurs capacités d'autonomie.

**Les Missions et les objectifs** sont en conformité avec les valeurs éthiques affirmées par la Fondation de Nice PSP-ACTES :

#### **Respect des enfants accueillis et maintien du lien avec sa famille quand cela est possible**

*« Respecter l'enfant, c'est respecter ses droits, respecter sa personne et savoir écouter ce qu'il a à dire, ses souffrances, ses joies et ses projets. Tout enfant est un sujet de droit, un citoyen, acteur de sa vie et de son*

*devenir. L'affirmation de ces principes ne signe pas le régime de "l'enfant roi" elle fixe des responsabilités particulières aux adultes, basées sur le respect, l'écoute, le dialogue et la négociation... ».*

Respecter la famille de l'enfant, c'est en même temps respecter l'enfant lui-même.

- ◆ L'engagement professionnel se veut responsable : C'est reconnaître que nous sommes des professionnels et qu'à ce titre, nous avons une "obligation de moyens". Être conscient de notre responsabilité individuelle et collective ne peut pas être un frein à notre action mais, au contraire, un moteur et un gage de sérieux.
- ◆ La continuité est dans l'engagement relationnel : les enfants que nous accueillons ont souvent, depuis leur petite enfance, été "trahis" par des adultes qui n'ont pas pu ou pas su respecter leurs engagements, leurs promesses, leurs devoirs.
- ◆ L'écoute des enfants et des adolescents passe aussi par le Conseil d'Établissement Jeunes.
- ◆ La participation de la famille au maximum de ses possibilités au cours du placement de l'enfant s'inscrit dans le respect des droits liés aux attributs de l'autorité parentale.

## **En 2021**

L'année 2021 a été marquée par la poursuite de l'épidémie de COVID-19 avec des restrictions sanitaires encore sévères ; couvre-feu, port généralisé du masque à l'interne, distanciation, respect des jauges à 4 m<sup>2</sup>, aération des espaces de travail, limitation du nombre de réunion en présentiel. Malgré toutes les précautions prises le virus a connu plusieurs mutations et il a continué à circuler de façon massive.

Nos capacités d'adaptation depuis 2020 et notre acceptabilité du phénomène COVID en 2021, nous ont permis de surmonter les vagues successives liées à cette épidémie.

Toutefois, l'impact a été important sur l'internat MECS, le Placement à Domicile et le Lieu Ressource, surtout au dernier trimestre, malgré les premières vaccinations non obligatoires qui ont démarré pour le personnel dès le mois de mars et pour certains jeunes avec l'accord de l'autorité parentale.

En fin d'année, des systèmes de test et de traçages (autotests) sont arrivés ce qui a permis d'éviter de longues files d'attente devant les pharmacies saturées et d'alléger les interventions des infirmiers(ères) libérales.

La scolarité a pu être maintenue en 2021. Le calendrier des vacances de printemps a été perturbé, avec des congés communs pour les 3 zones, les établissements scolaires sont restés fermés 3 semaines, la 1<sup>ère</sup> avec une période de cours en « distanciel » pour la totalité des élèves.

La Visio-conférence est maintenant un outil maîtrisé, la direction du secteur a fait le choix d'équiper le personnel éducatif et administratif d'un ordinateur portable.

Les formations ainsi que les supervisions ont pu reprendre.

L'encadrement éducatif sur cette année est demeuré inchangé et compte toujours 13,5 ETP (6,5 sur une équipe et 7 sur la seconde).

A cet encadrement, s'est rajouté l'embauche d'un deuxième apprenti « Educateur spécialisé » courant septembre 2021 pour un contrat d'apprentissage d'une durée de trois ans. Ces apprenti(e)s sont suivis

tout au long de leur contrat par un maître d'apprentissage dédié, qui assure la bonne articulation entre l'employeur, l'apprenti et le centre de formation.

La MECS a accueilli 2 stagiaires « éducatrices spécialisées » à compter du mois de mars 2021 et ce pour une durée de 1 an, toujours en collaboration étroite avec les lieux de formation des étudiants (HETIS).

Les groupes mixtes sont constitués de **20 enfants** répartis comme suit :

- Groupe des « Kids » anciennement groupe des petits ; 10 enfants de 6 à 11 ans
- Groupe « Evolution », anciennement groupe des grands ; 10 enfants de 11 à 13 ans révolus.

## 1.2. Les missions et les objectifs

### 1.2.1. Les missions

Les missions et les objectifs de la Maison de l'enfance de la Trinité sont en premier lieu déterminés par les missions générales de l'Aide Sociale à l'Enfance du Conseil Départemental des Alpes-Maritimes, à savoir :

- ◆ Apporter un soutien matériel, éducatif et psychologique aux adolescents (es) confrontés (es) à des difficultés sociales susceptibles de compromettre gravement leur équilibre ;
- ◆ Pourvoir à l'ensemble des besoins des enfants confiés à l'établissement et veiller à leur éducation en collaboration avec leur famille ou leur représentant légal ;
- ◆ Assurer aux enfants des conditions de vie matérielles et morales protégeant leur sécurité, leur santé et leur moralité ;
- ◆ Recréer, en partenariat avec l'ASE<sup>1</sup>, les conditions d'un retour en famille ou la restauration des liens familiaux ;
- ◆ Accompagner, aider, soutenir les enfants dans les apprentissages de la gestion des actes de la vie quotidienne en vue de l'acquisition de leur autonomie future.

### 1.2.2. Les objectifs

L'objectif principal de la Maison de l'Enfance de la Trinité est de placer le jeune au centre des interventions.

- ◆ Proposer un lieu neutre et sécurisant aux jeunes hébergés et accompagnés (es) ;
- ◆ Favoriser le maintien des liens entre la fratrie, la famille et/ou restaurer des liens rompus (entretiens familiaux) ;
- ◆ Les aider à prendre conscience de leurs compétences et de leurs difficultés personnelles (connaissance de leurs limites, acceptation de l'échec et valorisation de leurs compétences) ;
- ◆ Les accompagner dans leurs projets personnalisés ;
- ◆ Les valoriser pour dynamiser leur projet et leur originalité ;
- ◆ Leur apprendre à respecter les règles de vie personnelle et collective (hygiène corporelle, respect du lieu de vie) ;
- ◆ Les aider à prendre du recul par rapport à leur vécu ;

---

<sup>1</sup> Aide sociale à l'enfance

- ◆ Les préparer à l'autonomie ;
- ◆ Prendre en compte et gérer les troubles du comportement ;
- ◆ Prévenir les risques liés au mal-être ;
- ◆ Permettre l'épanouissement personnel ;
- ◆ Proposer et favoriser des activités culturelles, écocitoyennes, écoresponsables et solidaires.

### 1.3. Les équipes

GROUPE DES KIDS	GROUPE EVOLUTION
1 Coordinatrice	
0,5 Secrétaire	
0,86 ETP Psychologue	
4 Surveillants de nuit	
0,46 ETP Lingère	
3 Cuisiniers	
2 Maitresses de maison	
6 Educateurs Spécialisés	5 Educateurs Spécialisés dont 1 en congès maternité
1 Monitrice Educatrice	2 Monitrices Educatrices
1 Apprentie Educatrice Spécialisée	1 Apprenti Educateur Spécialisé dont 1 en arrêt maladie
0,5 Etudiante en Psychologie	1 Moniteur adjoint d'animation
1 Stagiaire par groupe	

### 1.4. Les temps de rencontre, de travail et de partage

#### 1.4.1. L'analyse des pratiques : la supervision

L'objectif étant de s'interroger sur ses pratiques et de les adapter au mieux en fonction des jeunes accueillis.

Ce temps de travail en faveur des équipes éducatives se déroule avec une psychologue extérieure, à raison d'une séance de deux heures, dix fois par an.

Le choix de l'analyse des pratiques permet de centrer le processus associatif et le travail de pensée sur le rapport à la tâche institutionnelle à partir de cas ou de situations concrètes.

Il s'agira notamment d'analyser les interférences entre les problématiques des jeunes hébergés et les modes de fonctionnement collectif.

En 2021, l'analyse des pratiques a permis d'accompagner les équipes à l'épreuve d'évènements traumatiques vécus par les enfants, mais aussi de travailler et re réajuster les modalités d'intervention auprès des jeunes.

#### 1.4.2. Les réunions d'équipe

Une fois par semaine, les équipes des 2 groupes se réunissent avec la coordinatrice autour :

- De points institutionnels à régler ;
- De rendez-vous à planifier ;
- De temps de réflexion concernant la situation des enfants.

Pour le groupe des petits les réunions ont lieu le jeudi après-midi, pour le groupe des grands le mardi après-midi.

En 2021, les incidents survenus au sein de la Maison de l'Enfance de la Trinité ont nécessité des interventions ponctuelles de la Directrice de Secteur.

### 1.5. Les modalités d'admission

Le protocole d'admission prévoit, après que nos partenaires nous ont transmis une demande d'accueil :

- ◆ L'accusé réception de cette demande, accompagné d'un formulaire type de demande d'admission à nous remplir et à nous renvoyer avec les renseignements principaux concernant l'enfant et sa famille ainsi que les raisons principales du placement et de la demande d'accueil ;
- ◆ Une présentation en équipe de la situation, suivie de deux (ou trois si besoin) temps de visite (journée ou soirée) de l'enfant ;
- ◆ Une rencontre avec le psychologue ;
- ◆ Une décision d'accueil en réunion d'équipe ;
- ◆ Une admission en présence des partenaires ASE et autres, de la famille et son enfant, du psychologue, du chef de service et de l'éducateur désigné référent de la situation à venir de l'enfant.

C'est le temps de l'accueil mais également du rappel des raisons de la décision de placement par un juge pour enfants, des objectifs déclinés s'inscrivant dans la stricte durée de ce placement, et de la présentation de chacun des protagonistes dans ses rôles et fonctions.

C'est aussi le moment où l'équipe référente de l'ASE nous présente le Projet Personnalisé de l'Enfant, si ce dernier est déjà élaboré.

Il est important d'entretenir un lien étroit avec les services de l'ASE et de faire entendre aux familles l'importance de chacun et la nécessité absolue de travailler tous ensemble sans pouvoir faire l'impasse d'aucune des parties.

Lors de l'arrivée des enfants à la Maison de l'Enfance, les équipes veillent à leur apporter un accueil chaleureux en travaillant notamment leurs conditions, collations assorties d'un goûter et/ou boisson, chambre identifiée lors des visites, avec une attention particulière les premiers jours, etc...

### 1.6. Le public accueilli et l'accompagnement

Accueil sur deux groupes mixtes de 20 enfants de 6 à 13 ans depuis le 1er/09/2017 :

- Le groupe des « Kids » accueille 10 enfants âgés de 6 à 11 ans
- Le groupe « Evolution » accueille 10 enfants âgés de 12 à 14 ans

La tranche d'âge est désormais limitée à 14 ans, âge à partir duquel les enfants sont orientés sur les services adolescents quand les placements sont prolongés.

Un travail d'anticipation et de préparation s'engage dès l'âge de 13 ans afin de permettre à l'enfant de se projeter lorsque la situation familiale n'indique pas à priori de possibilités de retour en famille.

Le jeune accueilli est confié soit au titre :

- D'une mesure Judiciaire en Assistance Educative (JAE) ordonnée par un juge pour enfant ;
- D'un Accueil Provisoire (AP), mesure administrative proposée à la famille par le Responsable Territorial de la Protection de l'Enfance (RTPE) ;
- De Tutelle (Mineur sans responsable légal) ;
- De repli, AEDR, PAD, accueil d'urgence.

#### **1.6.1. Les problématiques familiales**

- Situation de précarité physique, psychique ou sociale des parents ;
- Absence (famille monoparentale) ou présence discontinue d'un ou des 2 parents ;
- Incarcération d'un ou des parents ;
- Situation de violence conjugale ou de conflit familial ;
- Addiction des parents ;
- Négligences de soins, d'éducation ;
- Situations de maltraitances physiques, psychologiques et morales

#### **1.6.2. Les problématiques des jeunes repérées**

- Jeunes présentant des carences affectives ou des négligences psychoéducatives ;
- Jeunes inscrits dans le milieu protégé, reconnaissance MDPH : Hôpital de jour, ITEP (trouble du comportement), IME (déficit intellectuel), SESSIP, SESSAD ;
- Troubles psychiques et psychologique relevant ou non d'une prise en charge médicale souvent associée à la prise d'un traitement ;
- Troubles du comportement : hyperactivité, agression, associés ou non à une faible estime de soi et à des symptômes anxieux ou dépressifs ;
- Troubles multiples du comportement et qui rencontrent des problématiques d'attachements incluant celles de l'abus sexuel et de l'inceste ;
- Difficultés scolaires et/ou présentant les premiers signes de décrochages scolaires ;
- Troubles de la conduite alimentaire (anorexie, boulimie).

#### **1.6.3. Description des évolutions marquantes**

- Forte diminution des droits de sorties et d'hébergement accordés aux familles ce qui explique la présence quasi-continue des jeunes sur l'établissement ;
- États limites, ou avec des troubles psychiatriques ;
- Carences affectives avec des problématiques abandonniques de plus en plus fréquentes ;
- Jeunes bénéficiant d'une double prise en charge (ITEP ou IME et internat) ;
- Jeunes bénéficiant de reconnaissance MDPH ;
- Plus de difficultés à mobiliser l'entourage dans le cadre des droits d'hébergement accordé par le magistrat et peu de possibilité de retour en famille dans le cadre d'une fin de mesure.
- Accroissement du nombre de médiations.

### **1.7. Les relations avec les familles et avec les enfants**

- ◆ Présentation du projet personnalisé de l'enfant dont le référent PPE de la MSD
- ◆ Elaboration du projet individualisé (PI) de l'enfant dès le 1<sup>er</sup> mois de l'accueil et renouvelé tous les 6 mois en concertation avec la famille et le jeune hébergé.
- ◆ Respect de l'autorité parentale : le parent doit participer et être informé de toutes décisions concernant son enfant ;
- ◆ Participation des familles au projet et suivi de leur enfant ;

- ◆ Participation des familles aux temps de prise en charge (vêtue, accompagnements activités extérieurs, points scolaires...);
- ◆ Entretiens familiaux, contacts téléphoniques et correspondances pour permettre à l'enfant de se situer et de retrouver une place au sein de sa famille ;
- ◆ Activités individuelles ou collectives à caractères ludiques et/ou pédagogiques, pour favoriser l'épanouissement du jeune accueilli et accompagné.

### 1.8. Rencontre parents/enfants en milieu neutre (anciennement médiation)

A la suite de la fermeture du service de médiation de l'UDAF, les mesures ont été orientées sur :

- ◆ Montjoye (Territoire 1, 2 et 4)
- ◆ ARPAS (Territoire 3)
- ◆ P@JE (Territoire 5)

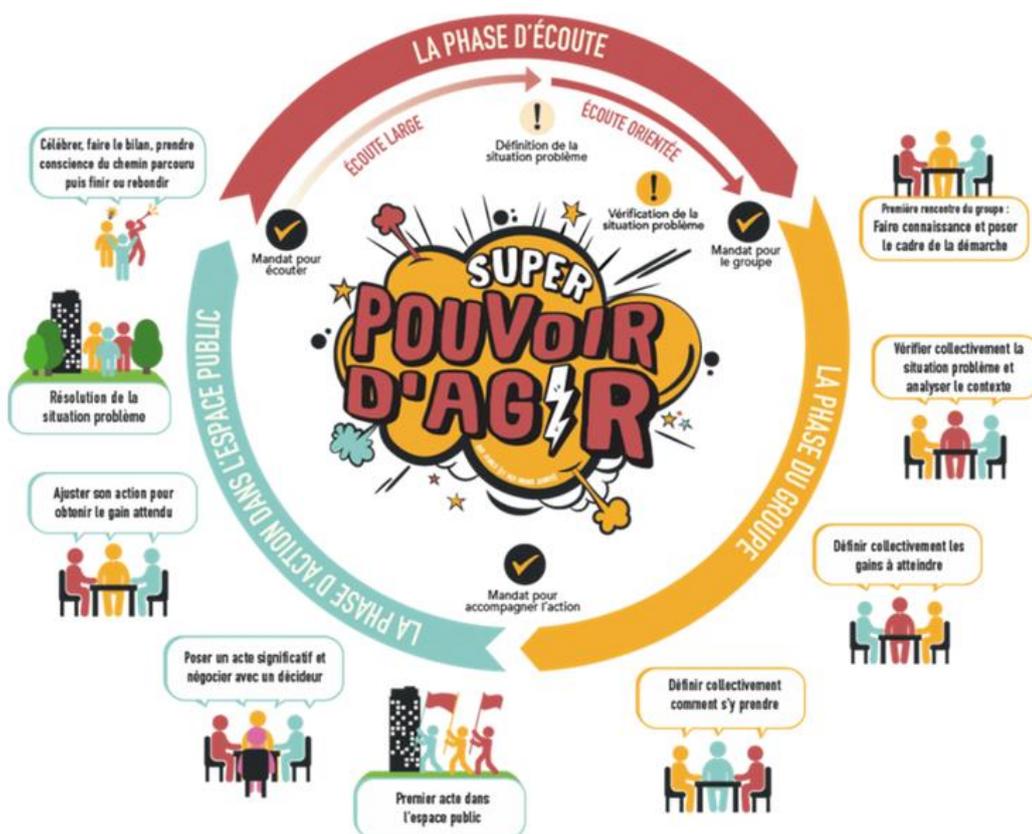
Après un temps de latence, les organismes, nous ont contacté afin de remettre en place les médiations avec les nouveaux interlocuteurs, ce qui n'a pas toujours été simple pour certaines familles

## 2. L'ACCOMPAGNEMENT PROPOSE

### 2.1. Développer « le pouvoir d'agir » : axe stratégique de la Fondation de Nice

Une des orientations stratégiques de la Fondation est le développement du pouvoir d'agir afin de renforcer la possibilité d'action et de décision des adolescents en vue de les rendre davantage acteurs -trices de leurs parcours et leur permettre d'influencer positivement le cours de leur vie.

### 2.2. La méthodologie du développement du pouvoir d'agir (DPA)



Elle consiste à :

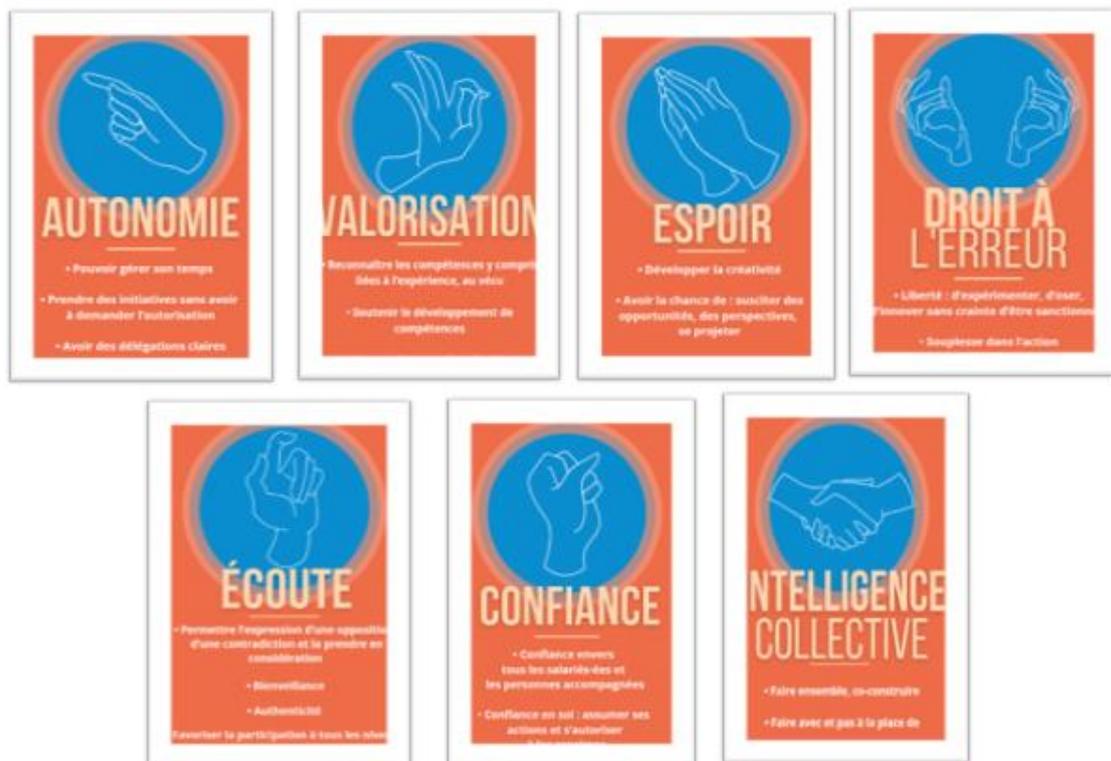
- Favoriser l'émergence des projets initiés par les jeunes et entendre les propositions faites par ces derniers ;
- Encourager leur implication à tous les stades de l'élaboration et de la mise en œuvre de leur projet personnalisé ;
- Initier les conduites responsables ;
- Valoriser ou redécouvrir les potentialités.

Un des objectifs de ce type de posture éducative est de faire en sorte que les ressources des jeunes accueillis viennent supplanter leurs difficultés.

Dans ces conditions, ce concept de « pouvoir d'agir » est « *un processus par lequel des personnes accèdent ensemble ou séparément à une plus grande possibilité d'agir sur ce qui est important pour elles-mêmes, leurs proches ou le collectif auquel elles s'identifient* » Yann le Bossé<sup>2</sup>

Il s'applique nécessairement aux équipes, il permet de donner davantage de sens aux missions confiées, d'être plus positif face aux difficultés en favorisant l'implication dans les prises de décision, l'organisation du service, la prise d'initiative, le droit à l'erreur...

Ci-dessous un résumé en image avec des petites cartes extraites de la « *Charte du Pouvoir d'Agir* » qui retracent les différents principes de la démarche.



<sup>2</sup> Yann le Bossé, Professeur titulaire au département des Fondements et pratiques en éducation de l'université LAVAL à Québec. Il dirige le laboratoire de recherche sur le Développement du Pouvoir d'Agir, des personnes et des collectivités.

### 2.3. Cocooning et confiance en soi : Groupe des « Kids » par Karim CHARIBA (éducateur à la MECS)

Les enfants que nous accueillons sur le groupe des Kids, pour l'ensemble d'entre eux présentent des troubles du comportement liés à des traumatismes subis, le plus souvent dans l'environnement familial.

Ces traumatismes viennent altérer les fonctions psychosociales, les processus de l'apprentissage, le langage ainsi que le contrôle des émotions.

Le cocooning et la confiance en soi viennent symboliquement réhabiliter et restaurer la fonction parentale, abîmée avant le placement, dans toute ses dimensions. L'accompagnement éducatif que l'on propose aux enfants et aux familles lors de l'entretien d'admission, se traduit ainsi :

Il est essentiel de prime abord de penser l'accueil des enfants.

- ◆ La préparation des chambres et leurs décorations sont faites en lien avec les maîtresses de maisons, en vue de l'accueil des enfants.
- ◆ Si le mineur arrive sans vêtements ou des habits trop petits, une vêtue lui sera faite avec son éducateur référent.

Au quotidien :

- ◆ Une attention particulière sera portée sur l'hygiène des enfants, et un accompagnement leur sera proposé en fonction de leur problématique. Travailler sur leur image, la représentation de leur corps en vue de les valoriser.
- ◆ Pour favoriser un endormissement apaisé, l'équipe éducative propose aux enfants des lectures en fonction du livre qu'ils auront choisi dans la bibliothèque mise à leur disposition.
- ◆ Tous les matins, les maîtresses de maisons et les éducateurs présents préparent le petit déjeuner pour chaque enfant, adapté à leur goût.

La confiance en soi peut-être également travaillée avec le **Lieu Ressource**, qui intervient après que l'éducateur référent a observé des difficultés d'apprentissages ou de comportement dans le cadre scolaire, qui peuvent mettre l'enfant en échec. Ce dispositif qui fait partie du pôle enfance et famille, propose des activités pour restaurer la confiance en soi :

- ◆ De l'équithérapie
- ◆ Du soutien scolaire avec prise en charge individualisé
- ◆ Activités sportives
- ◆ Sensibilisation à l'environnement
- ◆ Atelier cuisine

Bien entendu, ces activités sont faites en accord avec nos partenaires scolaires, MSD, CMP, ainsi qu'avec les parents. Pour que ce travail prenne tout son sens, un lien est régulièrement fait avec tous ces acteurs.

Au travers de ces outils, la démarche des éducateurs du groupe des Kids est de proposer le plus de temps possible de prises en charge personnalisées et d'individuation à ces enfants, qui sont encore très jeunes, et pour qui le collectif peut s'avérer difficile à supporter au quotidien.

Cet accompagnement s'inscrit dans le cadre du Projet Individualisé élaboré pour chaque enfant accueilli à la Maison de l'Enfance de la Trinité.

## 2.4. L'accompagnement vers l'autonomie : Groupe « Evolution »

La Maison de l'Enfance de la Trinité est habilitée pour accueillir des enfants et préadolescents jusqu'à l'âge de 13 ans révolus. Dès lors qu'ils atteignent l'âge de 14 ans, leur prise en charge éducative doit s'effectuer sur des structures dont les projets de services sont adaptés à un public adolescent (Villa Marie-Ange, La Guitare). Les orientations sont travaillées en moyenne 1 an en amont, afin que le passage ne soit pas vécu par l'enfant comme une transition brutale.

Le degré d'autonomie demandé en structure adolescente étant d'avantage exigeant du fait de l'âge et de la maturité, à partir de 13 ans, l'équipe du groupe Evolution accompagne le jeune qui doit être orienté dans des acquisitions visant à le rendre plus autonome, par étapes successives :

- Les sorties libres :

Sous condition d'autorisation parentale, un travail d'autonomie dans les déplacements à l'extérieur de l'institution est demandé au jeune, au travers de la mise en place des « sorties libres ».

De manière progressive, le jeune apprend à respecter des horaires et un cadre précis, à se déplacer seul sans appréhension du monde extérieur et à acquérir les codes de la société.

- Le budget hygiène :

En étant responsable de son budget « hygiène », le jeune apprend à respecter un budget et à faire des choix raisonnables dans ses dépenses. Chaque mois, l'éducateur référent remet au jeune son budget.

- La gestion du linge :

La gestion du linge n'est plus réalisée par la lingère, mais par le jeune lui-même. Avec l'aide des éducateurs, il apprend à faire tourner ses machines à laver, à les étendre, et à les plier pour les ranger dans son armoire.

- Le réveil :

Sous la supervision des éducateurs, le jeune apprend à se lever seul le matin en fonction de son emploi du temps, au moyen d'un réveil qui lui est fourni.

- La participation aux tâches ménagères :

Une fois par semaine, le mercredi, le jeune est responsable du ménage de sa chambre (balai, serpillère, poussières) et du rangement de celle-ci.

## 3. LA PRISE EN CHARGE PSYCHOLOGIQUE

### 3.1. Rôle du psychologue

En 2021, le suivi psychologique est exercé par un psychologue à temps partiel (31 heures par semaine) auprès des deux groupes d'enfants de l'internat et de leurs familles.

Depuis quelques années nous accueillons des enfants ayant vécu des traumatismes conséquents et qui présentent des troubles qui nécessiteraient une prise en charge médico psychologique quotidienne.

La grande fragilité de ces enfants a nécessité d'adapter au mieux notre prise en charge éducative et thérapeutique afin de leur garantir la plus grande stabilité possible en les accompagnant dans leurs nombreuses prises en charges : médicamenteuses, hospitalières (pédopsychiatrie et hôpital de jour), CMP, SESSAD et libérale.

### 3.2. Les entretiens cliniques avec les enfants

Lorsqu'il est placé en internat il s'agit d'aider l'enfant à vivre le mieux possible la séparation de son milieu familial, comprendre cette mesure de protection et élaborer sur son vécu.

Le psychologue propose à chaque enfant un espace individualisé qu'il investit seul ou accompagné de son éducateur.

Dans le cadre de la vie en internat, les enfants sont suivis en moyenne une fois par trimestre. À la fois pour élaborer autour du placement et de leur vécu mais aussi pour échanger autour des événements importants les concernant : avant les entretiens familiaux, avant les audiences chez le juge, avant les points techniques avec la MSD. Les enfants inquiets ou réticents à cet échange sont rassurés lorsqu'ils sont accompagnés de l'éducateur référent. Ces entretiens avec l'éducateur permettent d'élaborer autour de la relation et du quotidien de l'enfant.

Ponctuellement, en fonction des circonstances et des impératifs de la vie de l'enfant, le rythme des entretiens peut s'accélérer autant que nécessaire. Ce fut le cas cette année pour sept enfants ayant vécu de graves maltraitements dans leurs précédents lieux de vie ou souffrant de troubles invalidants le temps que le suivi thérapeutique extérieur se mette en place ou bien pour les accompagner dans les démarches judiciaires.

Moins fréquemment, mais afin de faire face à cette éventualité, lorsque le suivi thérapeutique avec nos partenaires habituels ne peut être mobilisé, le psychologue propose un accompagnement plus régulier. Ce fut le cas pour deux enfants qui ont dû faire face à des troubles. Leurs situations familiales avaient été bouleversées et ils ont pu trouver l'espace étayant pour élaborer autour de ce nouveau contexte.

Le psychologue organise des entretiens fratrie afin de soutenir ce lien fraternel.

### 3.3. Les entretiens familiaux systémiques

L'outil systémique permet de mettre en lien les différents contextes de vie de l'enfant, qu'ils soient familiaux et institutionnels et de les travailler en même temps. La famille et l'institution peuvent développer dans ce travail commun des compétences complémentaires au bénéfice de l'enfant. Lorsque la famille se sent reconnue dans son rôle, elle autorise son enfant à profiter du placement et elle ne le place plus dans une position inconfortable, avoir à choisir entre l'institution et elle-même.

Nous proposons aux parents un espace spécifique pour travailler les raisons du placement, la dynamique relationnelle familiale et les difficultés des enfants.

### 3.4. La forte mobilisation des familles

Dans la continuité des 4 dernières années notre objectif a été de travailler sur la mobilisation des familles autour du travail avec l'enfant malgré un contexte sanitaire qui entravait parfois les rencontres physiques avec ces derniers.

Sur l'internat 19 familles dont 3 fratries de 2 à 3 enfants ont été accompagnées, toutes n'ont pas été sollicitées pour participer aux entretiens familiaux. En effet certains parents, au vu de la gravité des actes posés ne sont plus autorisés à rencontrer leurs enfants sur le foyer. Ce fut le cas pour 7 d'entre eux.

Tous les parents en droit de rencontrer leurs enfants ont pu se mobiliser en fonction de leurs difficultés personnelles, et de l'évolution de leurs capacités parentales dans le temps.

À la suite de l'évaluation externe réalisée courant 2014, nous avons entamé une réflexion sur le travail avec les familles aux ressources parentales fortement défaillantes, que ce soit celles qui sont opposées au placement et qui ne se rendent pas aux entretiens familiaux ou bien celles qui n'y participent

qu'irrégulièrement. Ainsi, en mobilisant les ressources du service pour devenir facilitateur à chaque instant de la programmation de la rencontre avec ces familles en difficulté nous avons, cette année encore augmenté leur participation aux entretiens familiaux.

**Le travail avec les familles dans le cas particulier des familles aux ressources parentales fortement défailtantes** qui adhèrent difficilement aux propositions de travail institutionnel classique pour différentes raisons qu'ils cumulent parfois, nécessite quelques aménagements :

- ◆ Certains parents souffrent de pathologies psychiatriques non traitées et/ou non stabilisées (environ 11 parents concernés cette année), leurs capacités relationnelles sont très problématiques.
- ◆ D'autres parents sont aux prises avec des addictions trop envahissantes pour être suffisamment réceptifs dans la durée, au travail institutionnel avec leur enfant (12 parents concernés). Certains d'entre eux cumulent les deux problématiques.
- ◆ D'autres ne peuvent rencontrer leurs enfants que dans le cadre des médiations ou ne sont plus autorisés à voir leurs enfants. Nous n'organisons donc pas d'entretien familial systémiques classiques. Ce fut le cas pour 11 parents.
- ◆ Enfin, des parents souffrent d'un handicap lourd, physique ou mental, entravant leur capacité de communication sont placés dans un lieu de soin : maison de repos, hôpital, soin à domicile (1 parent concerné).

Le travail de préparation en amont par l'ensemble de l'équipe est alors essentiel afin de maintenir la mobilisation des parents dans la durée. C'est ainsi que 42 entretiens familiaux ont pu être réalisés sur les 50 programmés.

Par ailleurs, la parentalité de ces familles ne pouvant s'exercer et s'exprimer que de manière partielle, nous avons donc adapté notre cadre d'entretien traditionnel afin de réaliser :

- ◆ Des entretiens psychologiques individualisés centrés sur le lien problématique parent-enfant, utilisant des médiations telles que le jeu. Ceux-ci remplacent ou complètent les entretiens familiaux systémiques (4 entretiens) ;
- ◆ Les entretiens psychologiques centrés sur le parent exclusivement. Lorsque l'enfant ne peut supporter le déploiement de la pathologie de son parent, il est assuré que ce dernier sera reçu et pris en considération comme les autres parents : à savoir 5 entretiens ;
- ◆ Les entretiens psychologiques réunissent enfant et parent sur le lieu de soin de ce dernier lorsque cela est possible. Bien que faibles et très diminuées, les ressources parentales peuvent ainsi s'exprimer et bénéficier à l'enfant.

### 3.5. Les suivis thérapeutiques extérieurs

Du fait de l'importance de leurs problématiques psychologiques et de leurs souffrances, nous avons organisé 5 suivis d'enfants en CMP afin qu'ils puissent engager un travail thérapeutique régulier.

- ◆ 2 enfants sont accueillis en ITEP (externat et internat) ;
- ◆ 2 enfants ont été hospitalisés pour une durée de plus d'un mois à l'hôpital Lentral ;
- ◆ 1 enfant a bénéficié d'un suivi en libéral pour une thérapie spécifique ;
- ◆ 1 enfant bénéficie d'un SESSAD ;
- ◆ 2 enfants bénéficient d'un accompagnement en hôpital de jour ;

- ◆ 6 enfants ont bénéficié d'un accompagnement régulier au Lieu Ressource ;
- ◆ 2 demandes de constitution de dossier MDPH ont été formalisées.

## 4. L'ACTIVITE DE LA MET EN 2021

### 4.1. Actions collectives : séjours et transferts

Durant la période estivale, 3 camps d'été de 4 à 5 jours ont pu être réalisés, pour permettre aux jeunes de profiter de l'été et de renforcer les liens entre les enfants, mais aussi ceux créés entre enfants et éducateurs.



➤ **Le premier a eu lieu du 12 au 16 juillet à Roquebrun au camping « Le Nice » Campotel de l'Orb.** A l'occasion les 2 groupes « Petit » et Grand » étaient réunis pour relancer la dynamique de groupe mais également faciliter le passage des plus petits sur le groupe des grands et favoriser l'entente des enfants des deux groupes. 13 enfants ont participé

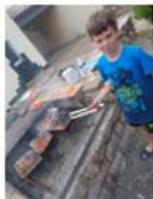
#### Sortie Aqua land et Aqua Park



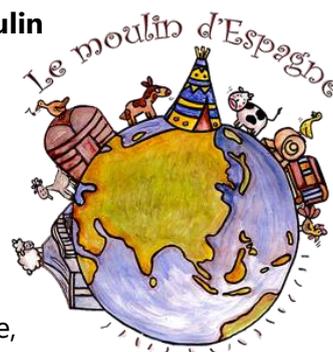
Même en vacances, il faut garder le sourire pour participer à l'entretien du lieu de vacances et soigner « son look ».



La convivialité des repas avec la participation d'un super « Chef Cuistot » et sortie en soirée



- **Le second a eu lieu du 3 au 6 août à Ginasservis (83) au gîte « Moulin d'Espagne » avec l'ensemble du groupe des petits (10 participants).** Ce camp de 4 jours avait pour objectif principal l'éveil de la curiosité des enfants, l'amusement et surtout la poursuite dans la curiosité du projet « écologique » mené au quotidien à la Maison de l'Enfance de la Trinité.



Les enfants ont ainsi pu participer à des ateliers tels que :

- Atelier céréales avec fabrication de la farine et pain à l'ancienne,
- Atelier jardin avec semis de graines,
- Atelier senteurs de Provence plantes aromatiques,
- Découverte de la ferme et soins aux animaux ; randonnée



Mais aussi ....



**Le troisième a eu lieu du 9 au 11 août à Isola (06) au gîte « Le Foehn » avec l'ensemble du groupe des grands (10 participants).** Ce camp de 4 jours avait pour objectif la dynamique et la cohésion du nouveau groupe constitué, le partage de moments conviviaux, de détente et de bien-être, et la découverte du Mercantour et des activités d'été à la montagne.

- ✓ Arrivée le lundi 09 août 2021 : Pique-nique et Plan d'eau



- ✓ Mardi 10 août 2021 : journée détente à Aqua vallée



- ✓ Mercredi 11 août 2021 : remontée mécanique à la station d'Isola et Pique-nique en montagne



#### 4.2. Ouverture sur la culture : « Rouvrir le monde »

Rouvrir le monde, c'est ouvrir le geste, l'esprit, sortir de soi, aller vers l'autre.

**C'est aussi promouvoir l'épanouissement personnel au travers de la culture.**

Madame VIALON Sophie, est une artiste passionnée de Tourette qui est venue proposer son projet à la MET le 6 juillet 2021. Elle avait pour dessein de donner la possibilité aux jeunes de « libérer le geste, oser mélanger des matières, des couleurs pour mettre au monde une forme, des formes » en leur proposant créer une fresque en utilisant la peinture, le tissu, la couture et les tâches et ainsi « Rouvrir le monde ».

Cet atelier a été proposé du 19 au 30 juillet 2021. 12 enfants, âgés de 10 à 14 ans, résidents de la structure de la Maison de l'enfance de la Trinité, ont ainsi participé aux ateliers organisés par Anne Sophie VIALON. 5 ont participé à tous les ateliers, d'une durée de 2h chacun qui avait lieu dans la Ludisalle, espace dédié aux activités de la Maison et aménagée pour l'occasion d'une bâche en plastique au sol pour parer aux projections de peinture. De même, en dehors des temps d'atelier, la Ludisalle restait fermée pour que le matériel et le travail artistique ne retrouve pas détérioré.

Chaque participant a pu découvrir la richesse des mélanges et des assemblages et s'initier à la peinture sur tissu et papier/collages/couture. L'expression était libre, il s'agissait de sortir de la figuration pour aller vers la forme.



Les œuvres produites ont fait l'objet d'une sélection, de découpages, de collage, de couture par chaque enfant afin de constituer une œuvre collective. Les morceaux choisis de tissus, de peintures sur papier et/ou tissus découpés, sur lesquels le dessin et la couture avaient interagie ; ainsi assemblés a donné lieu à la réalisation artistique ci-dessous.



Beaucoup d'autres peintures et dessins ont été produits. Ils ont été récupérés avec fierté par les enfants et ramenés dans leur chambre.



### 4.3. Participation à la « No finish line »

Les objectifs de Children & Future sont de promouvoir et de contribuer à la défense et au respect des droits de l'Enfant dans le monde, tout en réalisant ou en soutenant des projets pour améliorer leur condition de vie en matière de santé, d'éducation, d'hygiène, de nutrition... et ce, sans distinction d'origine, de religion ou de sexe.

Le samedi 13 Novembre 2021, à 13h00, avait lieu la 23ème « No Finish Line », marathon caritatif organisé par l'association CHILDREN & FUTURE à Monaco.

La Fondation de Nice a réussi à rassembler plusieurs secteurs afin de participer à cet évènement pour la bonne cause.

La Maison de l'Enfance de La Trinité a su mobiliser ses équipes pour la compétition, avec en cheffe de file, la Coordinatrice des services éducatifs de la Maison de l'Enfance de La Trinité, suivi des enfants des deux groupes tels que J., A., Ju., G., et M. ainsi que J., Moniteur Adjoint d'Animation.

Après avoir rencontré les usagers et personnels des autres secteurs de la fondation participant à la course, et fait une traditionnelle photo de groupe, nous nous sommes dirigés vers le chapiteau pour le top départ de la course.

Il s'agissait d'un tracé en boucle, un tour représentant un peu plus de 1.000 mètres, traversant le parc de Fontvieille et longeant la mer, un cadre il faut bien l'avouer, Magnifique !!!

Les enfants n'ont pas lésiné sur les efforts et ont fait preuve d'un comportement exemplaire.

A., 10 ans, a effectué 7 tours soit 7,4 km.

J., 8 ans, a couru 12 tours tout comme Ju., 11 ans, qui d'ailleurs se classe 3e de sa catégorie.

Après 3 heures de course, les enfants ont pu prendre un goûter offert par les sponsors et se désaltérer, le stand étant placé à l'arrivée sous le chapiteau.

Une après-midi riche en sourires et en sueurs, pour la bonne cause, les enfants de la MET ayant fait preuve de bonne humeur, de volonté et d'endurance.

Un beau moment également de partage et de rencontre avec les usagers et équipes d'autres secteurs (MNA, AED, LR, GUITARE, MARIE Ange).

Vivement la « No Finish Line » 2022.



#### 4.4. Sorties 2021

##### 4.4.1 Karting



##### 4.4.2 Au musée Océanographique de Monaco

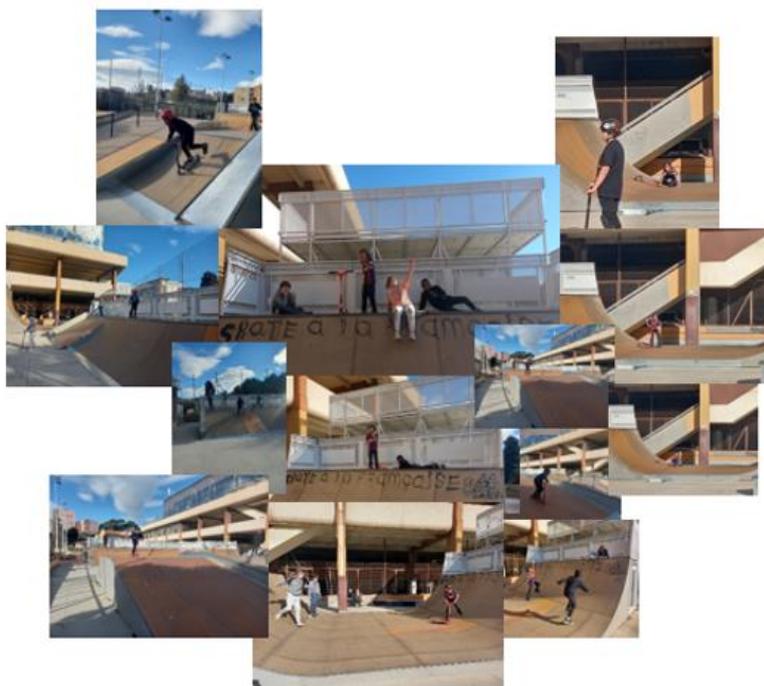
Le 4 novembre 2021, une sortie au musée océanographique de Monaco a été organisée avec 6 enfants.

Un temps de repas à l'extérieur a pu également se faire

Cette journée a permis de renforcer la cohésion de groupe et de travailler le lien enfants-éducateurs sur des temps hors quotidien.



#### 4.4.3 Au Skate Park de Nice « Jean Bouin »



#### 4.4.4 A l'occasion de téléthon à la Turbie



#### 4.5. Noël 2021

Une fois n'est pas coutume, cette année encore les enfants accueillis ou hébergés à la Maison de l'Enfance ont eu à cœur de décorer les locaux pour rendre plus festive cette période de fin d'année.

Cette année les 20 enfants hébergés à la Maison de l'enfance de la Trinité ont eu la joie et le bonheur de recevoir un présent de la part de l'enseigne Auchan (Magasin de La Trinité) et de « Flash Emploi ».

En peu de temps avant les fêtes, Flash emploi s'est mis en contact avec la coordinatrice de la MET car il souhaitait faire des petits cadeaux aux enfants de la MET. Une liste était prévue et les enfants ont tous pu choisir un petit cadeau.

Le 17 décembre, les cadeaux aux enfants ont été apportés.

En cette période, le site était en cluster COVID les repas de Noël au restaurant ont été annulés. Des enfants étaient en isolement et cette action d'un autre secteur est venue réchauffer le cœur des enfants.



Les enfants étaient ravis de cette démarche. L'ensemble des cadres et des équipes pédagogiques salue et remercie cette action solidaire.

## 5. LES PROJETS EDUCATIFS

### 5.1. Le Lieu Ressource

L'équithérapie pour les enfants de la Maison de l'Enfance a été mis en place par le Lieu Ressource pour 2 enfants du groupe des Kids depuis octobre 2021.

L'équithérapie s'attache à améliorer les difficultés d'ordre psychique comme l'angoisse, le manque de confiance en soi, la valorisation de l'enfant ou encore certains troubles du comportement.

X est un garçon de 10 ans avec des difficultés relationnelles, de concentration à l'école et au quotidien, il a un traitement médicamenteux pour troubles de comportements.

Y est un garçon de 11 ans avec des troubles de comportements, il est au collège, bénéficie d'une prise en charge à l'hôpital de jour.

L'équithérapie a produit des bienfaits notables sur ces deux enfants ; sur la communication et la socialisation. Ce dispositif tient compte, à la fois des dimensions et corporelle des enfants.

## 5.2. La classe à la Maison

Au mois d'avril 2021, la très large propagation du variant anglais a contraint le gouvernement à avancer les vacances de printemps au 12 avril 2021 pour l'ensemble du territoire avec une reprise le 26 avril 2021 pour les maternelles et les primaires et le 03 mai 2021 pour les collégiens.



Du 26 au 30 avril 2021, les collégiens hébergés ont donc renoué avec « la classe à la maison (Voir photos). Ils ont été répartis dans les différentes salles de réunion par petits groupes, et ont aussi bénéficié d'un accompagnement individuel.

## 5.3. Le tableau des « règles de vie » par le groupe des kids

L'équipe éducative du groupe des petits nouvellement renommé « kids » a fait plusieurs constats concernant les règles de vie du groupe.

Les enfants sont souvent en difficulté face à une règle qui est plus « dite » qu'écrite.

Lors des réunions d'enfants, les kids ont souhaité que la vie sur l'internat soit plus agréable et que chacun se respecte. En effet, ils se réfèrent majoritairement au cadre posé par l'adulte mais ils ne disposaient d'aucun support pour s'y référer.

Aussi, il a été proposé aux enfants d'établir un référentiel puis de les faire participer à l'élaboration des règles inscrites.



Nous avons donc pris nos pinceaux pour peindre trois murs.

Le mur principal avec les règles de vie et les deux murs proches des salles de bain où sont affichés les temps importants concernant l'hygiène.

« *C'est trop chouette !* » L.S.

Courant 2022 la créativité de nos artistes en herbes sera une nouvelle fois sollicitée pour peindre et réaliser :

- ◆ la fresques « les clés pour résoudre un conflit » ;
- ◆ le mur des émotions.

## 5.4. Apis Mellifera : suivi compostage

Toujours dans la poursuite de l'apprentissage « Vivre ensemble » et « faire ensemble » le projet mis en œuvre par APIS MELLIFERA, le suivi de site de compostage s'est déroulé le 30 novembre 2021.

	<b>SUIVI DE SITE DE COMPOSTAGE</b>	Nom du Site : <b>Maison de L'Enfance</b> Date : <b>30 novembre 2021</b>
<b>Intervention réalisée</b>  Contrôle Relevé de température du bac d'apport (T= 27°). <i>Cette température relevée est encore trop faible en raison principalement des apports qui sont insuffisants (la cible de température est de 55°).</i> Retournement des bacs avec arrosage	<b>Etat du site</b>   Les biodéchets sont bien recouverts. Le site est propre, les outils bien rangés.	
<b>Recommandations</b>  Augmentez le compostage des restes de repas des groupes enfants, des cuisines, des adultes. <i>Cela fera « chauffer » le composteur ».</i>	<b>Points de vigilance</b>	
<b>Photos</b>		
		
<i>Mesure de la température dans le bac d'apport</i>	<i>Lors du tri, évitez les intrus (tresse avec élastique et étiquette)</i>	
		
<i>Nous avons remis une petite pelle pour le broyat</i>	<i>Nettoyage des accès en fin de visite</i>	

## 5.5. Les partenaires

### Avant, pendant, après l'admission :

Référents ASE  
AEMO,  
CMP,  
RTPE  
AED, PAD, Lieu Ressource

### Pendant le placement :

Établissements scolaires (écoles primaires, collèges, ITEP,  
Hôpitaux (Lenal essentiellement),  
Médecins psychiatres  
Correspondants et/ou entraîneurs clubs sportifs  
Centres de loisirs (Sivom, Claj...)  
Services de la Fondation (Lieu Ressource, Pélican, la  
Guitare, la Villa Marie-Ange)

### Établissements scolaires partenaires de l'internat :

École Aubert  
École Victor ASSO  
École Denis DELAHAYE  
École du Château  
École de La Plana  
École LEPELTIER  
École Condamine Cauvin  
École Les Chênes verts  
ITEP VOSGELADE  
ITEP HENRI WALLON  
ITEP LA LUERNA  
Collège La BOURGADE  
Collège de Contes  
Collège Frédéric Mistral  
Collège Nucéra  
Collège Maurice Jaubert  
Collège Port Lympia

### Médical / Suivi psychologique :

Hôpital de jour :  
Hôpital Lenal : Secteur Pédopsychiatrique / Équipe mobile  
Hôpitaux : l'Archet 2, Pasteur  
Établissements spécialisés  
ITEP  
SIPAD  
Les pompiers  
CMP : Costanzo, Ariane, Trinité, Parc  
Pédopsychiatre  
Médecin référent de la MET  
Médecins spécialistes : dentistes, dermatologues,  
orthophoniste, gynécologue...  
SOS Médecins  
IME, CLISS, SEGPA,

### Sécurité :

Gendarmerie de La Trinité  
Police Nationale/Commissariats  
Brigade des mineurs

### Activités sportives :

BPDJ (Brigade de la Prévention de la Délinquance Juvénile)  
Ville de Nice pour les invitations aux matchs de football  
CLSH Trinité, club de foot La Trinité  
Centres de Loisirs  
Centre de vacances : CEJAM, UFCV, Semeuse, ASL, Chantiers  
Jeunes...  
Les piscines  
CEDAC

Plusieurs associations et organismes sont également de véritables partenaires pour la Maison de l'Enfance en organisant des sorties ou en proposant des invitations aux enfants accueillis :

- Enfants de Frankie
- Association Children and Future
- Association Photon

## 5.6. Le parcours atypique d'un éducateur scolaire : Jonathan F. L.

Retour d'expérience au sein de la Maison de l'Enfance de la Trinité de Jonathan F.L. qui sur 20 mois a occupé 3 postes successifs différents « éducateur scolaire », puis « surveillant de nuit » et embauché, aujourd'hui, au titre de « moniteur adjoint d'animation » sur la MET

*« J'ai intégré la Maison de l'Enfance de la Trinité au cœur du premier confinement en Juin 2020 en tant qu'éducateur scolaire dans le cadre du programme « l'école à la maison ».*

*L'objectif était d'apporter un renfort quotidien aux équipes éducatives de l'internat et du Lieu Ressource en termes de soutien scolaire auprès des enfants en cette période de confinement.*

*Dès mon premier jour, j'ai été saisi par le charme du site idéalement placé et la qualité des locaux de la MET ; au calme sur les collines, tout en étant proche des commodités et des établissements scolaires. L'accueil humain a été chaleureux et cordial de la part des équipes éducatives, de l'encadrement et surtout des enfants. J'ai découvert à la MET, un cadre de vie chaleureux et une équipe bienveillante et dévouée à l'épanouissement des enfants loin des préjugés ou de l'image que peuvent renvoyer les médias. En effet, outre des moyens humains importants (1 éducateur pour 3 enfants) mis en place par la fondation afin de garantir un maintien du niveau scolaire des enfants placés durant la période de confinement, les enfants étaient libres de se déplacer sur les sites, j'ai été marqué par l'atmosphère joyeuse et bienveillante qui régnait quotidiennement sur ce lieu de vie.*

*L'expérience a pris fin à l'arrivée des vacances scolaires d'été, et, bien que succincte, elle a fortifié mon aspiration à travailler auprès d'un public d'enfants. La fondation m'a alors offert l'opportunité d'intégrer l'équipe des surveillants de nuits. De Juillet 2020 à Avril 2021, j'ai occupé le poste de surveillant de nuit sur la MET et sur la tournée des appartements rattachés à la Guitare. Sur la MET le poste consistait essentiellement à veiller et rester prêt à intervenir au cas où un enfant en aurait besoin. De 22h45 à 7h15 le contraste entre le silence régnant la nuit et l'atmosphère bruyante de l'internat en journée est saisissant. Parfois un enfant qui tousse, un autre qui va aux toilettes, de temps en temps il fallait écouter, rassurer, reconforter, prendre soin de ces enfants qui commençaient à me connaître et me faire confiance.*

*Surveillant mobile sur les appartements, j'enchainais les visites afin de vérifier la présence et la sécurité des jeunes hébergés dans les appartements de la Fondation de Nice. Une mission simple en apparence, mais s'assurer de la présence réelle d'un jeune endormi dans son lit et ce dans l'obscurité quasi-totale, le tout sans le réveiller est un exercice plus complexe qu'on ne peut le croire. Les nuits du confinement et du couvre-feu dans une atmosphère particulière, je ressentais une solitude presque pesante arpentant les rues désertes de Nice au volant du Berlingo.*

*En Mai 2021, un poste étant à pourvoir en urgence dans l'attente d'un recrutement à la MET, j'ai eu l'opportunité d'intégrer l'équipe éducative du groupe des petits en tant que moniteur adjoint d'animation. Le lundi 10, à 7h, me voilà membre de l'équipe du groupe des petits. Un peu stressé mais avec un binôme expérimenté et disponible, la matinée s'est idéalement passée. J'ai dû m'adapter vite, appréhender les règles et le fonctionnement de l'internat, les horaires, les temps, les rythmes, les trajets tout en se focalisant sur l'essentiel : Créer une relation de confiance avec les enfants qui ne me connaissaient qu'en tant que surveillant. Heureusement, j'ai pu compter sur une équipe éducative soudée et bienveillante ainsi qu'un encadrement soutenant. Les journées se succèdent mais aucune ne se*

*ressemblent, il y a des journées, des soirées plus délicates ; gérer les humeurs, les envies, les colères, les coups de blues, anticiper les conflits d'enfants au parcours de vie souvent chaotiques requiert écoute, patience, subtilité et surtout de l'énergie, mais cela se fait toujours en équipe. En cas de crise ou de difficultés, il flotte sur la MET un esprit d'entraide et de solidarité remarquable. J'y ai découvert une équipe éducative investie dans sa mission, compétente, bien traitante, et dévouée à la Protection de l'Enfance.*

*Neuf mois plus tard, je suis toujours en poste sur l'internat, affecté au groupe des grands depuis Septembre 2021, groupe que l'on nomme désormais « EVOLUTION » ... à l'image de la vie et du travail sur la MET ; en mouvement, modernisation ou évolution constante, une certaine instabilité qui n'empêche pas les équipes de mener à bien leur mission malgré les contraintes quotidiennes liées à la crise sanitaire. La confiance et la liberté qui m'ont été accordés, m'ont permis d'évoluer professionnellement au sein de la MET ; j'ai pu participer à un camp d'été, être le référent d'un enfant, mener des projets, me former. Il règne honnêtement sur la MET de l'enfance de la Trinité un bon vivre professionnel que j'ai rarement observé ailleurs. J'ai aussi trouvé dans la fondation des méthodes managériales modernes et participatives, l'opinion et le bien-être des enfants ainsi que ceux des équipes éducatives sont pris en compte dans le processus de décision. Partageant les valeurs de la charte du pouvoir d'agir, j'ai essayé de rendre la confiance que m'a accordée cette formidable équipe éducative.*

*Les journées plus difficiles ainsi que les contraintes pesantes de la crise sanitaire sur la vie en internat et à l'extérieur n'ont pas altéré ma motivation, au contraire, j'envisage désormais de faire éducateur spécialisé ma reconversion professionnelle ». Jonathan FERRARI LEMAITRE moniteur adjoint d'animation*

## 5.7. Exemple de parcours d'accompagnement réussi : monographie de S.

S. est issue d'une fratrie de quatre enfants, âgés de 6 ans à 18 ans.

Le parcours S. est, dès sa plus jeune enfance, ponctué de séparations et de placements successifs. Le premier placement est administratif. Il intervient alors qu'elle est toute petite et marque le début d'une longue série. En effet, S. a connu plusieurs placements en famille d'accueil mais tous se sont interrompus au bout de quelques semaines ou mois pour différentes raisons : départ à la retraite de l'assistante maternelle, mésentente avec les autres enfants accueillis, comportement inadapté de S...

Au mois de novembre 2015, la mesure de placement se judiciarise. Se sentant suffisamment sécurisée et en confiance, elle a fait des révélations d'attouchements et d'agressions sexuelles subis au domicile familial par le beau-père.

À la suite de ces révélations et de la position très particulière de sa mère, S. montre une grande détresse et souffrance psychologique. Des épisodes de crises de plus en plus violentes surviennent. Deux d'entre elles particulièrement fortes mettent à mal la famille d'accueil et S. exprime le souhait de se rapprocher de sa mère, elle est à nouveau réorientée dans le département des Alpes Maritimes en septembre 2017.

Son état de détresse est tel qu'elle sera hospitalisée à LENVAL de septembre 2017 à Janvier 2018. Une orientation aux Cadres solaires est initiée par le service de pédopsychiatrie le 15 janvier 2018. C'est un véritable échec pour S qui, dans l'opposition, exprime son mal être dès le premier jour de son arrivée et fait une crise très importante qui la conduit de nouveau directement à l'hôpital.

Fin janvier, une famille d'accueil relais est trouvée, mais S. n'y adhère pas et le projet s'arrête le 20 février.

Le 12 mars, elle est orientée et accueillie au foyer de l'enfance « La villa Virginie » mais très rapidement elle en est extraite car elle subit de sévères maltraitances de la part d'autres jeunes.

Le 11 avril, elle est orientée au foyer « Buenos Ayres » qui sera le foyer d'accueil identifié comme le lieu qui l'accueille entre ses différents allers-retours à l'hôpital LENVAL.

Au mois d'avril 2018, un suivi en Centre Médico-psychiatrique (CMP) avec le médecin psychiatre démarre.

Le 11 septembre 2019, elle est orientée vers un lieu de vie dans l'Eure, « La Condéchoise ». Là encore, S. ne trouve pas sa place et continue ses crises de plus en plus violentes. Elle fera même un séjour dans un service psychiatrique pour adultes faute de place en pédopsychiatrie.

La situation semble désespérée car malgré les différentes propositions et essais en termes d'orientation, S. ne parvient pas à surmonter ses difficultés et est dans une détresse absolue.

**Le 24 février 2021, la Maison des Solidarités oriente S. à la Maison de l'Enfance de la Trinité au sein du groupe des grands « EVOLUTION ».**

A son arrivée, S. est dans un état de « crise clastique ». Elle est physiquement dans un état de complet « laisser aller ». Physiquement, elle est en obésité morbide, ses cheveux sont rasés et son hygiène corporelle présente une négligence sévère. A cela, s'ajoute des difficultés de vision dans la mesure où elle a cassé ses lunettes de vue. Elle n'est plus scolarisée : son niveau scolaire, ses difficultés relationnelles et ses habitudes de vie (elle ne peut pas se lever le matin) sont tels qu'ils ne lui permettent pas d'intégrer un établissement scolaire, même adapté. Par ailleurs, elle se définit elle-même *comme une ado qui fait des « crises de colère » presque tous les jours, qu'elle peut devenir violente et que ses crises clastiques la conduisent régulièrement en hospitalisation.*

Sa sphère familiale est instable. Sa mère cumule les annulations de dernière minute lors des temps de visite programmés. Le parcours de S. est semé de ruptures et de déceptions et qui renforce son manque de confiance envers l'adulte.

S. a un traitement médicamenteux important. Son état psychique se dégrade, elle enchaîne les allers/retours journaliers à l'hôpital Lenval.

A son arrivée, l'équipe s'est mobilisée afin d'accueillir S. chaleureusement pour qu'elle se sente le mieux possible dans ce nouvel environnement avec la possibilité de personnaliser sa chambre individuelle. S. est à la recherche de nouveaux repères. Dès les premières semaines à la Maison de l'Enfance de la Trinité, S teste les équipes, se positionne dans une attitude violente tant verbalement que physiquement quand elle est face à la frustration. Elle n'accepte pas les règles à son niveau et fait tout pour les transgresser. S utilise la corpulence de son corps pour instaurer la peur chez ses pairs.

La jeune fille est mise à l'écart par son comportement : les autres enfants subissent ses états d'agitation. Effectivement, ses troubles psychiques envahissent le quotidien du reste du groupe par ses cris, les dégradations d'objets, ses menaces d'automutilations, etc.

L'équipe ne se décourage pas et l'inscrit au Lieu Ressource, service interne du secteur pour participer à des activités éducatives, thérapeutiques et de loisirs. Elle adhère progressivement à ce dispositif.

Parallèlement, S. a pu livrer une partie de son histoire et partager la conduite à suivre en cas de « crise » : *« pour votre sécurité et la mienne, vous ne devez pas me toucher et me laisser me calmer seule »*. Cette méthode paraît adaptée et l'équipe accepte de la suivre.

De février à mai, on notera quatre crises majeures qui ont nécessité l'intervention des pompiers, une hospitalisation et la rédaction de rapports d'incidents. A chaque fois, nous retrouvons les mêmes éléments déclencheurs : réticences au cadre posé ou frustrations, et les mêmes réactions : accès de violence.

Lorsque les risques d'automutilations et d'agressions envers autrui étaient écartés, le seul moyen pour permettre l'apaisement intérieur de S. était de lui laisser un espace, un temps « seule » et de lui proposer son traitement « si besoin ».

Au fil du temps, l'accompagnement global, la patience, l'accompagnement aux soins (endocrinologue, neurologue, pédopsychiatre...), le travail auprès de la mère, et les activités au Lieu Ressource, permettent d'observer des changements positifs. Une relation de confiance entre S et l'équipe éducative s'est affirmée un peu plus chaque jour. S. reprend progressivement confiance en elle.

Elle adopte en effet une attitude autonome, mature et souvent réfléchie. Elle peut avoir un comportement dit de « leader positif », par sa facilité à échanger avec les autres, sa curiosité personnelle et son autodérision.

Le comportement de S. a évolué de façon très significative tant dans sa sphère personnelle, familiale, sociale et éducative. Après une période d'adaptation où S. a traversé des temps d'agitation, celle-ci semble avoir trouvé une stabilité et une place au sein de la Maison de l'Enfance de la Trinité. Elle a des projets et se fixe des objectifs comme obtenir son BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) pour ensuite devenir éducatrice.

Agée maintenant de 14 ans, S. est inscrite en Institut Thérapeutique Éducatif et Pédagogique (ITEP) et continue de bénéficier du Lieu Ressources un jour par semaine (équithérapie, boxe). Elle a été orientée vers une structure adolescente et plus précisément la « Villa Marie Ange » service de la Fondation de Nice afin de sécuriser son incroyable parcours à la Maison de l'Enfance de la Trinité.

Voici un partage de ses ressentis et quelques réalisations de S. lors de son passage à la Maison de l'Enfance de la Trinité :

*« C'est la première année de ma vie que je suis fière de moi car j'ai fait des progrès et je me sens acceptée »*

*« J'ai peur de partir, car c'est la première fois que je m'attache à des gens sainement. Je vous remercie, j'ai trouvé des éducateurs qui m'ont fait grandir »*

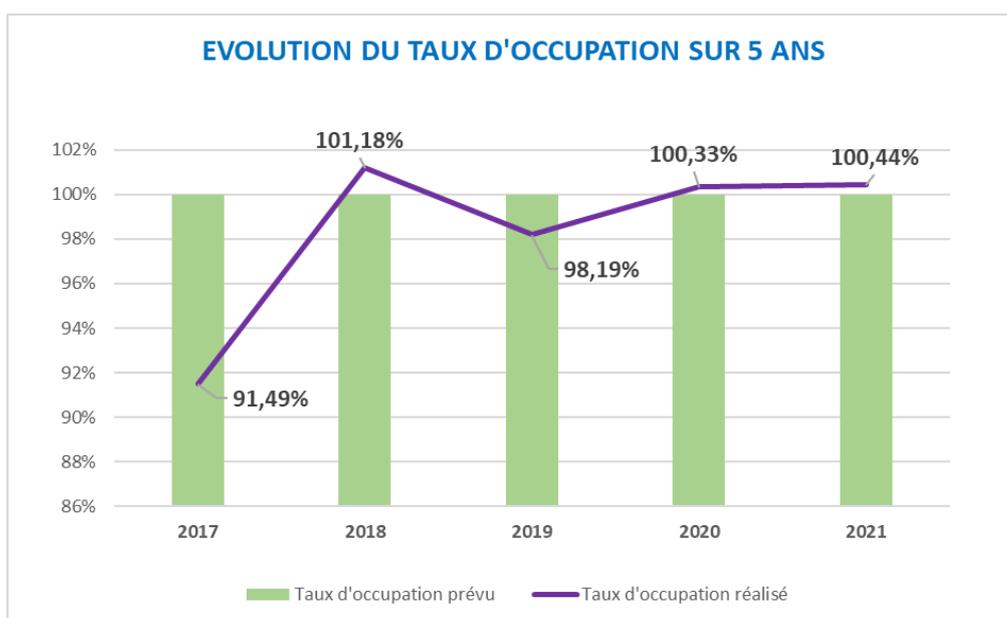


## 6. ELEMENTS CHIFFRES ET ANALYSE

### 6.1. Evolution du taux d'occupation

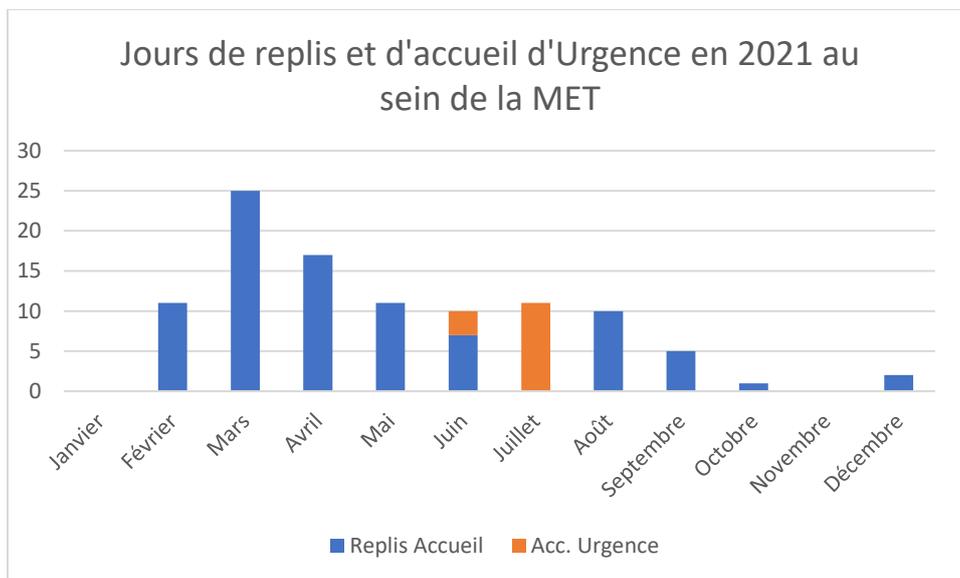
L'exercice de l'année 2021 de la Maison de l'Enfance de la Trinité termine avec un total de 7 332 journées d'hébergement ce qui représente un taux d'occupation de 100,44% soit 32 journées de plus qui s'expliquent par l'accueil des replis du Placement à Domicile.

JOURNEES D'OCCUPATION EN 2021		
Nb de jours d'occupation mensuels	PREVUS	REALISES
JANVIER	620	594
FÉVRIER	560	560
MARS	620	629
AVRIL	600	634
MAI	620	628
JUIN	600	600
JUILLET	620	609
AOÛT	620	630
SEPTEMBRE	600	605
OCTOBRE	620	621
NOVEMBRE	600	600
DÉCEMBRE	620	622
<b>TOTAL</b>	<b>7 300</b>	<b>7 332</b>
<b>DIFFERENTIEL</b>	<b>32</b>	



Nous pouvons constater que depuis 4 ans le taux d'occupation est toujours très élevé à la Maison de l'Enfance de la Trinité

En 2021, la Maison de l'enfance de la Trinité a accueilli ponctuellement 12 jeunes (8 filles et 6 garçons) en repli et 2 autres en accueil d'urgence pour un total de 103 jours d'occupation (89 en repli et 14 en accueil d'urgence).



Sur les 12 jeunes en repli 2 jeunes garçons âgés de 15 ans ont bénéficié d'un hébergement sur les studios de la MET

Les jeunes en repli ont essentiellement été orientés par le Placement à Domicile, seul 1 jeune l'a été par le service d'Aide à Domicile Renforcée.

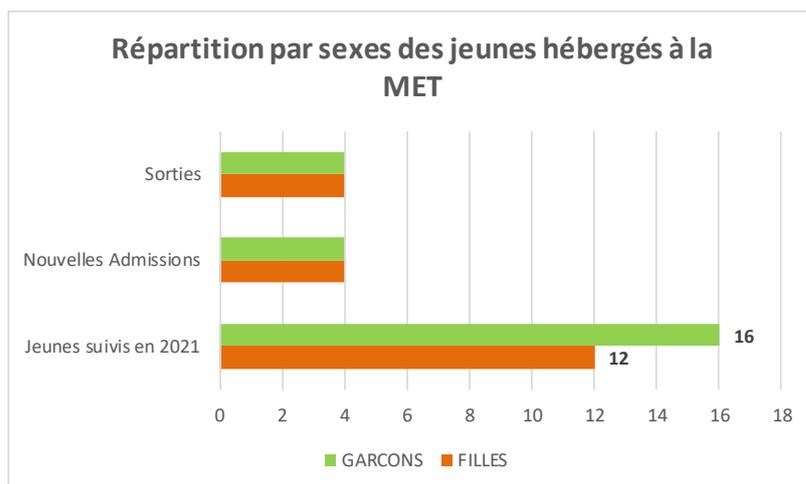
Ce graphique montre aussi qu'au mois de Mars, une jeune a dû rester placée tout le mois en repli à la Maison de l'Enfance de la Trinité en attente d'une place en foyer de l'Enfance.

En ce qui concerne les accueils d'Urgence, l'un d'entre eux s'est transformé en placement définitif dans l'attente d'une famille d'accueil.

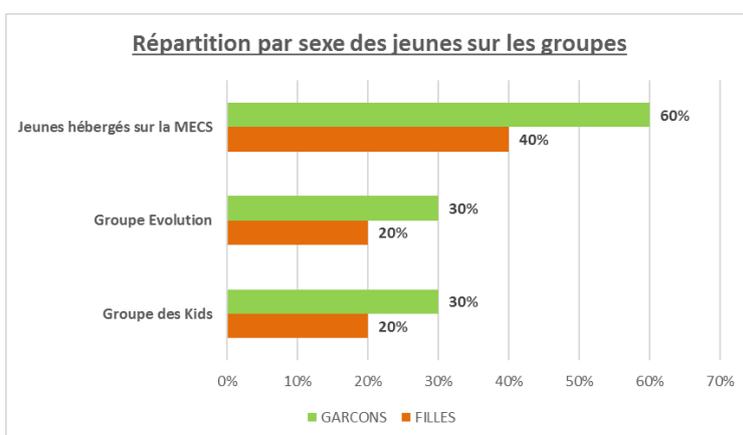
## 6.2. Statistiques des jeunes accueillis

Sur l'exercice 2021, la Maison de l'Enfance de la Trinité a accueilli 28 jeunes dont 16 garçons et 12 filles, en cours d'année 8 d'entre eux ont quitté ce lieu d'hébergement permettant la prise en charge de 8 nouveaux jeunes.



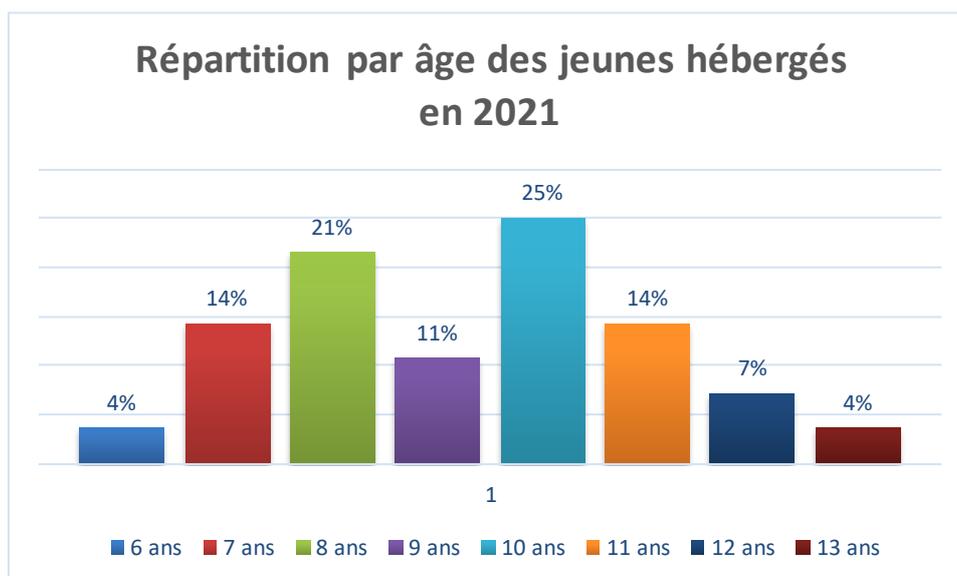


Sur les jeunes hébergés en 2021, il y a une proportion un peu plus grande de jeunes garçons (57%)



Cette tendance se vérifie en décembre avec un taux de présence de garçons qui augmente à 60%.

L'histogramme ci-dessus, illustre cette propension, corrélativement représentée sur les 2 groupes sans que cela soit initialement déterminé puisque l'admission d'un jeune n'est pas soumise à un critère de sexe.



En 2021, 57% des jeunes hébergés ont entre 8 et 10 ans, 25% sont âgés de 10 ans.

## La provenance des 8 jeunes admis en 2021 :

Avant leur placement en MECS :

- ✓ 3 jeunes vivaient dans leur famille sans mesures de type AED, AEMO... Deux d'entre eux bénéficient d'une reconnaissance MDPH ;
- ✓ 5 autres étaient déjà en foyer ou dans un autre établissement dont quatre avec une reconnaissance MDPH.

Cette année tous les placements des enfants ont été ordonnés par un Magistrat suivant un jugement en Assistance Educative.

En décembre 2021, un seul jeune bénéficie d'une mesure admirative.

### 6.3. Scolarité

#### LES ORIENTATIONS SCOLAIRES

	Scolarité de 2020-2021	Scolarité de 2021-2022	
CE2 ULIS	1		
CE2 / CM1	1		
CM1 ULIS		3	
CM1	3		
CM2 ULIS	2		
CM2	2	3	
6°	5	1	1 Redoublement
6° ULIS	2	2	
6° SEGPA		1	
5°	1	4	
5° ULIS +SESSAD		1	
5° ULIS		2	
4°		1	
4° ULIS +SESSAD	1		
3° ULIS +SESSAD		1	
ITEP Henri WALLON Ecole la Colle s/ Loup	1		
ITEP LUERNA		1	
Déscolarisé	1		
<b>TOTAL</b>	<b>20</b>	<b>20</b>	

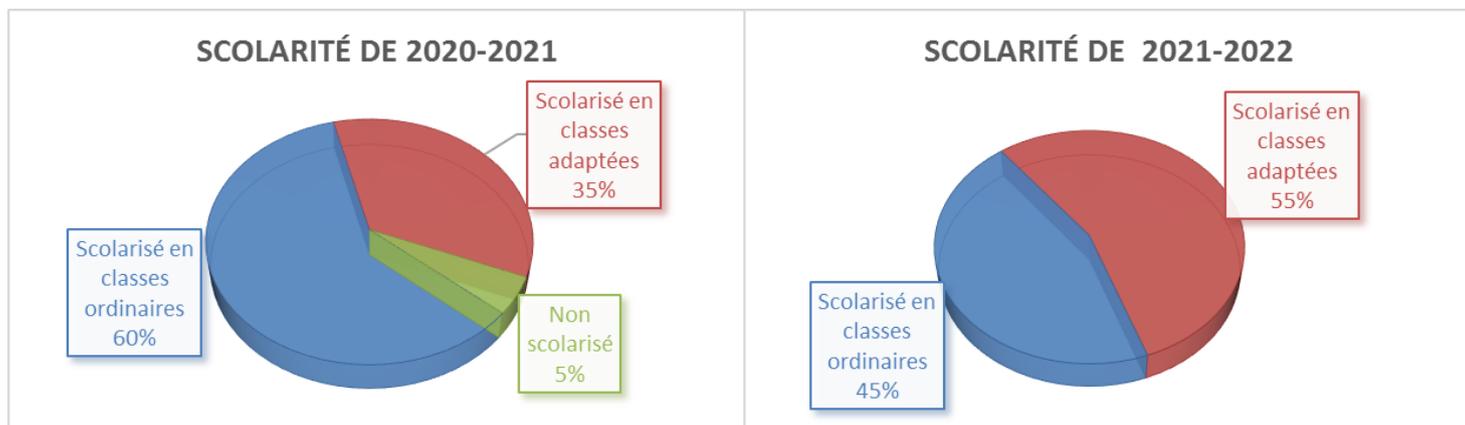
Le lien systématique et permanent avec les établissements scolaires demeure capital dans le suivi scolaire des enfants accueillis et les perspectives d'orientation de chaque parcours. Les ruptures avec l'école, si l'on n'y prend pas garde, peuvent se former le plus souvent au plus jeune âge.

Il s'agit, tout à la fois, de vérifier avec les instituteurs, les professeurs et les conseillers d'orientation les capacités des enfants à suivre un enseignement donné et de les réorienter lorsque l'on constate des retards, des déficiences ou des troubles nécessitant un établissement adapté.

Concernant l'enseignement adapté, nous avons :

- De septembre 2020 à juillet 2021, un seul enfant poursuivant sa scolarité en ITEP, 6 enfants en classe ULIS et/ou ULIS-SESSAD ;
- Depuis septembre 2021, une jeune jusqu'alors déscolarisée qui a intégré un ITEP, 7 autres qui suivent un enseignement en classe ULIS et/ou ULIS-SESSAD, soit un de plus que pour la première période de l'exercice car précédemment il se trouvait en ITEP.

### SITUATION SCOLAIRE DES JEUNES



Les graphiques ci-dessus illustrent parfaitement que de plus en plus de jeunes ont besoin de bénéficier d'un enseignement au plus près de leurs difficultés scolaires en tenant compte du suivi thérapeutique.

En effet, d'une année scolaire à l'autre le nombre de jeunes scolarisés en classe adaptée a augmenté de 20% ce qui représente 4 jeunes de plus.

Pour l'année scolaire 2021-2022, 11 jeunes sont en classe ULIS, ULIS-SESSAD, en ITEP.

Rappelons que les orientations en établissements dits « adaptés » prodiguant des soins thérapeutiques et un enseignement singulier, nécessitent la constitution de dossiers médicaux permettant des indications au titre de la MDPH.

Ces indications, dans l'attente d'être examinées en commission, peuvent prendre plusieurs mois avant d'obtenir un accord précisant le degré de carence ou de déficience, et ensuite trouver une place disponible dans l'établissement recherché.

Pour l'exercice 2021, nous notons, en comparaison avec l'année précédente, une augmentation de ces besoins en établissements spécialisés. Ce constat s'explique du fait que certains enfants pour lesquels un dossier MDPH était en cours ou pour lesquels il manquait de la disponibilité en établissement spécialisé, ont eu en cours d'année une reconnaissance au titre de la MDPH et/ou ont pu intégrer l'établissement spécialisé qui leur convenait le mieux.

## ETABLISSEMENTS FREQUENTES PAR LES JEUNES DE LA MECS DE LA TRINITE

	Scolarité de 2020-2021	Scolarité de 2021-2022
Ecole "Aubert"	1	
Ecole "Denis Delahaye"	1	1
Ecole "la Plana"	1	
Ecole "les Chênes Verts"	1	9
Ecole "Victor Asso"	1	2
Ecole de la "Condamine"	3	3
Ecole du "Château"	1	
Collège "de Contes"		2
Collège "la Bourgade"	8	9
Collège" Frédéric Mistral"	1	10
Itep "la Luerna "		1
Itep "Henri WALLON"		1
Ecole la Colle s/ Loup	1	
<b>TOTAL</b>	<b>19</b>	<b>20</b>

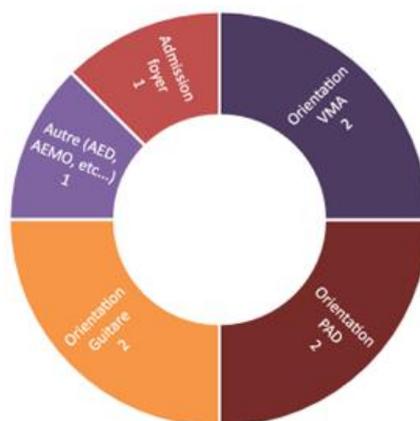
Les établissements de proximité restent notre priorité pour éviter de trop nombreux accompagnements scolaires.

Les ITEP éloignés de notre commune organisent quotidiennement le transport scolaire des enfants

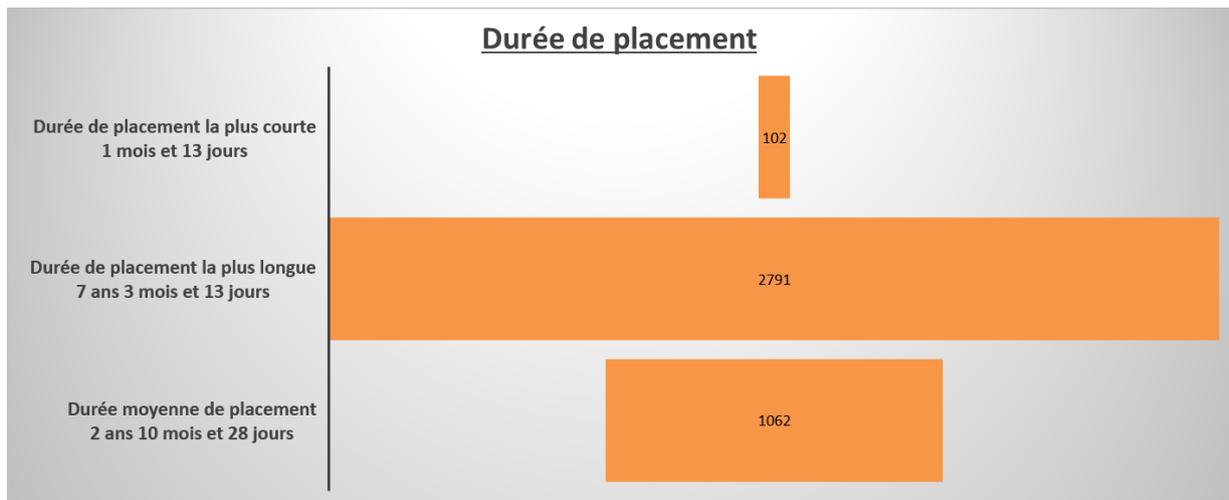
### 6.4. Les orientations

4 Filles et 4 garçons ont quitté la Maison de l'Enfance de la Trinité en 2021.

Orientation à la sortie de la MET en 2021



- ◆ Un garçon de 7 ans a obtenu une main levée de placement avec une d'AEMO ;
- ◆ Une jeune fille de 12 ans a été orientée vers un foyer de l'enfance ;
- ◆ 4 (2 filles et 2 garçons âgés de 14 ans) ont été orientés vers les MECS de la Villa Marie-Ange et la Guitare dans le cadre d'un parcours sécurisé ;
- ◆ Une fille (11 ans) et un garçon (12 ans) sont retournés au domicile parental avec une mesure de Placement à Domicile.



La durée de placement longue s'explique par le fait que La Maison de l'Enfance de la Trinité accueille des enfants de 6 à presque 14 ans. Un enfant hébergé à la Met dès ses 6 ans pourrait y rester presque 8 ans. C'est le cas de ce jeune garçon qui a été placé 7 ans 3 mois et 13 jours et qui à l'issue de ce placement a été orienté à la Guitare.

La durée moyenne (plus de 2 ans) montre que l'accompagnement de ces enfants très fragilisés doit être suffisant long pour sécuriser leur parcours. Pour autant, il faut toujours s'interroger sur la pertinence de ces placements sur le long terme et étudier toutes les possibilités d'orientation (famille d'accueil, tiers digne de confiance, parrainage).

## II. LE PLACEMENT A DOMICILE (PAD)

---

### 1. LA PRESENTATION DU PAD

Le Placement à Domicile (PAD) a introduit de nouvelles modalités de fonctionnement pour les établissements et des pratiques de travail différentes pour les équipes éducatives. Les travailleurs sociaux s'attachent à travailler les liens à partir des systèmes familiaux en s'appuyant sur différents supports tels que l'observation, l'entretien, le travail avec les partenaires et la famille, le soutien éducatif, l'accompagnement dans le « faire avec ».

Le Placement à Domicile concerne des mineurs pour lesquels la protection nécessaire peut-être assurée au domicile familial sous certaines conditions et/ou pour lesquels la séparation physique permanente s'avère préjudiciable ou très difficile à réaliser.

Le Placement à Domicile (PAD) est une alternative au placement traditionnel, alliant un maintien au domicile familial en s'appuyant sur les compétences parentales tout en veillant à la protection de l'enfant.

Le PAD repose sur l'exercice de l'autorité parentale soutenue par les équipes éducatives des services. Le PAD, comme toute mesure d'assistance éducative qui s'impose à une famille, nécessite malgré tout une collaboration entre les équipes éducatives et les familles des enfants suivis. Il est nécessaire d'obtenir l'adhésion des familles malgré la contrainte.

La particularité du PAD est de faire conjuguer placement et action éducative à domicile, sans les considérer comme antinomiques ou contradictoires mais complémentaires.

Le PAD se caractérise par une grande souplesse d'intervention, plus précisément en termes d'horaires. Effectivement, l'amplitude horaire du fonctionnement du service, permet une présence assez large sur la journée, en début de soirée et également le week-end.

En cas d'urgence et de nécessité, il est possible de joindre un représentant du service ; les familles sont informées du numéro d'urgence le jour de l'admission.

Le PAD s'inscrit dans le cadre de la loi 2002-2 du 2 janvier 2002 relative aux principes de respect des droits des usagers et du dispositif de protection de l'enfance dont les orientations, fixées par la Loi du 14 mars 2016 réformant la protection de l'enfance, visent à diversifier les modes de prises en charge des mineurs confiés aux services de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) du Conseil Départemental.

Les objectifs principaux du PAD sont :

- Protéger l'enfant tout en maintenant la relation quotidienne avec ses parents
- Redonner aux parents une place réelle et effective dans la prise en charge éducative de leur enfant
- Apporter une dynamique positive au sein de la famille en s'appuyant sur les compétences et le savoir-faire des parents
- Accompagner les familles dans leur pratique de la parentalité à travers des actes de la vie quotidienne et en les resituant dans leurs droits et leurs devoirs
- Soutenir les parents dans leurs capacités à trouver eux même les réponses adaptées aux besoins de leurs enfants

Nous avons pu observer depuis ces dernières années une adaptation du PAD à différents types de situations :

- En amont du placement, le PAD peut intervenir en vue de la préparation à une séparation physique si un danger est avéré ; cette préparation aide à rendre le placement en MECS moins douloureux et mieux compris pour les familles.
- Après un placement, il s'inscrit dans la perspective d'un soutien pour des situations encore fragiles pour permettre aux enfants un retour au domicile familial.

Depuis le 01/06/2018, le Placement à Domicile a vu sa capacité d'accueil étendue par les arrêtés n° DE/2018/00089 et n° DE/2019/0188 : accompagnement de 30 enfants âgés de 6 à 18 ans.

## 2. LES MISSIONS ET LES OBJECTIFS

### 2.1. Les missions

#### Educatives

##### Auprès des parents :

- Développer et renforcer tous les moyens susceptibles de maintenir les enfants et les jeunes dans leur milieu naturel ;
- Soutenir les parents dans les actes de la vie quotidienne ;
- Accompagner les parents dans la prise en compte des difficultés et des capacités de leurs enfants ;
- Permettre progressivement aux parents d'assumer seul la prise en charge de leurs enfants au quotidien.

##### Auprès des enfants :

- Participer à la protection de l'enfant en lui proposant un cadre de vie sain et stable ;
- S'assurer de la santé des enfants accompagnés par le service ;
- Structurer son environnement.

#### Psychologiques

- Accompagner et soutenir les compétences parentales ;
- Analyser et comprendre les enjeux intrafamiliaux ;
- Coconstruire avec la famille des moyens de communications et des réponses éducatives adaptées ;
- Apporter un soutien psychologique aux enfants et parents qui le nécessitent ;
- Apporter un étayage et une analyse clinique à l'équipe éducative sur les situations.

### 2.2. Les objectifs

- Protéger l'enfant tout en maintenant la relation quotidienne avec ses parents ;
- Redonner aux parents un place réelle et effective dans la prise en charge éducative de leur enfant ;
- Impulser une dynamique de changement au sein de la famille en s'appuyant sur les compétences et le savoir-faire des parents ;
- Soutenir les familles dans leur pratique de la parentalité au travers des actes de la vie quotidienne et en les restituant dans leurs droits et leurs devoirs ;

- Conforter les parents dans leurs capacités à trouver eux même les réponses adaptées aux besoins de leurs enfants ;
- Prendre en compte les difficultés auxquels sont confrontés les parents et l'enfant dans le cadre familial en évitant un placement en MECS, en foyer ou dans un autre établissement, ou le cas échéant en les préparant à la séparation familiale ;
- Travailler en lien avec la famille et parent-enfant chaque fois que cela est possible ;
- Accompagner les enfants dans une évolution personnelle qui s'appuie sur un projet personnalisé d'accompagnement ;
- Accompagner les enfants dans leur projet et leur suivi scolaire
- Orienter les enfants vers le dispositif le plus adapté à sa situation, si besoin ;
- Veiller aux conditions de vie matérielle, de sécurité physique, affectives et psychique, de santé, de développement, d'éducation et de socialisation des enfants ;

### 3. LES TEMPS DE RENCONTRE, DE TRAVAIL ET DE PARTAGE

#### 3.1. L'analyse des pratiques : la supervision

Quel que soit la profession exercée, tout un chacun peut bénéficier d'un regard extérieur., surtout quand un professionnel exerce dans à contexte complexe et qui :

- Souhaite prévenir ou cadrer de potentielles difficultés (contrôle, régulation),
- Agit pour promouvoir d'autres personnes dans le cadre de situations judiciaires, sociales, économiques, éducatives, pédagogiques, médicales, psychologiques ou thérapeutiques (supervision, analyse contre-transférentielle),
- Projette d'éclairer et parfaire ses compétences (analyse de la pratique),

Le psychologue clinicien peut alors contribuer :

- À l'élaboration réflexive des articulations entre profession, statut, rôles et fonctions, déontologie et éthique professionnelle,
- À décrypter les logiques relationnelles, organisationnelles et institutionnelles,
- À saisir et comprendre les motivations personnelles, interpersonnelles et inconscientes,
- À accompagner le professionnel dans ses étapes, ses orientations et ses questionnements.

C'est dans ces objectifs que le service du PAD fait intervenir un intervenant extérieur 10 fois par an à raison de 2h par session pour travailler sur « l'Analyse des Pratiques Professionnelles ».

C'est un temps où, collectivement, l'équipe analyse une situation et coconstruit ses pratiques et ses postures. La supervision est indispensable, elle permet un certain recul mais aussi un partage de connaissances sur les dimensions culturelles, sur les questions sensibles de sexualité, d'intimité et toute autre dimension qui nécessite un approfondissement.

L'équipe fait un retour très positif de ces séances de co-construction professionnelle car cela lui permet de renforcer son identité professionnelle par l'acquisition de connaissances et de compétences dans la perspective d'amélioration des pratiques, un étayage et/ou un éclairage sur les situations, une aide non substantielle dans l'approche avec les jeunes et leur famille et ainsi pouvoir ajuster la prise en charge suivant le contexte.

Afin d'être toujours dans cette quête du renouveau professionnel, et de la bonne posture à tenir et des bonnes pratiques professionnelles, le service change tous les 2 ou 3 ans d'intervenant afin d'acquérir de nouveaux outils de travail et de réflexion, des approches de travail différentes.

En 2021, l'équipe a bien adhéré et apprécié la mise en situation par le biais de jeux de rôle qui a permis à chacun de mieux définir sa place et sa fonction.

### 3.2. Les réunions d'équipe

*Les réunions hebdomadaires :*

Un point hebdomadaire de l'ensemble de l'équipe éducative permet :

- D'aborder l'avancée de chaque situation et de réajuster les axes de travail pour les semaines à venir et les objectifs opérationnels à proposer à la famille.
- D'évoquer les prises en charge et les divers accompagnements qui ont été effectués durant la semaine précédente (point technique, audience, rendez-vous médicaux, activités individuelles ou collectives...);
- De prendre collectivement des décisions sur les stratégies d'accompagnement ;
- De rédiger ou actualiser les PPE ;
- De faire le point sur les évolutions positives ou négatives constatées, rendre compte des difficultés qui peuvent être rencontrées.

Pour la bonne organisation du service, sont également présentés les points importants à venir, les congés afin de pouvoir mettre en place des personnes relais sur les situations durant les absences.

Le chef de service présente les nouvelles situations qui lui ont été orientées afin de préparer l'accompagnement qui pourra être mis en place.

Durant ces temps de réunion, le chef de service partage les actualités de la Fondation et/ou du secteur, et échange avec l'équipe sur les projets à mener, ainsi que sur tout sujet qui pourrait être évoqué.

*Les réunions de trimestre thématiques :*

Chaque année l'équipe programme une demi-journée de réunion par trimestre afin d'aborder des thématiques de réflexion sur les axes pédagogiques, les difficultés rencontrées en fonction de nouvelles situations « limites » dans les troubles qu'elles présentent ou les pathologies d'enfants parfois en grande difficulté. Sont également évoqués les projets, les prévisions, l'évolution à moyen ou long terme du service. Un travail autour de la démarche d'amélioration continue de qualité (DACQ).

En 2021, 3 sessions ont pu avoir lieu en février, juin et octobre durant lesquelles l'équipe a mis ses réflexions en commun pour réfléchir sur :

- Le projet « Groupe de parole » ;
- Multi-référence / coréférence ;
- L'accompagnement des jeunes vers la majorité :

D'autres réunions peuvent également avoir lieu :

- ✓ Instance informelle pour échanger autour d'une situation particulière
- ✓ Réunion de convivialité, 1 fois par an, rencontre et échanges interservices.

## 4. LES MODALITES D'ADMISSION

**Jusqu'à l'été 2021, les demandes d'admission étaient orientées par les responsables territoriaux de la protection de l'enfance. Ces demandes résultent soit d'une ordonnance d'un juge des enfants (suivant jugement en assistance éducative) soit d'un accueil provisoire (mesure administrative)**

**En fonction de l'activité du service cette demande était placée en liste d'attente.**

**Quand une place se libérait, le service prenait attache avec la Maison des Solidarités en charge du suivi de la famille pour que les travailleurs sociaux externes viennent présenter la situation à l'équipe du placement à domicile.**

**Le jour de l'admission** la famille au complet est reçue en entretien au service du placement à domicile. A cette occasion, la famille et l'enfant font connaissance avec les lieux, le chef de service ainsi que l'éducateur et la psychologue qui seront les référents de la situation. Lors de cette rencontre l'équipe référente échange avec la famille, une présentation du service lui est faite et des documents lui sont remis (livret d'accueil, contrat de prise en charge, règlement de fonctionnement du service, diverses demandes d'autorisations ...)

Huit jours après l'admission, l'éducateur (et la psychologue) intervient (nent) au domicile familial dans le cadre d'une visite à domicile (VAD). Lors de cette VAD l'éducateur référent reprend avec la famille les différents documents remis lors de l'admission, ils signent le contrat de prise et en charge et discute autour des missions et des objectifs de la mesure de PAD en vue de l'élaboration du projet personnalisé de l'enfant. L'éducateur référent peut visiter du logement si la famille le lui propose.

Lors de la réunion hebdomadaire du service cette situation est évoquée avec l'ensemble des membres du PAD afin d'évaluer collectivement les besoins en fonction des ressources et des difficultés de la famille.

Dans le mois qui suit l'admission, l'éducateur rédige le projet personnalisé de l'enfant soit au domicile de la famille avec l'enfant et les représentants légaux ou soit avec l'enfant dans un 1<sup>er</sup> temps et la famille dans un 2<sup>nd</sup> temps. Ce document sera réévalué tous les 6 mois.

Le référent de la situation et la psychologue sont en lien régulier avec la famille soit par le biais de VAD, d'entretien téléphonique, d'entretien individuel ou familial, de sorties organisées par le service (individuelles ou collectives). L'enfant et sa famille peut compter sur le soutien et l'accompagnement du PAD.

De même, l'équipe du PAD et les référents de la MDS échange chaque fois que cela est nécessaire sur la famille, l'évolution de la situation ou les difficultés rencontrées.

Après un an de placement, le référent et la psychologue rédigent un rapport d'évaluation en vue du renouvellement du placement, une autre orientation et dans le meilleur des cas d'un retour en famille avec ou sans mesure complémentaire.

Les référents du placement sont présents lors du point technique organisé par la MSD et lors du jugement en Assistance Educative.

Depuis, août, septembre 2021, les demandes de placement ne sont plus directement adressées au service du PAD, mais parviennent à la « Plateforme Orientation ».

Cette cellule centralise l'ensemble des demandes et a connaissance des places disponibles sur les différents services. Après étude de la situation, elle oriente la demande vers l'établissement qui correspondra le mieux aux besoins et à l'intérêt de l'enfant.

Ainsi, le service n'a plus de liste d'attente de demande de placement puisque dès qu'une place se libère la « Plateforme Orientation » lui adresse un nouveau dossier.

## 5. LE PUBLIC ACCUEILLI ET L'ACCOMPAGNEMENT

### 5.1. Les problématiques familiales

- Situation de précarité physique, psychique ou sociale des parents ;
- Absence (famille monoparentale) ou présence discontinue d'un ou des 2 parents ;
- Incarcération d'un ou des parents ;
- Décès d'un des 2 parents
- Parents séparés/ divorcés = problème garde d'enfant
- Situation de violence conjugale ou de conflit familial ;
- Addiction des parents ;
- Négligences de soins, d'éducation ;
- Suspicion de maltraitements physiques, psychologiques et morales

### 5.2. Les problématiques des jeunes repérées

- Jeunes présentant des carences affectives ou des négligences psychoéducatives ;
- Jeunes inscrits dans le milieu protégé, reconnaissance MDPH : Hôpital de jour, ITEP (trouble du comportement), IME (déficit intellectuel), SESSIP, SESSAD ;
- Troubles psychiques et psychologique relevant ou non d'une prise en charge médicale souvent associée à la prise d'un traitement ;
- Troubles du comportement : hyperactivité, agression, associés ou non à une faible estime de soi et à des symptômes anxieux ou dépressifs ;
- Troubles multiples du comportement et qui rencontrent des problématiques d'attachements incluant celles de l'abus sexuel et de l'inceste ;
- Difficultés scolaires et/ou présentant les premiers signes de décrochages scolaires ;
- Suspicion de radicalisation ;
- Conduites addictives (stupéfiants, alcool) ;
- Délinquances ;
- Troubles de la conduite alimentaire (anorexie, boulimie).

### 5.3. Description des évolutions marquantes

- États limites, ou avec des troubles psychiatriques ;
- Carences affectives avec des problématiques abandonniques de plus en plus fréquentes ;
- Jeunes bénéficiant d'une double prise en charge (ITEP ou IME et internat) ;
- Jeunes bénéficiant de reconnaissance MDPH ;
- Augmentation du nombre de replis ;
- Augmentation de la délinquances (vols, dégradations) avec un suivi PJJ.

## 6. LES RELATIONS AVEC LES FAMILLES ET LES ENFANTS

- ◆ Présentation du projet personnalisé de l'enfant dont le référent PPE de la MSD
- ◆ Elaboration du projet individualisé (PI) de l'enfant dès le 1<sup>er</sup> mois de l'accueil et renouvelé tous les 6 mois en concertation avec la famille et le jeune accompagné ;
- ◆ Respect de l'autorité parentale : le parent doit participer et être informé de toutes décisions concernant son enfant ;
- ◆ Participation des familles au projet et suivi de leur enfant ;
- ◆ Participation des familles aux temps de prise en charge (accompagnements activités extérieurs, points scolaires...)
- ◆ Collaboration des familles dans la prise en charge du suivi de leur enfant (VAD, mise en place des recommandations de l'équipe éducative tant sur le plan éducatif, médicale et scolaire) ;
- ◆ Entretiens familiaux, contacts téléphoniques Activités individuelles ou collectives à caractères ludiques et/ou pédagogiques, pour favoriser l'épanouissement du jeune accueilli et accompagné.

## 7. LA PRISE EN CHARGE PSYCHOLOGIQUE : REALITE SUBJECTIVE

### 7.1. Les modalités d'intervention

Les psychologues du Placement à Domicile interviennent par le biais :

#### **D'interventions au sein du service :**

- Les entretiens familiaux : au minimum un par trimestre. Ils peuvent également se réaliser au domicile.
- Les entretiens individuels parents
- Les entretiens individuels enfants
- Les entretiens fratries

#### **D'interventions extérieures :**

- Les visites à domicile : qui permettent une observation du fonctionnement familial dans le milieu « naturel » de l'enfant
- Les repas extérieurs avec l'enfant, qui offrent un cadre d'intervention moins formel et plus rassurant pour l'enfant et/ou l'adolescent
- Les sorties extérieures, qui permettent de recueillir des observations du fonctionnement de l'enfant en dehors de sa famille. Les sorties individuelles, de groupe, ou avec la fratrie sont riches d'éléments qui concerne les capacités d'interactions de l'enfant avec l'environnement et avec ses pairs.

Des suivis psychologiques réguliers des enfants en interne peuvent s'organiser à titre exceptionnels et se limitent à trois enfants.

En externe, les psychologues organisent des suivis psychologiques en préconisant des orientations adaptées et en assurant un lien continue avec la structure qui assure les prises en charges. Ainsi, elles peuvent être amenées à participer à certains rendez-vous médicaux ou paramédicaux en place ou en cours d'instauration afin de faciliter l'adhésion du jeune à son nouveau suivi.

Les psychologues participent également aux synthèses et aux rencontres avec les partenaires afin de d'apporter un éclairage complémentaire et ainsi contribuer à une réflexion commune et pluridisciplinaire des situations.

## 7.2. Les entretiens cliniques

### Les entretiens familiaux

Dans le cadre de l'accompagnement en Placement à Domicile, des entretiens familiaux sont régulièrement instaurés dans l'intérêt de permettre un travail autour des interactions entre les membres de la famille, mais aussi de définir ensemble les objectifs du travail éducatif en PAD. L'objectif est de mettre les familles au cœur du processus de changement et leur permettre de développer leurs ressources propres et d'assurer à l'avenir leur fonction parentale sans étayage éducatif.

Les entretiens peuvent se réaliser dans les locaux ou lors de visites à domicile.

Le cadre formel des entretiens réalisés dans nos bureaux offre un espace de neutralité permettant de faciliter la mise en mots des problématiques familiales. La parole y est déposée en dehors du domicile qui est parfois représenté comme le lieu de conflits ou d'angoisses.

Mais dans certaines situations, ce cadre formel s'avère être un frein à la libération de cette parole en ce qu'il devient justement angoissant pour la famille, particulièrement pour les jeunes enfants. En effet, ces derniers peuvent se trouver impressionnés par la constitution de ces entretiens familiaux, composés uniquement d'adultes opérants dans un lieu qu'ils ne connaissent pas. Aussi, le domicile reste riche d'éléments d'observations car il reste le milieu naturel dans lequel les enfants et adolescents évoluent. Certaines habitudes de vie, de lien ou d'utilisation de l'espace peuvent sauter aux yeux du psychologue et de l'éducateur qui peuvent en faire le retour aux familles pour qui ces rites sont parfois devenus inconscients.

De ce fait, les psychologues du service de Placement à Domicile font preuve d'une grande adaptabilité dans leurs interventions pour permettre la création d'un lien et d'un espace de confiance entre la famille et eux. L'ouverture de ces possibilités d'interventions permet donc une accélération de la mise au travail.

### Les entretiens individuels

Les entretiens individuels offrent une liberté de parole pour l'enfant, l'adolescent ou le parent lorsque cela est nécessaire, lorsque la parole est inhibée durant les entretiens familiaux ou que certains éléments de vie ne peuvent être abordés en présence d'un autre membre de la famille.

Il arrive régulièrement que les enfants que nous accompagnons soient confrontés à des événements douloureux, traumatiques, notamment, de perte, d'agressions physiques ou sexuelles par exemple. Beaucoup de ses enfants ne sont pas pris en charge par des structures de type CMP (Centres médico-psychologiques) ou n'ont pas les moyens financiers de s'orienter vers un praticien libéral.

Le psychologue du service de Placement à Domicile n'a pas fonction à réaliser des suivis réguliers ou hebdomadaires auprès des jeunes ou des parents. Mais, il peut toutefois apporter un soutien psychologique lors de situation aiguë de détresse psychologique. L'objectif étant d'accompagner, d'écouter la parole puis d'organiser une orientation la plus rapide possible vers d'autres professionnels qui pourront assurer le suivi au long cours.

## Les entretiens fratrie

Les entretiens de fratrie consistent à aménager un espace d'écoute, de parole et d'élaboration, contenant et sécurisant, dans lequel le lien fraternel peut se (re)construire, en dehors du contexte parental.

Ils visent, de manière générale, à accompagner la fratrie à vivre de nouvelles interactions, à développer de nouveaux modes de communication permettant de mieux gérer les conflits, à rétablir les frontières entre l'espace psychique individuel et le sous-système de la fratrie, à redéfinir les rôles de chacun au sein de la structure familiale, sans que rien ne soit figé.

Ils favorisent, par ailleurs, le partage d'expériences communes concernant le vécu familial, notamment les relations parents-enfants, les relations fraternelles et les événements de vies stressants de la famille.

Ce qui ne parvient pas encore à se dire en présence de leurs parents, peut être exprimé plus facilement dans cet espace dédié à la fratrie.

Dans certaines situations familiales marquées par des ruptures et discontinuités de liens dans un contexte de placement, la reconstruction de l'histoire familiale permet à la fratrie de mieux la comprendre afin de pouvoir progressivement s'en affranchir et pouvoir rétablir l'équité de la relation.

L'observation lors de ces échanges, montre que malgré la jalousie, les rivalités et les conflits, qui déroutent bien souvent professionnels et parents, frères et sœurs ont tendance à se procurer protection mutuelle et ce, d'autant plus que les adultes ont failli dans cette tâche.

Dans des circonstances familiales perturbées, la fratrie peut, plus particulièrement, faire fonction de repères, de stabilité, de soutien et ainsi offrir un véritable support de résilience à chacun de ses membres, à condition toutefois de laisser de la place au développement de la relation.

En 2021, six entretiens fratries ont eu lieu.

## 8. LA PRISE EN CHARGE EDUCATIVE : REALITE INTERNE

### 8.1. Les visites à domicile (VAD)

Les interventions de l'équipe éducative se déroulent principalement au domicile des famille, avec la possibilité de rencontres à l'extérieur ou au sein même du service, à raison de deux rencontres par semaine minimum.

Toutefois, le rythme des interventions varie en fonction des situations mais il est également ajusté selon leur temporalité. En effet, les visites à domicile seront par exemple plus fréquentes en début de mesure, lors de périodes de crise, lors d'accompagnement spécifique une fois que la mesure est installée et progresse.

Cette visite a pour principal objectif de réussir une « adoption mutuelle », une amorce de confiance. L'éducateur est donc dans une situation paradoxale puisqu'il doit établir une forme d'alliance tandis qu'il fait intrusion dans l'espace privé familial et représente la possibilité d'un placement en internat si la mesure n'opère pas. Plus la famille est demandeuse moins cette menace du placement est présente.

Dans la famille, est repris le précédent rendez-vous au service lors de l'admission du jeune : le sens du PAD est-il compris ? Il y a souvent un effort de traduction à faire (sans infantiliser) car certaines familles

peuvent avoir un vocabulaire limité, des difficultés à se saisir des nuances. Les objectifs du jugement sont redites puis il s'agit de trouver ensemble des objectifs communs. Les modalités d'intervention sont redites

Cette première visite in situ a également pour dessein :

- L'observation qui donne des informations : propreté, ordre, qualité d'accueil, répartition de l'espace et place de l'enfant. Plusieurs aspects peuvent indiquer un écart (ou pas) entre ce qui s'est dit lors de la rencontre de préadmission et ce qui se constate.
- L'évaluation qui va permettre de réaliser le repérage des compétences et des capacités parentales ainsi que le mode de fonctionnement des relations intrafamiliales.

C'est donc un moment important pour le service et difficile pour la famille. Certaines familles préparent la venue, d'autres pas.

Ces rencontres au domicile familial qui suivront, donneront plus d'éléments sur la dynamique et le contexte familial, observant ce qui se joue dans la relation parent/ enfant, la prise en charge dans son quotidien et sur les conditions de vie du ou des jeunes accompagnés.

Ces observations et constats permettront de proposer un accompagnement éducatif et une aide à la parentalité.

Rappelons que le Placement à Domicile repose sur l'exercice de l'autorité parentale aussi, la parfaite adhésion et la participation active des parents est indispensable pour construire conjointement un projet qui garantira sur le long terme les meilleures conditions de vie pour leur enfant. A cette fin, un travail sur les compétences parentales mobilisables conduira progressivement les parents à assumer pleinement leur responsabilité vis-à-vis de leur enfant.

Car l'objectif général est bien de travailler pour l'enfant mais ce « pour », parce qu'il se réalise au sein de la vie familiale, réclame des actions engagées « avec » les parents et autres membres composant le réseau de l'enfant (fratrie, famille élargie, amis).

Et dans le cas où plusieurs enfants de la fratrie bénéficient d'une mesure l'équipe éducative reste vigilante pour individualiser le nombre et les objectifs des VAD que ce soit auprès des enfants ou des parents.

L'éducateur « référent » intervient le plus souvent seul. Il porte la situation et maîtrise l'ensemble des informations presque au jour le jour, restant ainsi au plus près de la vie familiale. Parfois un relais est nécessaire (en cas de vacances, d'absences diverses). Il faut donc un système d'information suffisamment performant. Le fonctionnement du Service permet à tous de connaître les situations de chacun afin de pouvoir assurer plus facilement un relais quand nécessaire.

## **8.2. Les rencontres partenaires**

Tout au long de la mesure de PAD, l'équipe éducative est en lien régulier avec les différents intervenants qui gravitent ou interviennent dans la situation.

Que ce soit les partenaires sociaux, ou sportifs, le corps médical, le corps enseignant, tous ont un rôle important et apportent des éclairages complémentaires de situation, de la santé et de l'environnement du jeune suivi.

Cette collaboration avec les divers partenaires permet d'harmoniser le projet de l'enfant, et de faire évoluer la situation dans un sens commun.

### 8.3. Les actions collectives : séjours, transferts, activités

#### **Le camp famille aux « Mayombes » en juin**

Le service de PAD a organisé un séjour de 2 jours, accompagnant 4 familles (4 mamans et 9 enfants), Le temps d'un week-end dans le Var à Roquebrune Sur Argens du vendredi soir au dimanche après-midi.

Trois éducateurs étaient présents ainsi qu'une stagiaire éducatrice spécialisée.

Chaque famille était hébergée dans des petites villas indépendantes. Nous partageons tous les repas ensemble dans une cuisine commune extérieure.

Durant tout le week-end, les enfants ont pu participer aux divers jeux extérieurs (trampoline, Ping Pong, balançoire, babyfoot, piscine).

Nous avons pu préparer ce séjour grâce à l'adhésion, l'accord et la collaboration des parents. Nous avons organisé une réunion « famille » au cours de laquelle nous avons donné les informations sur le lieu et le déroulement, ensuite nous avons proposé aux familles de s'investir dans l'organisation du quotidien (préparation culinaire, pâtisserie etc...). Les courses ont été faites avec les familles en fonction des menus établis par les familles.

Nous avons prévu pour les trajets : un véhicule trafic de 9 places et 2 de 5 places.

Les objectifs de ce séjour se sont déclinés ainsi :

- Être à l'écoute et dans la relation, observer et les soutenir dans leur compétence parentale ;
- Permettre aux éducateurs d'observer et de constater la dynamique et le quotidien familial ;
- Comprendre leurs valeurs, leurs normes ;
- Découvrir l'adaptation des familles dans un lieu autre que leur domicile dans leur éducation, leur autorité ... ;
- Permettre aux enfants de s'extérioriser et de couper du quotidien familial. Observer chaque enfant dans un groupe ;
- Créer des liens plus proches de confiance et des moments de partage entre enfant/ Famille et éducateur grâce à des temps ludique, d'animations, d'activités, d'échanges, de partage et de détente ;
- Respecter les règles, l'environnement et le vivre ;
- Permettre aux familles de se rencontrer et d'échanger.

Les familles ont été très satisfaites de ce séjour et nous ont sollicité pour renouveler l'expérience.

Nous sommes donc favorables de renouveler le séjour. Faire 1 ou 2 camps par an, tout en alternant les familles accueillis au placement à domicile.



### **Le goûter de fin d'année**

Malgré le contexte sanitaire, l'équipe du service du Placement à Domicile a organisé une fête de fin d'année en tenant compte, bien sûr, des restrictions et des mesures à appliquer.

Alors que la fête de fin d'année 2020 n'a pas pu avoir lieu (contexte sanitaire oblige), cette année l'équipe a fait preuve d'innovation en organisant un « goûter » en extérieur au Parc des Arènes de Cimiez.

L'ensemble des enfants et leur famille y était convié pour profiter d'un après-midi de partage et de convivialité.

Une partie des enfants a répondu présente et a pu participer à des activités ludiques, s'en est suivie la dégustation de friandises autour d'un bon chocolat chaud.

Tous les enfants ont reçu un cadeau.

12 enfants étaient présents avec leur famille (8 parents dont 2 couples mère/père, 1 mère et un grand-père, 1 mère seule et 1 père seul).

Ces moments d'échange sont importants pour les enfants bénéficiant d'une mesure de placement et pour leurs parents car ils peuvent rencontrer l'ensemble de l'équipe dans un contexte moins formalisé et de fait, être plus spontanés dans la relation.

Par ailleurs, cela permet aux familles de se rencontrer et d'échanger entre elles, ainsi elles peuvent se sentir moins seules dans leurs problématiques, dans les difficultés qu'elles peuvent rencontrer avec leurs enfants ce qui peut être soutenant pour elles, elles peuvent également faire d'autres propositions d'activités.

Ces moments de partage participent et contribuent au développement du « pouvoir d'agir » principe cher à la fondation et qu'il est important de pérenniser.

Nous avons eu à la fin de cet après-midi des retours très positifs tel que :

« *Merci pour cette invitation, le goûter était super* », « *mes enfants se sont bien amusés* »

« *Je me suis trop bien amusé, c'était cool* », et « *merci pour le cadeau* »



De ce fait, différents axes de réflexion sont étudiés par l'équipe éducative afin de proposer régulièrement aux enfants et à leur famille des moments de partage : sorties sportives/culturelles (filles/garçons/mixte), pique-niques, groupe de parole...

En 2022, des activités collectives incluant les familles vont donc se mettre en place.

## 9. LES PARTENAIRES

### 9.1. Le Lieu Ressource

Le Lieu Ressources est un service de la fondation qui accueille principalement des enfants en décrochage scolaire.

Cela peut prendre plusieurs formes : prévention, soutien scolaire, accompagnement dans la recherche de stage, remise à niveau etc.

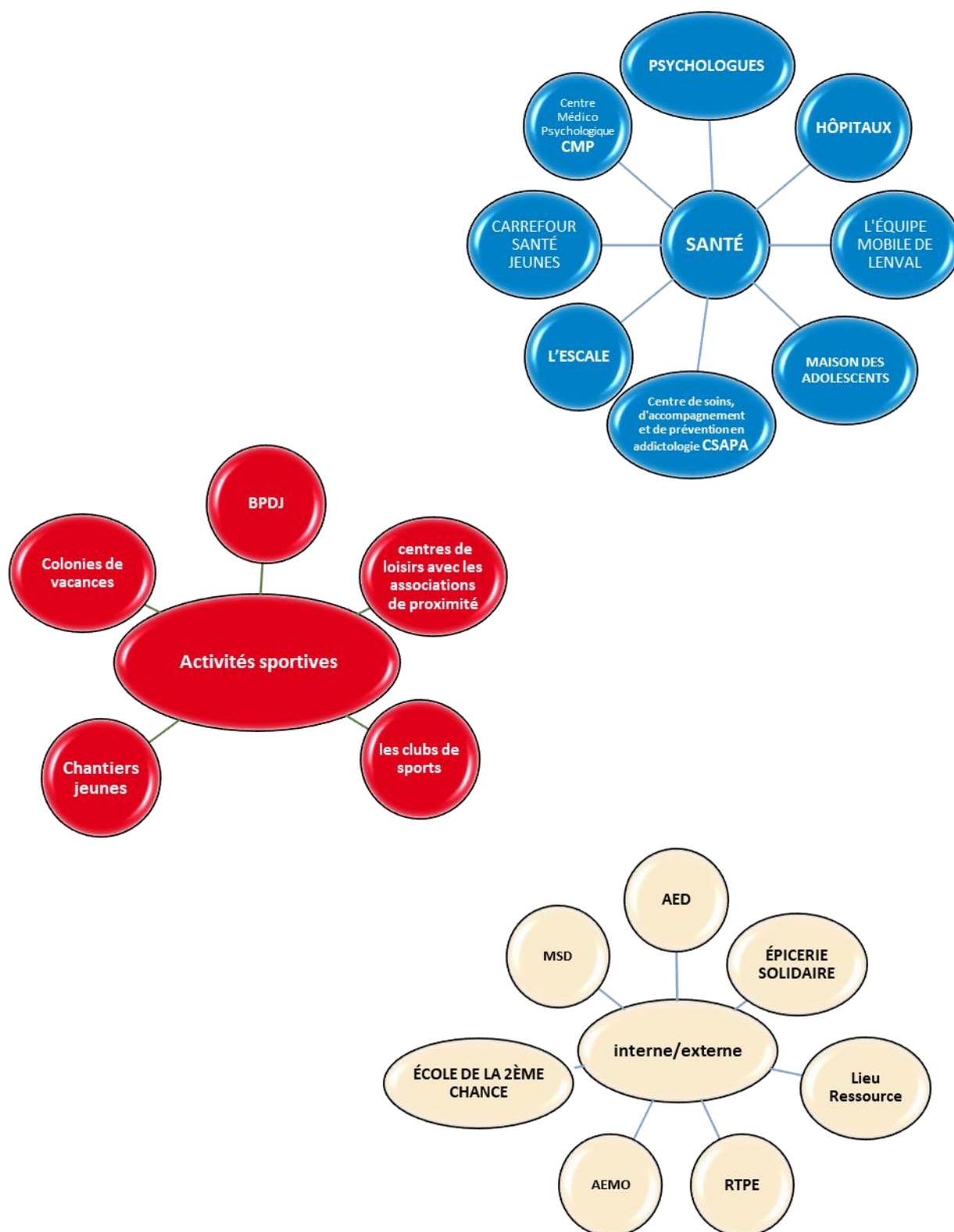
Nous avons de plus en plus de jeunes accueillis sur le LR, qui est un partenaire essentiel dans l'accompagnement des jeunes au sein du PAD.

L'accompagnement effectué par les 2 éducatrices du LR nous permet d'obtenir également un complément d'informations dans notre prise en charge car elles peuvent observer et analyser les enfants dans un autre cadre que le nôtre, notamment par le biais d'activités collectives avec d'autres jeunes.

En effet, le LR organise de nombreuses activités, notamment les mercredis et vacances scolaires et également des camps. Ce sont des temps d'échanges et de rencontres appréciés des jeunes du PAD.

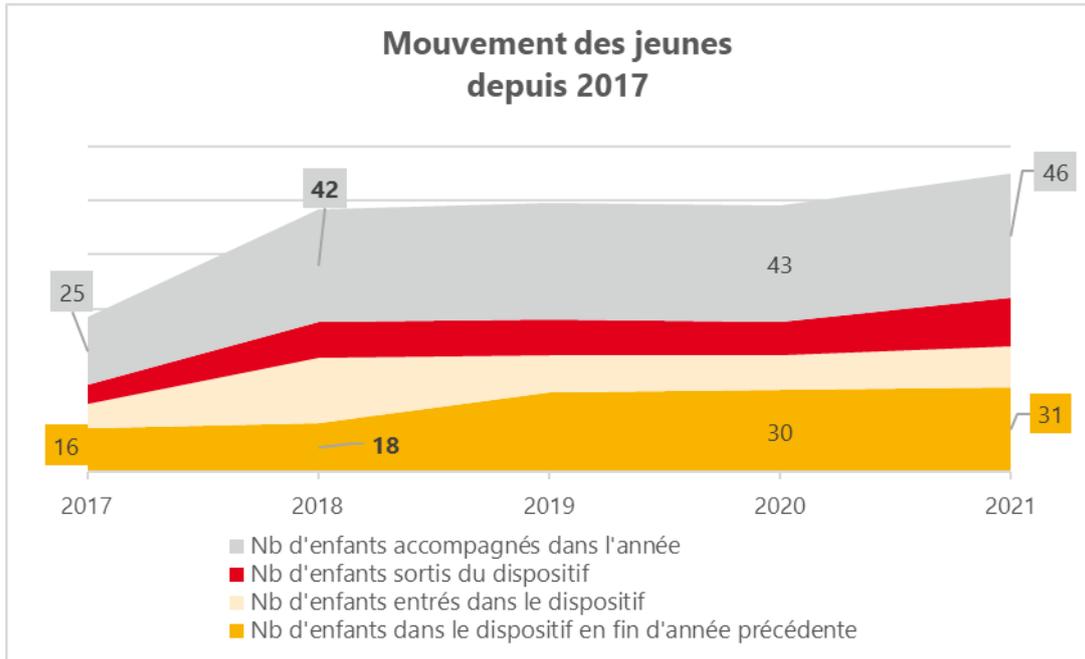
La collaboration avec le PAD/ LR est donc primordiale, notamment au niveau de la scolarité mais aussi de l'accompagnement des jeunes dans leurs relations à l'autre et l'ouverture sur l'extérieur.

## 9.2. Les partenaires extérieurs

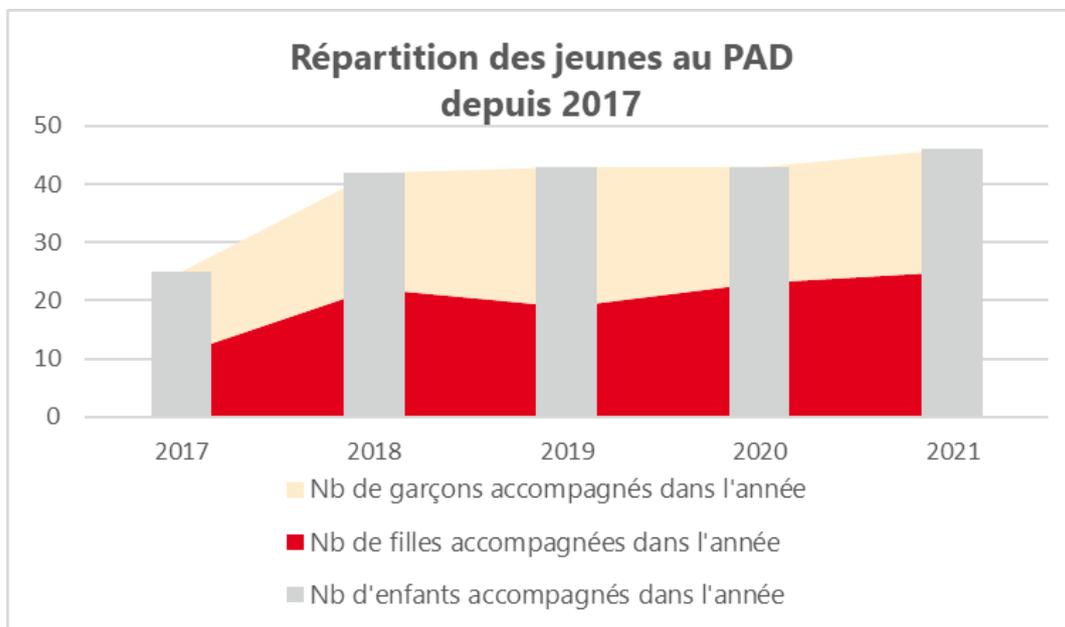


## 10. LES ELEMENTS CHIFFRES ET ANALYSE

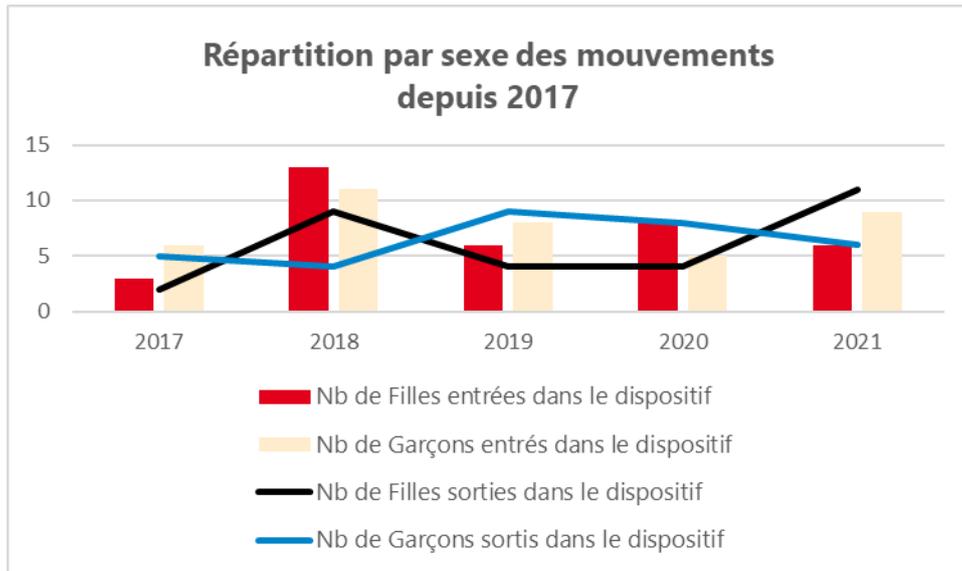
### 10.1. Comparatif sur plusieurs années



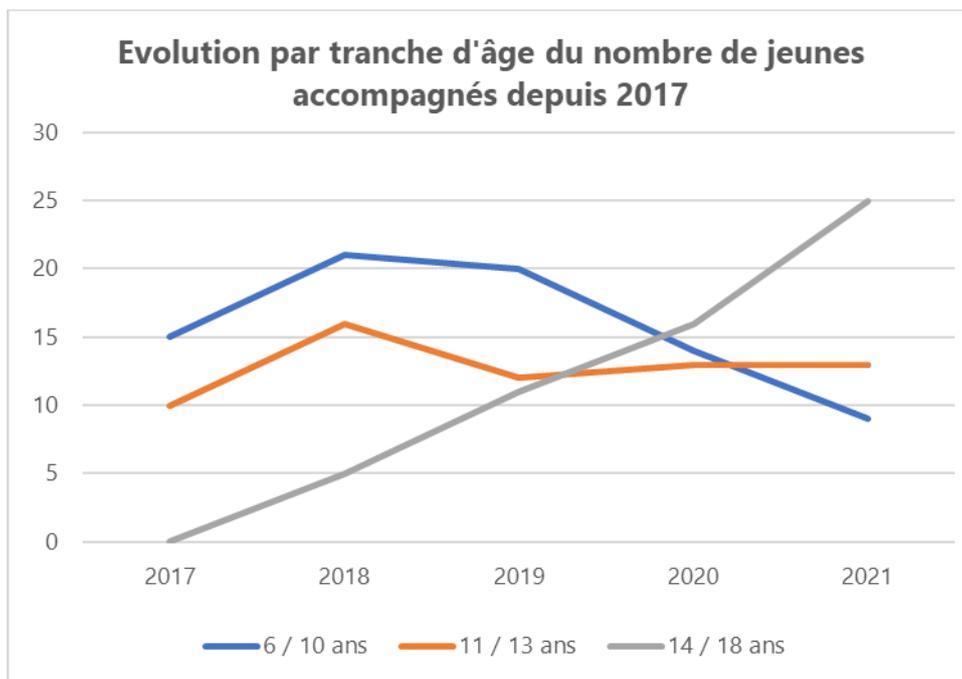
Depuis 2017, le nombre de jeunes accompagnés tout au long de l'année augmente de manière régulière, cela peut s'expliquer par des prises en charge plus courtes en raison du déménagement de la famille hors du département, de l'orientation d'un jeune vers un foyer ou une MECS en cours d'année. Cette tendance, est reprise par l'augmentation du nombre de sortie dans l'année.



Le graphique ci-dessus illustre l'évolution du nombre de prise en charge en fonction de la répartition par sexe. Il met en évidence un nombre un peu plus important de filles placées au placement à domicile par rapport aux garçons.

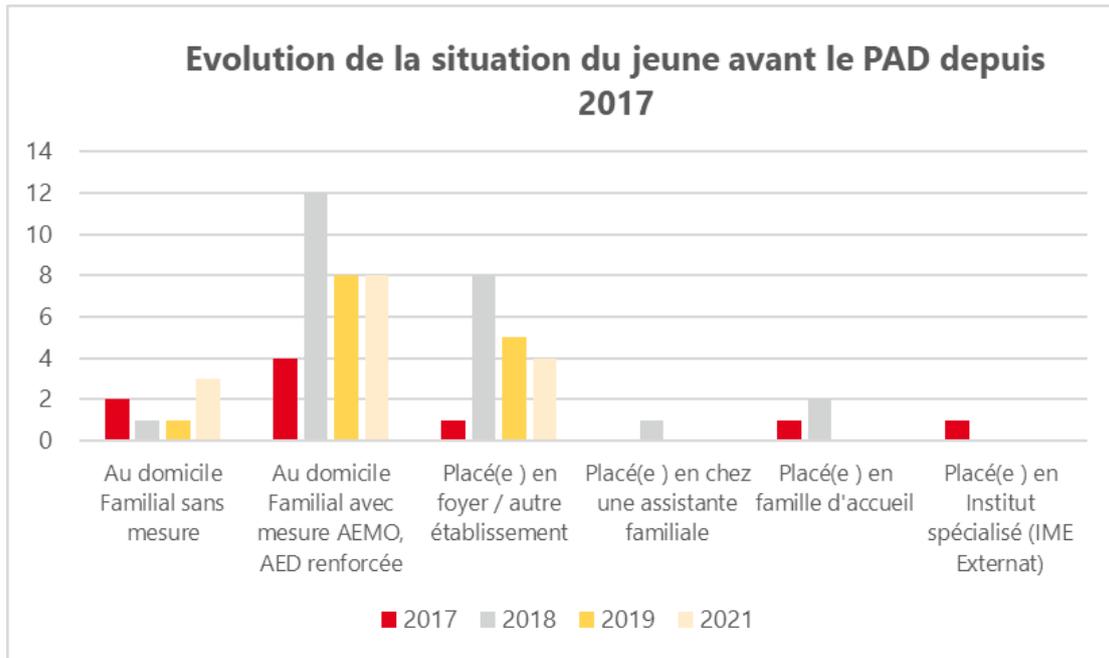


Le diagramme ci-dessus retrace l'évolution du nombre de filles et de garçons entrés et sortis dans le dispositif. Après deux ans de résultats identiques, cette année le nombre de filles sorties a augmenté (50%), quant à celui des garçons il tend à diminuer. Quant à la répartition par sexe du nombre des entrées elle est aléatoire en fonction des années.

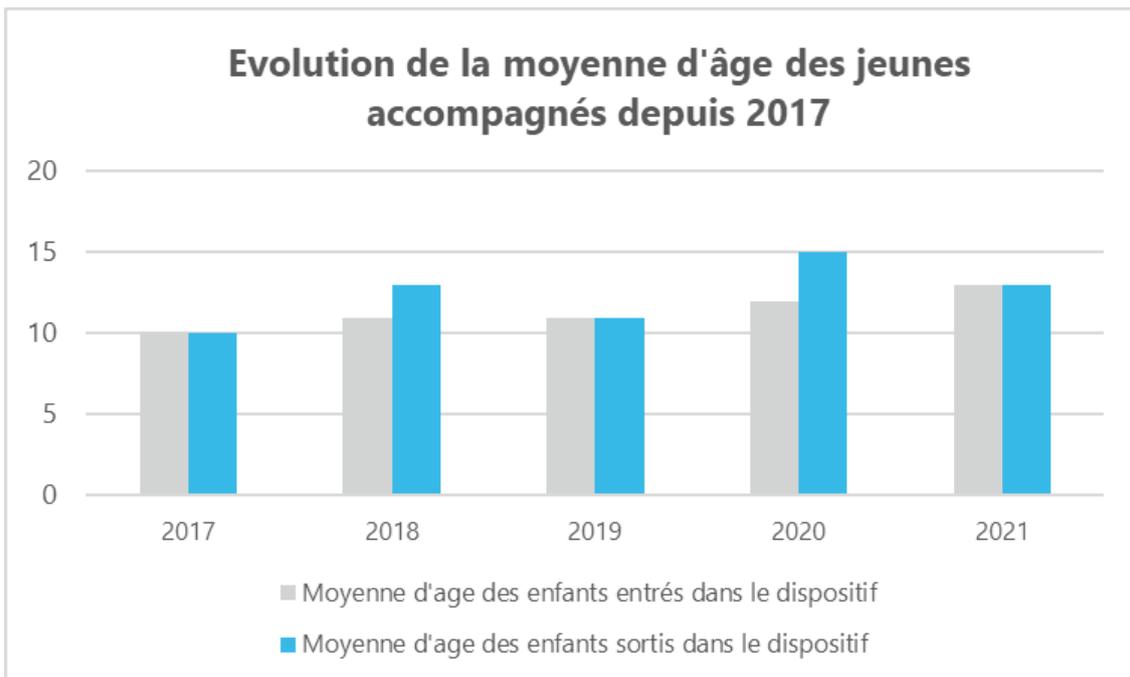


Les courbes ci-dessus montrent que le nombre des prises en charge des jeunes de 14 à 18 ans a fortement augmenté ces dernières années, 0 en 2017, 25 en 2021, ce résultat s'explique par les difficultés que rencontrent les parents dans la gestion de la « crise de l'adolescence » de leur enfant, parents et enfants sont souvent plus démunis car les bouleversements et les changements liés à cette période suscitent plus de tensions, d'incompréhension, et de crises d'où l'intervention du PAD.

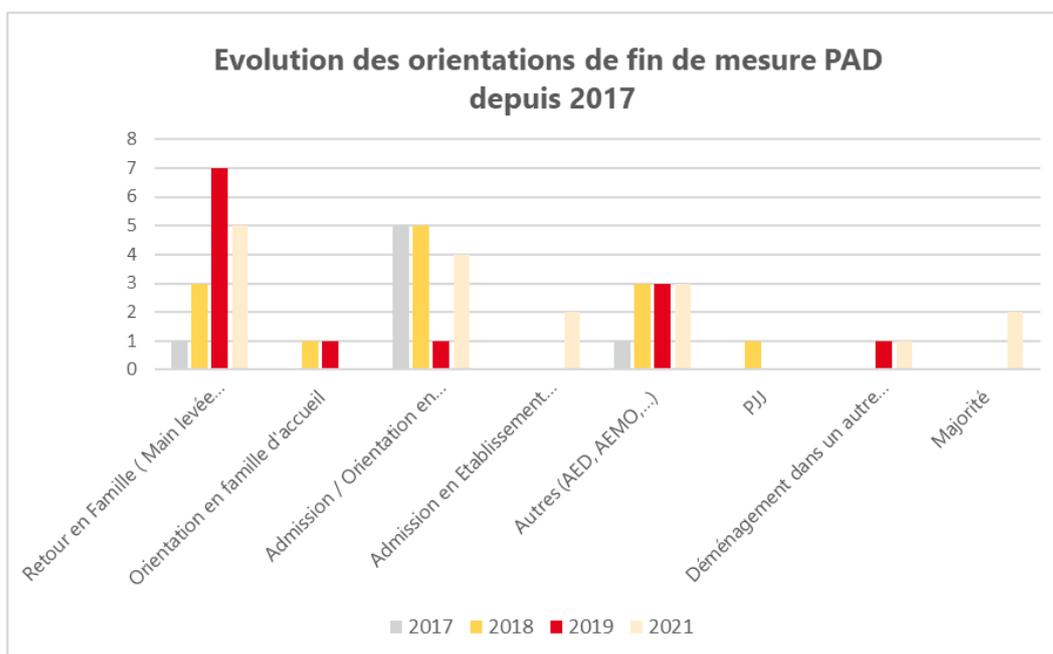
Le service enregistre moins d'accompagnement d'enfants de 6 à 10 (- 12 en 2 ans), et un nombre stable des jeunes de 11 à 13 ans.



Depuis 2017, les jeunes étaient essentiellement au domicile familial avec ou sans mesure de protection, ou initialement placés en foyer ou dans un autre établissement avant que soit ordonné un placement à domicile.

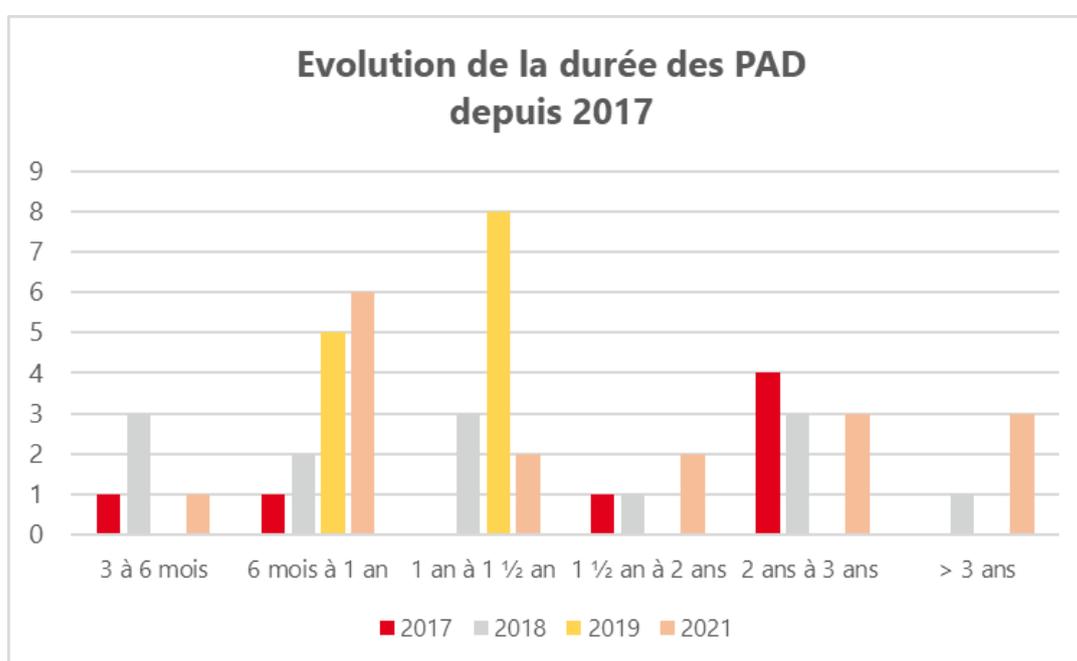


De manière constante et sans que cela puisse être initialement prévu la moyenne des jeunes entrant et sortant du PAD est similairement identique, à l'exception des années 2018 et 2020 où l'âge moyen des enfants sortis étaient plus élevé.

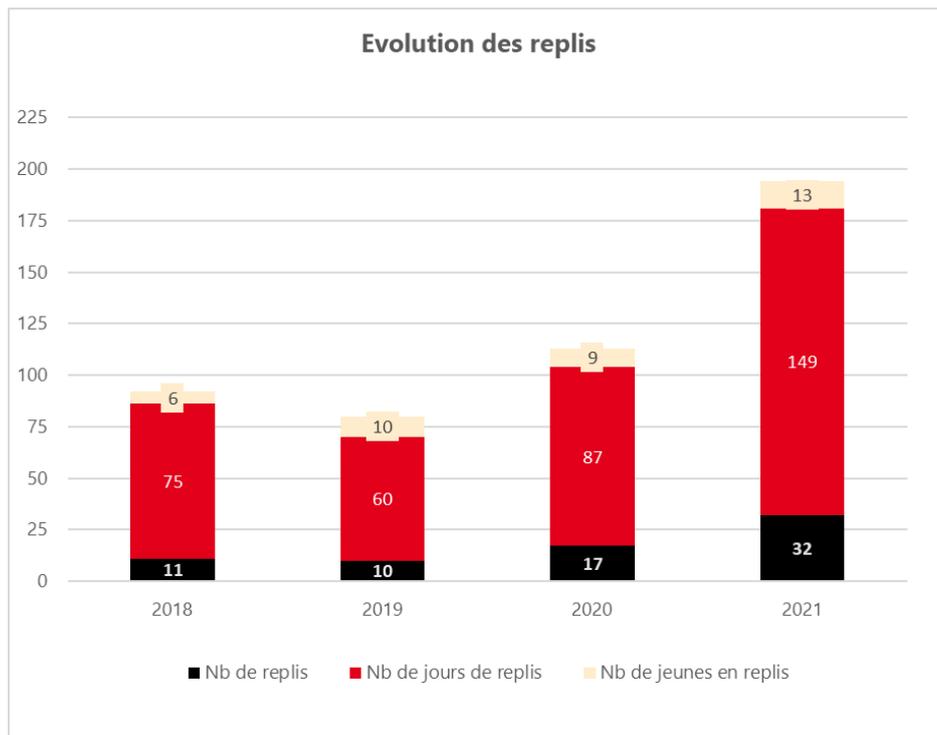


Histogramme ci-dessus montre un retour en famille (avec ou sans mesure de protection) à l'issue du placement à domicile ce qui est un réel indicateur de la nécessité et de l'intérêt d'un tel dispositif dont l'objectif majeur est d'éviter un placement.

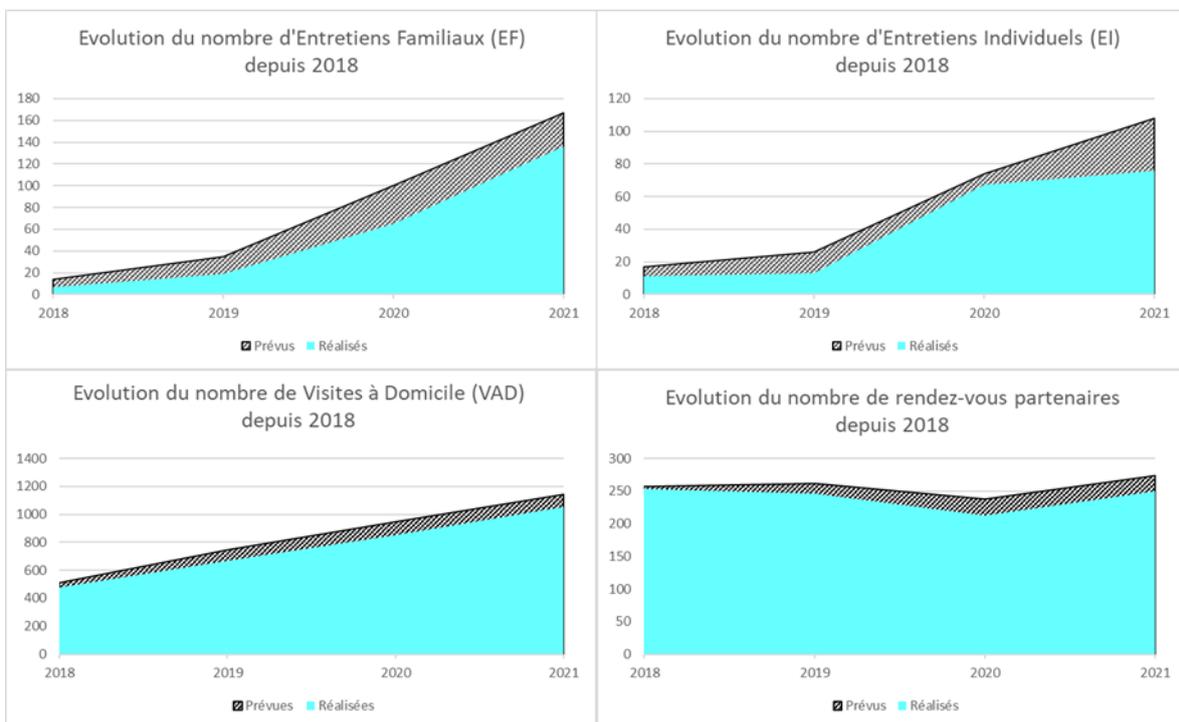
Mais, quand cela n'est pas possible une admission ou une orientation vers un établissement type foyer, MECS ou établissement de soin est le deuxième motif de sortie comme peut en témoigner le graphique.



Le diagramme précédent met en évidence les durées de prise en charge du placement à domicile. La lecture des données suppose que pour être efficace la durée d'accompagnement ne peut être inférieure à 6 mois. Elle est d'ailleurs comprise entre 6 mois et 1 an et demi. Dans certains cas elle peut excéder 2 ans voire beaucoup plus, actuellement le PAD suit un jeune depuis plus de 5 ans.



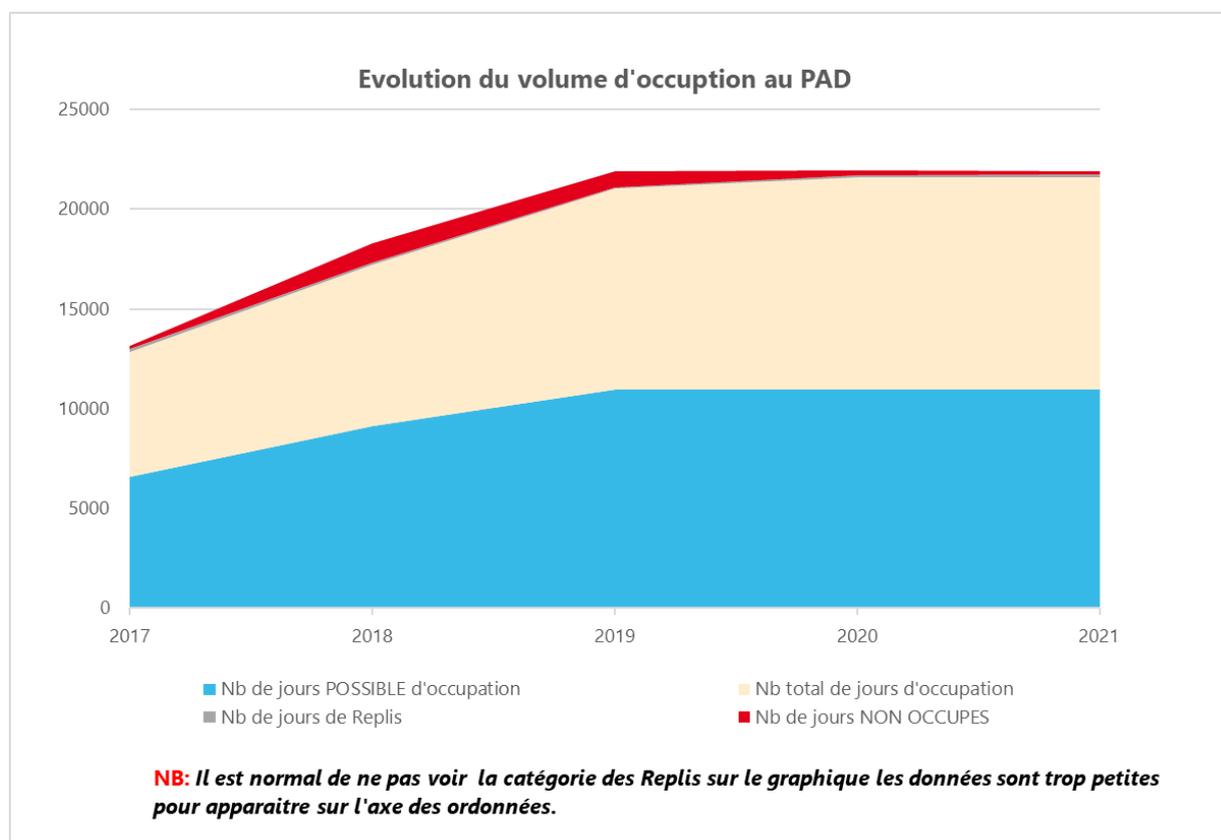
Le graphique ci-dessus exprime l'évolution des replis depuis 2018. Si jusqu'en 2020 une augmentation du nombre de jours de replis et du nombre de jeunes pour lesquels ces ruptures étaient nécessaires, cette année le nombre de replis (32 contre 17 presque le double) et le nombre de jours de replis (plus 71%) ont fortement augmenté pour un nombre de jeunes moins important 13 jeunes, soit 2 jeunes de moins que l'année précédente. Ce constat signifie qu'en 2021 les situations de crises ont été plus fréquentes. D'ailleurs, certaines de ces situations ont nécessité la réactualisation de l'orientation de la mesure vers un placement ou une admission en foyer ou en MECS tant le retour au domicile était impossible.

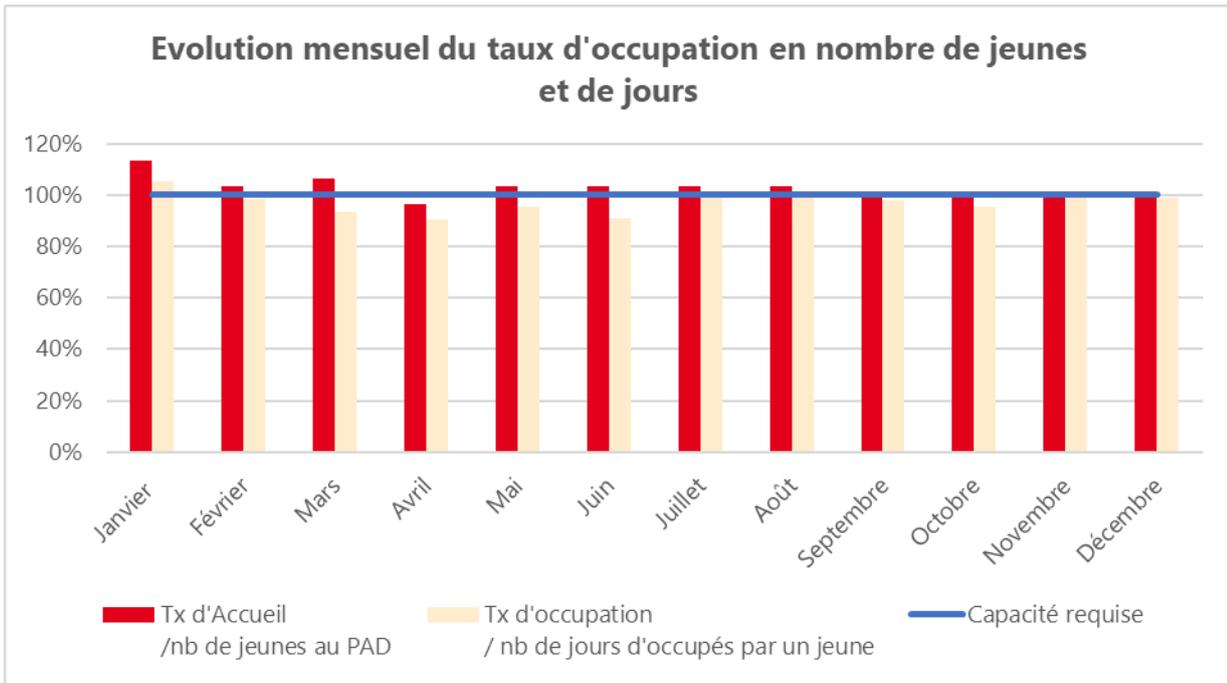


L'évolution du nombre d'entretiens familiaux, individuels, de VAD et de rencontres avec les partenaires est en adéquation avec le nombre de prise en charge des jeunes sur l'année.

## 10.2. Evolution du taux d'occupation

	2017	2018	2019	2020	2021
Nb de jours POSSIBLE d'occupation	6570	9138	10950	10980	10950
Nb total de jours d'occupation	6278	8083	10092	10615	10640
<b>Différentiel</b>	<b>292</b>	<b>1055</b>	<b>858</b>	<b>365</b>	<b>310</b>
Nb de jours de Replis	133	75	60	87	149
Nb de jours NON OCCUPES	159	980	798	278	161
Tx de NON occupation (ce taux prends en compte du nb de jrs de Replis)	2%	11%	7%	3%	1%
	Ce petit % représente le nombre de jours entre le laps de temps où un jeune sort de la mesure et un autre l'intègre.	Ce taux s'explique en grande partie par la modification de la capacité d'accueil en PAD qui à partir du mois de mai/ juin est passée de 18 places à 30 places. Ce changement a nécessité le recrutement de 2 Educateurs supplémentaires pour l'accueil des 12 jeunes supplémentaires. De juin à septembre, les 2 nouveaux éducateurs ont progressivement pris en charge des jeunes. De fait, durant ces 4 mois, le PAD n'était pas au maximum de sa capacité d'accueil.	Ce taux est relatif au nombre de jours entre le laps de temps où un jeune sort de la mesure et un autre l'intègre et au fait que durant la période estivale le PAD n'était pas au maximum de sa capacité d'accueil. Juillet - 26 Jeunes en PAD Août - 27	Ce petit % représente le nombre de jours entre le laps de temps où un jeune sort de la mesure et un autre l'intègre.	Ce petit % représente le nombre de jours entre le laps de temps où un jeune sort de la mesure et un autre l'intègre. Il est en net diminution car le service a anticipé les sorties pour que les admissions suivent rapidement. Ce résultat s'explique aussi par l'augmentation du nombre de jours de replis (+71%) par rapport à l'année précédente.



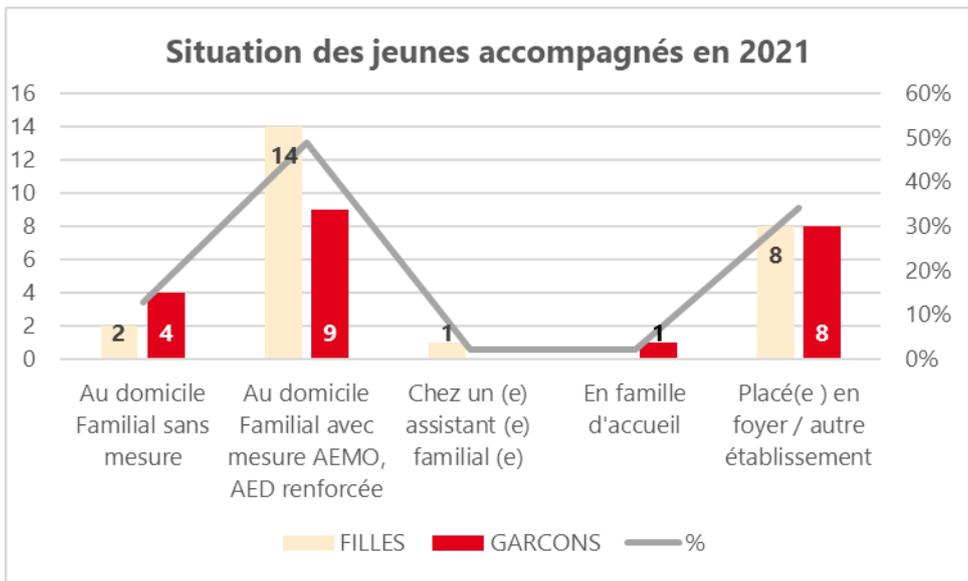


Le tableau et les graphiques précédents montrent que les 30 places d'accueil dont dispose le PAD sont toujours occupées, il demeure très peu de temps entre la sortie d'un jeune du dispositif et une nouvelle admission et ce malgré l'augmentation des journées de replis.

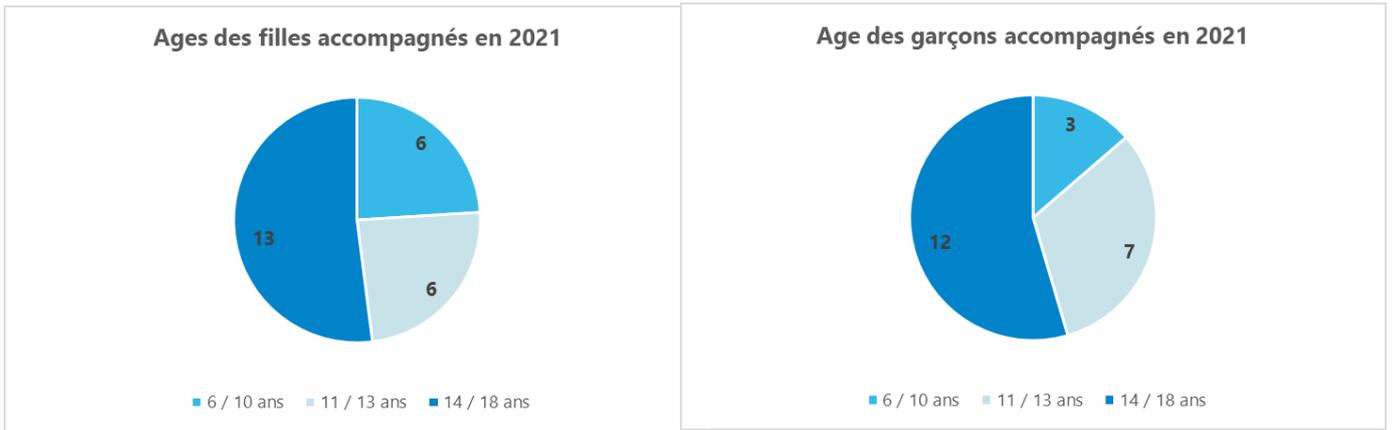
### 10.3. Statistiques des enfants placés

#### 10.3.1. L'activité globale

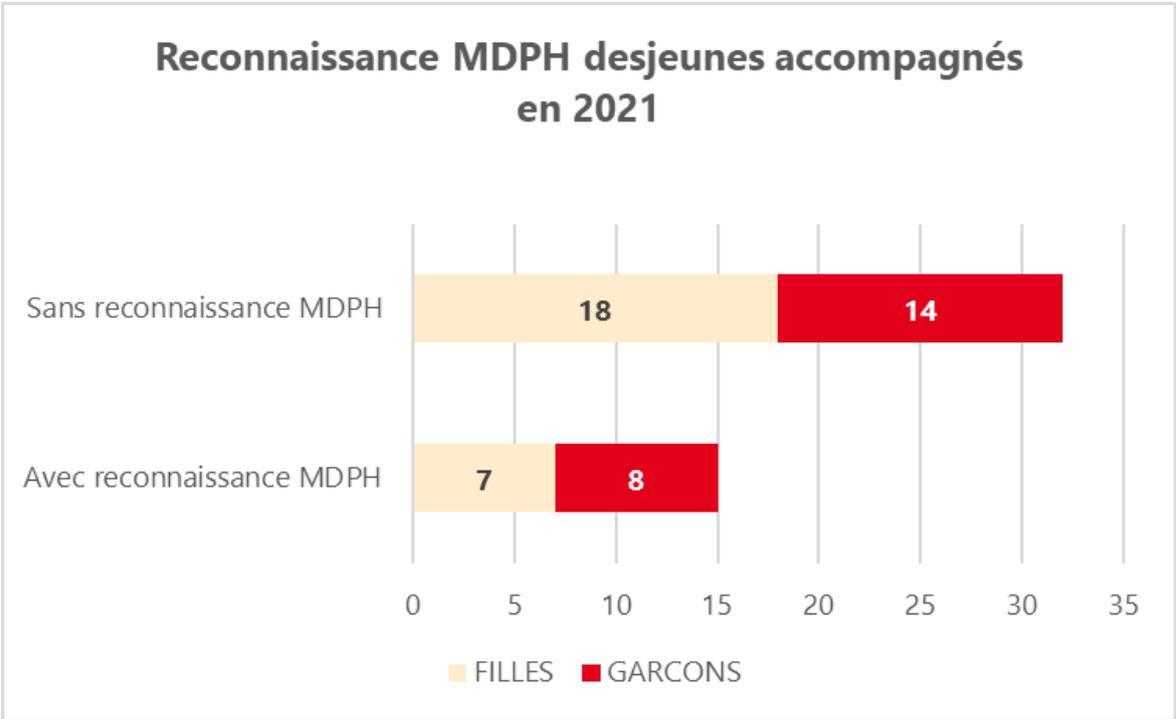
Sur l'exercice 2021, le service du PAD a accompagné un total de 47 jeunes, 25 filles et 22 garçons.



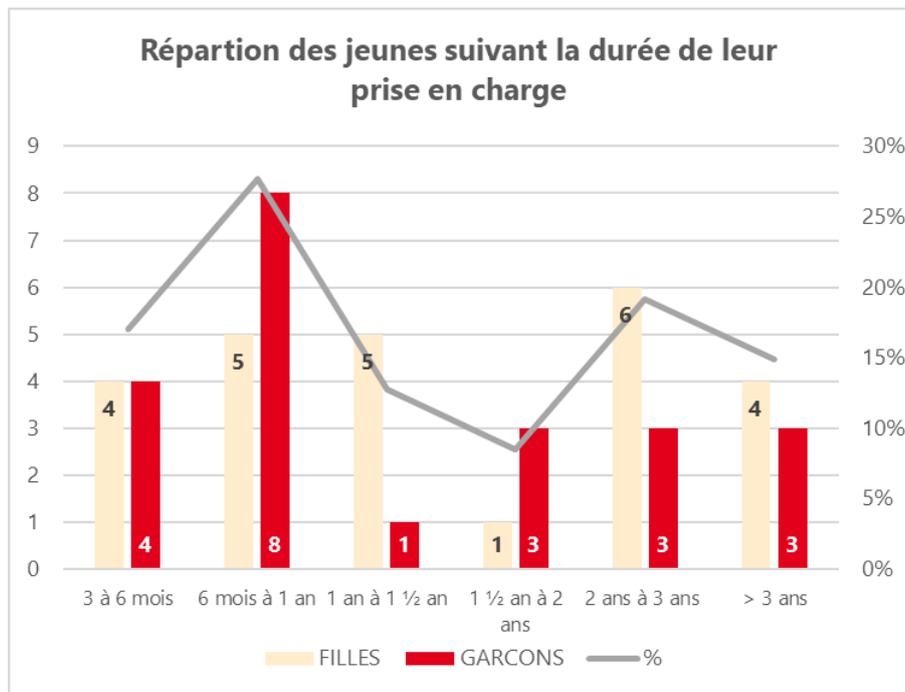
En 2021, l'essentiel des jeunes accompagnés par l'équipe du PAD vivait au sein de leur famille avec ou sans mesure de protection soit pour 31 d'entre eux en plus grande partie des filles.



Autant chez les filles que les garçons la tranche d'âge la plus notable des jeunes accompagnés cette année est celle des 14/18 ans qui comptabilise un total de 25 jeunes sur 47.



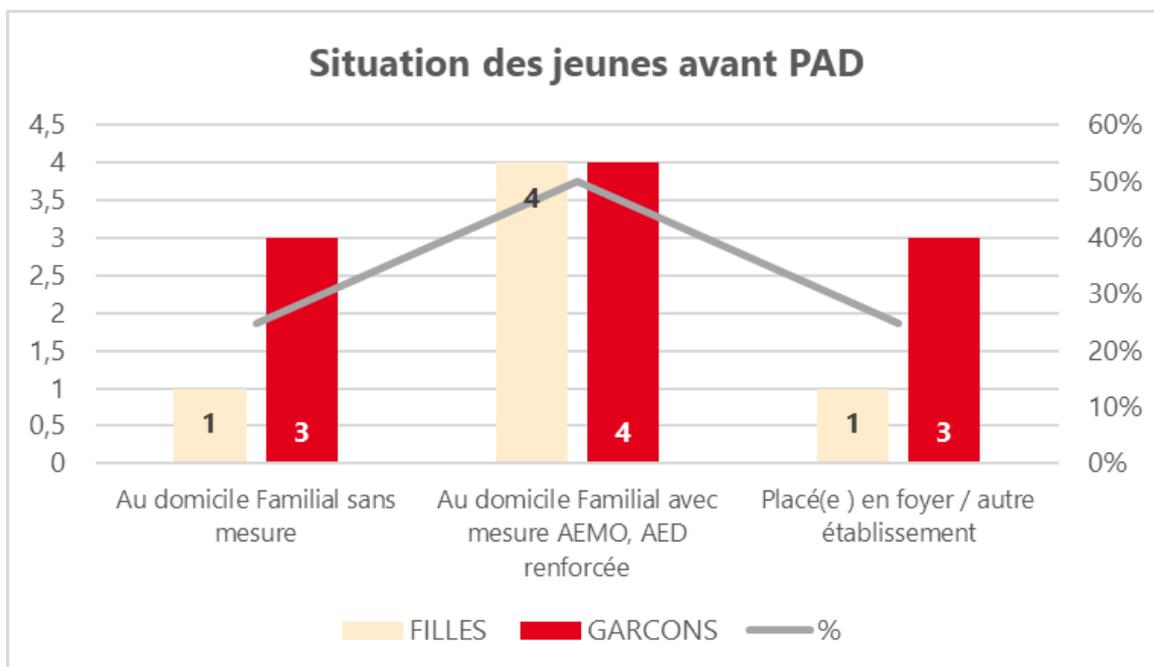
32% des jeunes accompagnés bénéficient d'une reconnaissance MDPH. Donc 1/3 des jeunes doit avoir un suivi dans le parcours de soins et l'équipe doit porter une attention toute particulière à la prise en charge de la santé mentale et d'une scolarité adaptée, et travailler sur l'acceptation de cette reconnaissance du handicap par et au sein de la famille.



Sur les 47 jeunes suivis en 2021, 21 d'entre eux le sont depuis moins d'un an, 6 filles sont suivies depuis plus de 2 ans et 4 depuis plus de 3 ans. 9 garçons sont suivis depuis plus d'un an et demi.

#### 10.3.2. Les admissions 2021

Cette année 16 nouveaux jeunes ont intégré le placement à domicile.

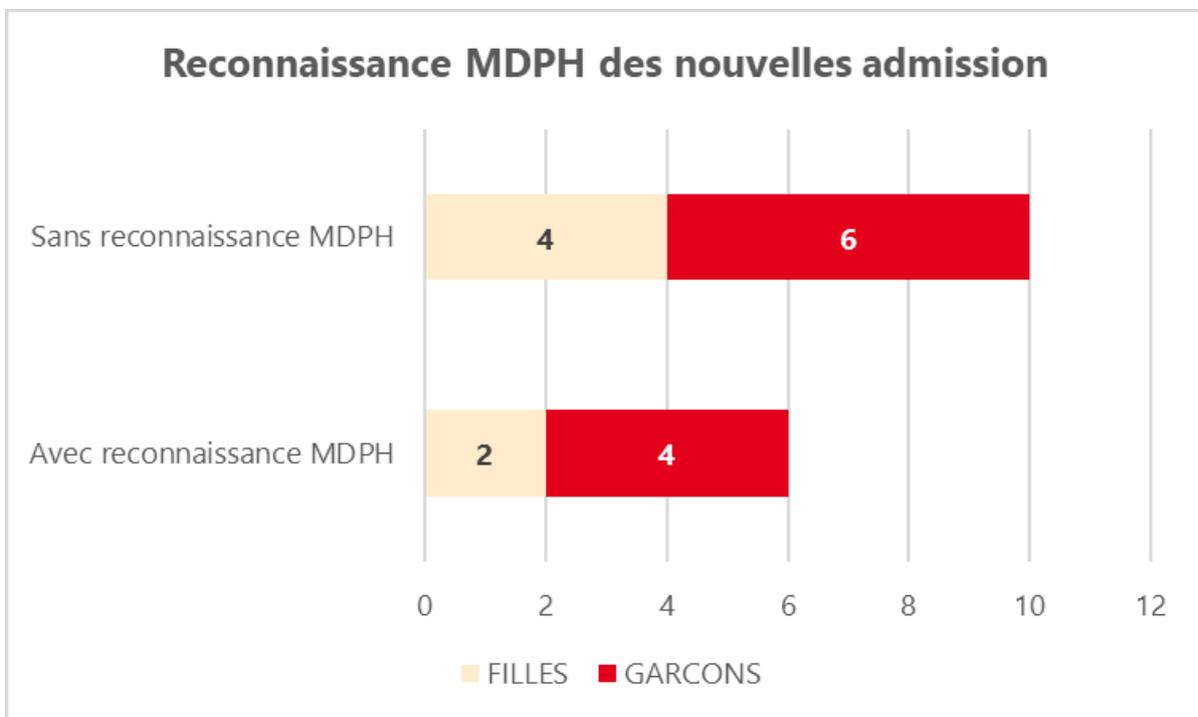


Les  $\frac{3}{4}$  des jeunes nouvellement accueillis au PAD vivaient au domicile familial avec ou sans mesure de protection, le quart restant était initialement placé en foyer avant leur retour en famille avec mesure de PAD.



Chez les filles, la moitié a entre 14 et 18 ans, chez les garçons un peu plus d'un tiers est dans cette tranche d'âge.

1/3 des jeunes admis ont entre 6 et 10 ans.



37,5% des nouvelles admissions bénéficient d'une reconnaissance MDPH.

### 10.3.3. Les replis

En 2021 :

13 jeunes ont bénéficié d'un repli, comptabilisés sur l'année ce nombre s'élève à 23 car :

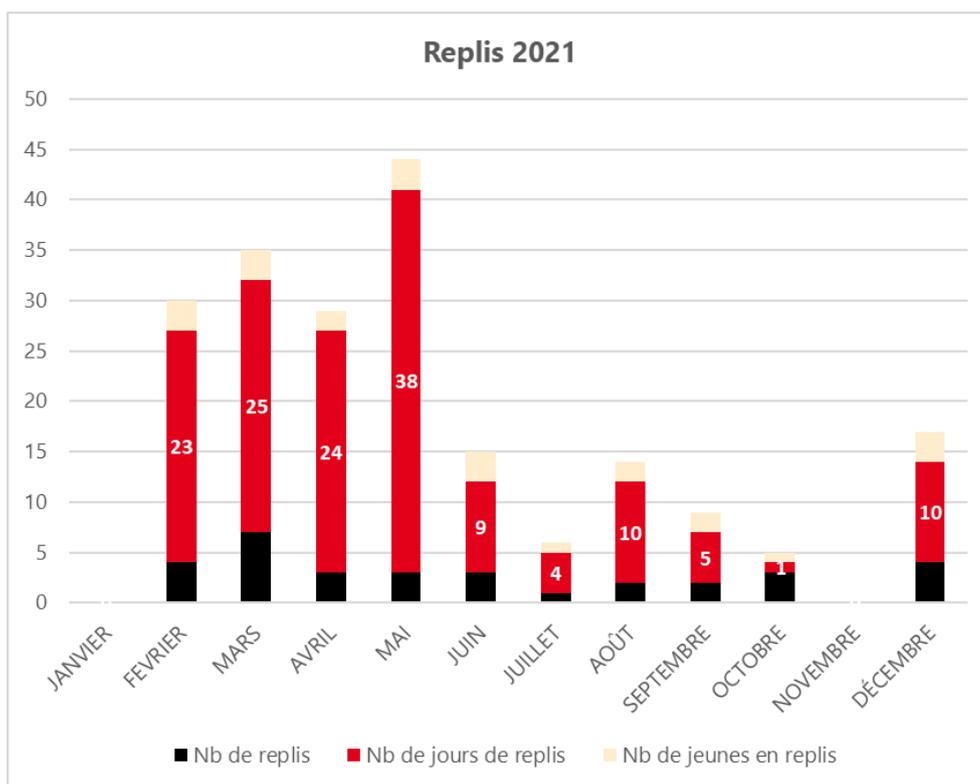
Une jeune a été en replis 7 fois à la Maison de l'enfance de la Trinité ;

Une autre 6 fois à la Villa Marie Ange ;

Trois, 3 fois (2 à la Guitare un autre à la Maison de l'enfance de la Trinité) ;

Un, 2 fois à la Maison de l'enfance e la Trinité.

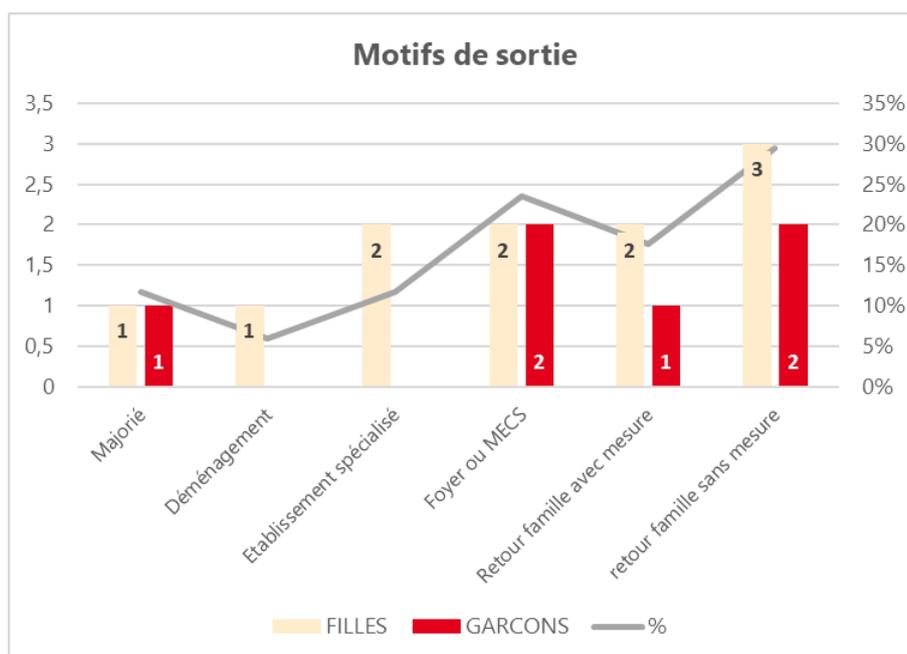
Le service a organisé en 2021, 32 replis correspondant à 149 journées



Le nombre de replis a été plus conséquent sur le premier semestre de l'année, peut-être en raison de la crise sanitaire et des confinements répétés depuis 2020 qui ont accru les tensions au sein des foyers. Pour le mois de mars 7 replis ont dû être organisés. Les mois de février et décembre comptabilisent 4 replis sur le mois.

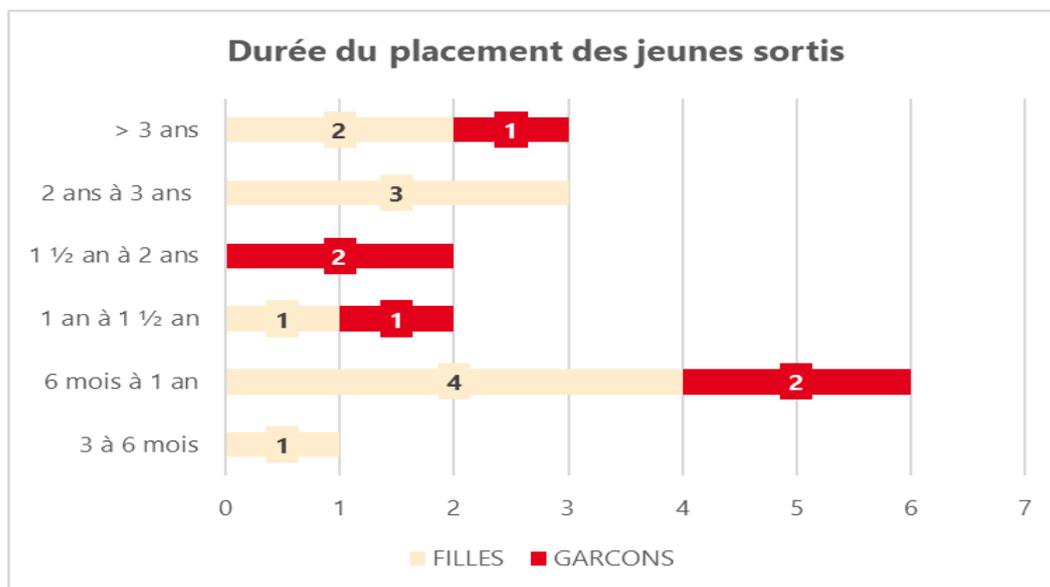
#### 10.3.4. Les sorties 2021

Sur l'année 17 jeunes ont quitté le dispositif du PAD, 10 filles et 7 garçons.



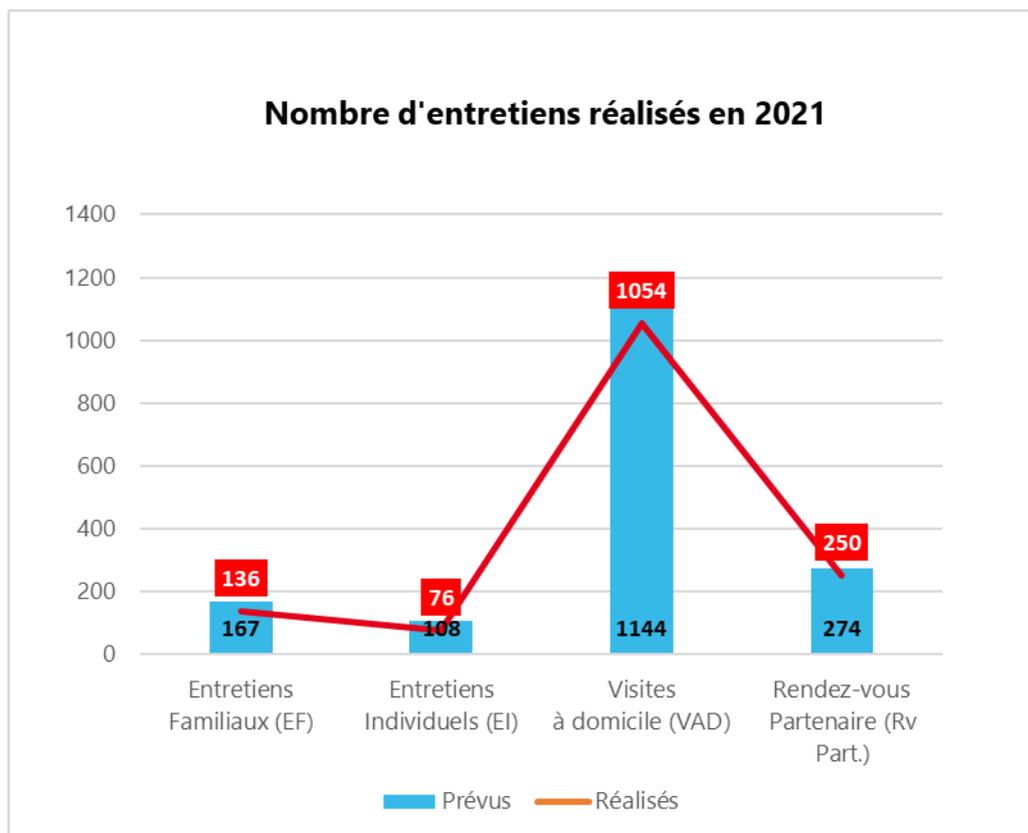
En 2021, 12 jeunes sont retournés au domicile familial, 7 sans mesures de protection (dont 2 majorités) 4 avec une mesure de protection (dont le déménagement) soit dans 70% des cas, chiffre qui démontre l'intérêt des mesures de PAD afin d'éviter ou de limiter les placements des jeunes.

Seuls 5 jeunes ont été orientés vers des établissements de soins (2 vers le dispositif l'Arche à Grasse) ou admis en FEAM (Foyers de l'enfance des Alpes Maritimes) ou MECS (3) quand la mesure PAD n'est pas suffisante.



41% des prises en charge des jeunes ont duré moins de 1 an, 24% entre 1 et 2 ans, 35% plus de 2 ans.

### 10.3.5. Les entretiens 2021



Le graphique montre qu'une grande part du travail éducatif se concentre sur les VAD (1054). Le travail avec les différents partenaires (MSD, Etablissements scolaires ...) représente un peu plus de 16% des entretiens.

14% des entretiens familiaux et individuels sont réalisés par les psychologues des services.

## 11. LES ELEMENTS DE CONCLUSION

Nous pouvons constater, que le PAD est une action qui remplit pleinement sa vocation d'accompagner à construire ou reconstruire un cadre de vie épanouissant et favorable pour les enfants et les jeunes pour qu'à terme les familles puissent ne plus avoir besoin de mesures de protection.

Les chiffres, nous confortent à dire que le Placement à Domicile permet un retour au domicile familial serein, sur les 17 sorties nous avons eu 11 retours en famille même si certaines situations bénéficient encore d'une mesure de suivi beaucoup plus légère (AED, AEMO). C'est tout le travail d'accompagnement et de proximité pour soutenir les familles dans leurs difficultés, restaurer le lien parents/enfants en valorisant leurs compétences. Ce qui a permis aux familles d'évoluer, de prendre ou reprendre confiance dans leur parentalité.

Le PAD est un dispositif éducatif qui relève de la relation de confiance. Cet accompagnement à domicile apporte la possibilité aux enfants et aux jeunes de grandir, de s'épanouir et de se construire dans leur environnement naturel.

## 12. LES PERSPECTIVES

### 12.1. L'accompagnement des jeunes adolescents vers leur majorité

En 2021, nous observons une nette augmentation d'accompagnement de jeunes adolescents au sein du service du Placement à Domicile.

Cette phase critique qu'est l'adolescence, laisse transparaître une certaine difficulté dans la prise en charge parentale et le maintien d'un cadre éducatif.

Nous faisons le constat évident d'un manque d'investissement de la part des parents mais également d'un manque de compréhension face aux difficultés que peuvent rencontrer leurs enfants. Deux problématiques importantes auxquelles l'équipe est confrontée dans l'accompagnement de ces jeunes et le soutien aux parents.

Lors de l'élaboration du Projet Personnalisé avec le jeune et sa famille, les axes primordiaux de travail identifiés sont le décrochage scolaire et la parentalité.

De même, l'entrée vers la majorité est un évènement perturbant pour les jeunes. Ils s'interrogent plus sur leurs responsabilités, leurs obligations, leur avenir professionnel. Ils se demandent si le projet personnalisé que nous les avons aidés à élaborer pourra être mené à terme.

Le projet personnalisé se construit avec le jeune, en lien avec sa famille. Les premières intentions de l'élaboration de ce document avec un adolescent proche de la majorité sont de l'amener à se questionner, réfléchir sur son avenir, ses projets mais aussi de se projeter dans la vie d'adulte, le préparer aux responsabilités qui vont découler de la majorité. Ce passage peut être plus ou moins compliqué selon les difficultés sociales auxquelles le jeune a été confrontés et s'il ne bénéficie pas de soutien à sa majorité.

En effet, la prise en charge d'un jeune de 17 ans, se fait dans un laps de temps très court, et instaurer une relation de confiance avec ces jeunes demande plus de temps, sans compter le temps d'observation nécessaire pour évaluer leurs besoins et construire un projet. Force est de constater que dans ces conditions, il est bien compliqué de pouvoir atteindre tous les objectifs qui ont été travaillés dans le projet personnalisé.

Aussi, nous constatons qu'au moment où le/la jeune se donne les moyens de faire évoluer sa situation et que cela commence à être positif, les 18 ans arrivent annonçant la fin de mesure. Le/la jeune se trouve seul(e), sans soutien.

C'est pourquoi, en lien avec nos partenaires des MSD (Maison des Solidarités), nous réfléchissons à la possible mise en œuvre de la poursuite de la mesure PAD en « **contrat jeune majeur** » afin de sécuriser le parcours et permettre aux jeunes d'avoir le soutien nécessaire pour concrétiser son projet et construire son autonomie.

*Ce projet a été motivé par une jeune suivie par le PAD, qui a verbalisé se sentir abandonnée par l'équipe. Elle a refusé le contrat jeune majeur proposé par l'équipe répondante de la MSD, déclarant qu'elle n'avait pas envie d'avoir de nouveaux travailleurs sociaux ni de reconstruire une relation de confiance, pour qu'au final que tout cela se solde une fois de plus par un nouvel abandon.*

La possibilité de continuer le suivi du PAD en « **contrat jeune majeur** » serait l'engagement d'un accompagnement plus ciblé pour ces jeunes qui atteignent la majorité et ainsi éviter les sorties sèches.

D'autant plus que le passage vers l'âge adulte pour ces jeunes, qui ont été placés ou qui ont eu une mesure de la protection de l'enfance, est beaucoup plus difficile que pour les jeunes de milieu ordinaire, et cela dans tous les domaines de la vie sociale, professionnelle et personnelle.

Pour ces jeunes, le service PAD est un soutien essentiel, la relation et la disponibilité de l'équipe facilitent l'accompagnement, l'observation, l'écoute des besoins, la prise en compte des possibilités et des difficultés, autant d'éléments indispensables à la mise en œuvre du projet personnalisé et de sa concrétisation.

## **12.2. L'importance d'une TISF au sein du Placement à Domicile**

Au sein du Placement à Domicile, nous avons pu constater les bénéfices du regard de la Technicienne de l'Intervention sociale et Familiale (TISF), à la suite des accueils de plusieurs stagiaires mais aussi grâce à la présence d'une éducatrice spécialisée anciennement diplômée TISF.

Lors de visites à domiciles, les éducateurs observent les besoins de l'intervention d'une TISF, tant dans l'accompagnement pour les documents administratifs mais également pour les actes de la vie quotidienne.

En effet, le technicien de l'intervention sociale et familiale (TISF) effectue une intervention sociale, éducative et préventive qui s'articule dans la complémentarité avec le travail de l'éducateur spécialisé.

Ainsi, tous deux accompagnent et soutiennent les familles, les personnes en difficulté de vie ou en difficulté sociale.

Leurs interventions s'effectuent au domicile, ce qui est en lien avec les missions du Placement à Domicile.

Les Techniciens de l'intervention sociale et familiale ont un rôle d'accompagnement sociale des usagers, et sont donc amenés à conduire des actions individuels ou collectives dans un cadre pluriprofessionnel et de partenariat.

Au sein du PAD, l'éducateur pourra observer les besoins des familles et faire intervenir le/la TISF pour solliciter un étayage complémentaire de la situation familiale mais surtout pour apporter un soutien différent à la famille en lui proposant des actions adaptées.

Aussi, au sein du placement à domicile, tous (cadres et équipe éducative) s'accordent à penser que la transmission des savoirs et des techniques nécessaires à l'autonomie de la vie quotidienne des personnes accompagnées est un domaine de compétence important pour les familles pris en charge par le service. Travail en complémentarité directe avec les interventions de l'éducateur spécialisé.

D'où la nécessité d'étudier la possibilité d'ouvrir un poste de TISF au sein du service du placement à domicile.

### III. LE LIEU RESSOURCE (LR)

---

#### 1. PRESENTATION DU LIEU RESSOURCE

Le Lieu Ressource est proposé aux différents services du secteur Enfance-Familles accueillant des jeunes de 6 à 18 ans en « rupture » ou en « décrochage » scolaire, le plus souvent dans l'« attente » d'une orientation ou dans l'« errance » sociale et psychologique.

Le Lieu Ressource utilise des ateliers comme vecteurs d'apprentissages afin que les jeunes retrouvent l'envie et le goût à penser leur devenir.

C'est un accompagnement très individualisé et nous utilisons divers supports pédagogiques pour :

- Permettre à l'usager une ouverture sur l'extérieur travailler la socialisation
- Rompre l'isolement
- Favoriser le lien avec le monde environnant

Selon les situations, l'équipe travaille en étroite collaboration avec les établissements scolaires des jeunes concernés. Elle est aussi sollicitée, lors de réunions et d'autres points pour construire le suivi pédagogique de l'enfant, ceci afin d'éviter les ruptures scolaires et sociales.

#### 2. LES MISSIONS ET OBJECTIFS

##### 2.1. Les missions

Le Lieu Ressource est un service qui accueille des enfants âgés de 6 à 18 ans pris en charge dans les différents services de la Fondation. Il a pour mission :

- ◆ De lutter contre le décrochage scolaire
- ◆ De favoriser l'accès à la formation ou à l'apprentissage
- ◆ D'accompagner les enfants ou les adolescents en difficultés scolaires vers plus d'autonomie
- ◆ De développer les potentialités et la citoyenneté des adolescents à travers des activités culturelles, sportives, artistiques, etc...

L'équipe du Lieu Ressource accompagne les jeunes dans leurs difficultés scolaires ou leurs difficultés de formation tout en tenant compte de leur histoire, de leur culture et de leurs souhaits. Elle permet également de rompre l'isolement social et favorise des temps individuels indispensables pour les jeunes hébergés pour lesquels le collectif institutionnel peut être difficile.

Quand cela est possible, le Lieu Ressource travaille avec la famille de manière constructive afin de permettre au jeune accueilli d'atteindre les objectifs visés par le projet.

##### 2.2. Les objectifs

- ◆ Remobiliser revaloriser sur un plan scolaire
- ◆ Travail autour de l'estime de soi
- ◆ Permettre un moment de recul
- ◆ Eviter les situations de rupture

- ◆ Donner un soutien pour leur permettre de dépasser leur angoisse
- ◆ Soutenir le projet soit de réorientation soit de rescolarisation
- ◆ Travail autour de la prévention
- ◆ Confrontation à la réalité
- ◆ Accompagnement vers une professionnalisation (apprentissage, stage, service civique...)

### 3. LES MODALITES D'ADMISSION

Après réception et étude du dossier d'admission, une présentation de la situation de l'enfant ou l'adolescent(e) est organisée au service avec l'équipe du Lieu Ressource et un représentant du service orienteur.

Après l'acceptation de la demande, un entretien d'accueil est organisé, en présence du jeune de son référent (et de sa famille, dans la mesure du possible). Au cours de cet entretien, l'équipe éducative :

- ◆ Définira avec le jeune les axes de travail en lien avec son projet ;
- ◆ Lui remettra les documents nécessaires à la prise en charge au Lieu Ressource (livret d'accueil, règlement de fonctionnement, etc.) ;
- ◆ Organisera la visite des lieux et espaces extérieurs.

Un contrat personnalisé sera proposé à chaque enfant accueilli afin de le responsabiliser et de le rendre acteur dans son projet scolaire et professionnel.

## 4. LE PUBLIC ACCUEILLI ET L'ACCOMPAGNEMENT

### 4.1. Les problématiques des jeunes repérées

Les problématiques des jeunes accueillis au Lieu Ressource sont celles recensées par les services orienteurs, elles s'inscrivent tant sur le plan scolaire que social.

### 4.2. Description des évolutions marquantes

On observe une nette augmentation du nombre de jeunes accueillis avec une reconnaissance MDPH.

## 5. LES MOYENS MIS EN ŒUVRE

### 5.1. Les supports du Lieu Ressource

- ◆ Médiation artistique
- ◆ Soutien à la scolarité
- ◆ Recherche professionnelle, recherche sur le terrain de stage
- ◆ Activité au jardin partagé (cf. partie 6-5 ci-après)
- ◆ Atelier culinaire
- ◆ Activité sportive / Boxe
- ◆ Epicerie social
- ◆ Actes ressource pour la découverte de métier manuel

- ◆ Thérapie animale / Equithérapie
- ◆ Potager Lou Pantail
- ◆ Atelier beauté
- ◆ Sensibilisation à l'environnement (Apis Mélliféra)
- ◆ Atelier Yoga

Elles sont proposées de manière hebdomadaire en fonction des besoins et des demandes de chaque jeune.

## 5.2. Les réunions d'équipe

La fréquence des réunions d'équipe est de deux par mois, à raison d'un vendredi sur deux et plus si nécessaire. Lors de ces réunions sont abordés les informations générales que le chef de service transmet à l'équipe ainsi que les points à aborder rédigés en amont. Il est question aussi de faire le point sur la semaine écoulée et à venir.

## 5.3. Les activités collectives

Le Lieu Ressource met en place des diverses activités et séjours afin de développer les compétences et le pouvoir d'agir des jeunes.

Divers ateliers manuels /artistiques permettent aux jeunes de développer et d'acquérir de nouvelles compétences par :

- La créativité et l'évasion dans le lâcher prise
- L'assiduité, la concentration
- La motricité
- La valorisation, l'estime de soi

Les objectifs éducatifs de prise en charge de chaque jeune sont définis en amont.

Par ce biais, des ateliers collectifs sont proposés pour permettre la confection des décorations des différentes fêtes tout au long de l'année (Noël, Carnaval, Halloween...)



Dans la continuité de ces ateliers et à la demande du psychologue de la MET, nous avons rénové son bureau. Plusieurs jeunes ont participé à ce projet, chacun avec ses savoirs faire et compétences.



### **Le Sport au Lieu Ressource**

L'activité physique est un support qui va permettre aux jeunes de développer des ressources physiques, sociales et psychiques. La pratique sportive apporte au jeune l'apprentissage de nouvelles règles de jeu, elle l'aide à développer diverses connaissances, notamment sur le matériel sportif, comment l'utiliser, l'entretenir et le respecter. Elle apprend également à l'enfant à travailler sur sa capacité d'écoute et de concentration et développe chez le jeune une réelle volonté à se dépasser.

A travers l'activité physique nous aidons l'enfant à favoriser les liens, au cours d'une activité sportive où sont mêlés équipe éducative et enfants et ensuite les liens d'enfants à enfants en organisant des rencontres entre les différents services de la Fondation.

L'activité sportive permet également à l'enfant de changer d'environnement. Nous organisons régulièrement des balades en extérieur, nous participons à des actions sportives organisées comme la No Finish Line, ainsi que la boxe, atelier mis en place de manière régulière depuis le mois d'avril 2021 (2 fois par mois) qui permet aux jeunes une maîtrise de soi, de faire face aux problèmes quotidiens dans la vie, de stimuler la confiance et l'estime de soi.



### ***NO FINISH LINE***



## L'éducation par l'apprentissage scolaire :

Dans nos missions de lutte contre le décrochage scolaire, nous consacrons deux soirées (mardi et jeudi 16h30 19h) et une matinée (mercredi 10h 12h) d'aide aux devoirs pour les jeunes scolarisés qui présentent des difficultés scolaires.

Cette aide aux devoirs régulière a permis à certains jeunes de se remobiliser et même d'obtenir une récompense du collège (élève méritante).



## Education à la solidarité et à de futurs métiers, cuisine, potager, bricolage....

L'objectif est de découvrir le mode du travail, de susciter des envies et des désirs, de découvrir et/ou de renforcer des compétences.

### Partenariat avec

#### ➤ L'épicerie solidaire :

Tous les jeudis à l'épicerie, les jeunes peuvent y faire :

- ✓ De la mise en rayon
- ✓ De manipulation de la caisse
- ✓ De l'accueil du public, la prise de rdv
- ✓ De la préparation de colis en fonction d'un budget
- ✓ D'autres missions attachées à l'épicerie (compost, livraison, atelier cuisine anti gâchis...)

### ➤ **Le potager Lou Pantail « le jardin solidaire »:**

Tous les mardis à Lou Pantail, c'est l'occasion pour nos jeunes qui sont souvent exclus de se retrouver autour de différents projets dans un lieu inhabituel pour eux : la campagne.

Ainsi nous avons élaboré avec le responsable du site un projet autour de la nature, des fruits et légumes de saison. Les jeunes ont pu découvrir les différentes techniques pour les faire pousser lors d'atelier semis. Ils ont également appris à travailler la terre afin de les planter et à participer à l'entretien du potager lors d'ateliers débroussaillage et nettoyage du terrain. Les récoltes et le plaisir de cuisiner ces produits de la terre sont venus enrichir l'apprentissage du mieux manger. Nous avons pu constater qu'en un an et demi les jeunes accompagnés arrivent enfin à faire des menus uniquement avec les légumes de saison et du potager, à élaborer un menu avec les produits récoltés à Lou Pantail. Cette année encore nos jeunes ont pu récolter le basilic et le transformer en pistou.



Durant cette période nous avons pu mettre en place d'autres projets toujours en lien avec la nature et l'environnement, ainsi les jeunes ont pu participer à la création du poulailler, aujourd'hui les plus jeunes adorent venir rendre visite aux poules, les nourrir, ramasser les œufs, et les plus grands ont même appris à entretenir ce poulailler. Nous avons également participé à la création de 3 ruches peintes avec de la peinture écologique non chimique pour les abeilles, les jeunes ont récolté le miel et l'ont mis en pot.

Les jeunes ont pu également participer à la création d'un jeu de société basé uniquement sur les saisons, les fruits et légumes et l'environnement.

Nos temps à Lou Pantail sont essentiels et nous permettent aussi de continuer le travail entamé sur l'écologie, d'autres manières de consommer, de recycler, les jeunes doivent faire le tri, ont appris à composter et depuis peu à donner les restes aux poules, ce qui était inconcevable pour tous il y a encore quelques mois !!

Lou Pantail est également un lieu de mixité sociale. Les jeunes y croisent régulièrement d'autres enfants qui viennent avec leur famille accompagnée par le service migrant. Nous travaillons tous les mardis avec un groupe d'enfants accueillis en IME. Ces moments de partages sont très importants pour nos jeunes, nous pouvons travailler la socialisation et leur faire accepter les différences de chacun.



## **L'ATELIER CUISINE**

C'est une action qui se déroule tous les midis.

L'idée est d'essayer de donner la possibilité aux enfants de choisir la recette en leur donnant les moyens de varier les menus.

Dans un deuxième temps, lister avec les enfants les ingrédients nécessaires pour l'élaboration de la recette. Ensuite, faire les courses, en grande surface ce qui donne aussi une notion de budget aux jeunes.

La participation de chacun amène aux partages des tâches et du respect des autres.

Cuisiner est une expérience sensorielle à travers un travail collectif qui renforce l'estime de soi.

S'approprier et expérimenter des techniques de cuisson, de nouvelles recettes, des techniques de coupe avec des aliments qu'ils n'ont pas l'habitude d'utiliser ni de consommer.

Un accompagnement autour de la socialisation, au travers de moments d'échanges, de savoir, de culture. Ce sont des moments de convivialité qui sont très valorisants et qui contribuent au bien-être.

Le choix de recettes équilibrées permet aussi un accompagnement à une éducation à l'hygiène alimentaire.



## **LA MEDIATION ANIMALE**

En continuité avec notre projet de l'an dernier nous nous sommes axées sur *la médiation animale*, qui est un support d'apprentissage de nouveaux comportements ou de nouvelles formes d'interactions. Nous avons pu développer différents partenariats avec la ferme pédagogique de l'Escarène, des éducateurs canins en lien avec Apis Méllifera avec qui nous collaborons de manière régulière.

De plus un nouveau partenariat s'est mis en place avec l'écurie la Guérinière où nous nous rendons 2 fois par mois depuis le mois de juin 2021.

Les séances sont basées sur la relation avec le cheval afin de créer une interaction entre l'animal et l'enfant souffrant de problèmes psychiques ou comportementaux.

En effet l'équithérapie s'attache à améliorer les angoisses, le langage, certains troubles du comportement mais aussi le manque de confiance en soi.

De plus, les enfants vont avoir l'opportunité de montrer une partie du travail effectué avec le cheval à travers un spectacle qui aura lieu en mars 2022.

Quoi de mieux pour renforcer l'estime de soi ...



Nos canaris arrivés aux printemps 2020, sont toujours présents au Lieu Ressource, la famille s'est encore agrandie au printemps 2021, nous projetons donc de construire prochainement une volière plus grande avec les jeunes.

Avoir ces oiseaux sur le groupe est un bon support afin de responsabiliser les enfants en organisant le nourrissage quotidien, et le nettoyage de leur habitat... il s'agit de travailler avec eux l'anticipation, le partage des tâches, la bienveillance envers un autre être vivant et l'importance d'une bonne hygiène.



### **Les ateliers Beauté :**

Il est important de développer une certaine confiance en soi, pour tendre à un épanouissement personnel.

Cette confiance en soi peut se travailler par le fait de prendre soin de soi ; se sentir belle ou beau, se sentir bien dans sa peau.

Avec cet atelier nous proposons des séances de manicure, maquillage et de massage éventuellement.

Nous y abordons aussi la question de l'hygiène, d'être propre et présentable pour soi mais aussi pour les autres. Cela est important pour se sentir bien, s'accepter et avancer dans les projets.

Nous espérons ainsi créer et favoriser un sentiment de bien-être et d'estime de soi.



### **Activités durant les vacances scolaires**

Pendant les vacances scolaires notamment nous faisons découvrir aux jeunes des activités, des paysages, des plaisirs nouveaux pour laisser place à des moments de partages, et de souvenirs.

Cette année encore nous avons décidé de repartir en mini séjour durant 4 jours avec les enfants que nous prenons en charge tout au long de l'année et qui ne peuvent pas bénéficier de vacances en famille. Ce sont des jeunes issus majoritairement du service du PAD et de l'AED.

Durant ce séjour, on a trouvé intéressant de pouvoir les observer dans un autre contexte et surtout de les amener à découvrir autre chose et sortir de leurs isolements.

Pour certains d'entre eux, c'est toujours avec plaisir et envie qu'ils viennent surtout ceux placés dans les MECS. Pour les autres jeunes, qui ne sortent quasiment jamais de leur domicile qui n'arrivent pas à se projeter en vacances cela a pu être compliqué.

Pour les plus isolés, ce séjour leurs a permis de découvrir des activités, de s'émerveiller, d'être dans le partage et l'échange le reste du groupe. Nous avons pu découvrir d'autres aspects de leurs personnalités

Certains jeunes n'étaient jamais sortis de la ville de Nice. Ces nombreuses activités, sorties et paysages ont été un réel émerveillement.

Ce camp a aussi permis de s'apercevoir que beaucoup de gestes de la vie quotidienne ne semblaient pas être encore acquis ; se laver, s'habiller, manger correctement ne sont pas des actes évidents pour tout le monde.

Nous avons donc pris le temps aussi durant le séjour de les accompagner autour de l'hygiène et de l'importance de devenir autonome sur certaines tâches.

Le contexte différent de leurs habitudes a été propice à des échanges très intéressants.

En effet, nous avons passé 4 jours avec les jeunes et avons pu observer d'autres comportements. Dans notre accompagnement ces évaluations permettent d'affiner au mieux les besoins de l'enfant et objectifs d'accompagnements

A notre retour de camp, nous avons fait un retour au éducateurs référents.

Nous sommes dans l'idée de renouveler le camp en le travaillant tout au long de l'année particulièrement avec ceux qui n'ont pas réussi à venir en espérant qu'ils puissent y aller l'année suivante.



## **SENSIBILISATION A L ENVIRONNEMENT (APIS MELLIFERA)**

### **Atelier jardinage en partenariat avec Apis Mellifera et animé par Cécile**

Cette année encore notre partenariat avec Cécile a porté ses fruits, nous avons pu faire différents ateliers autour du compost, des insectes qui y vivent, de l'utilisation que l'on peut en faire au quotidien dans un jardin ou un potager. Les enfants, surtout les plus jeunes, semblent avoir réellement compris l'intérêt de ce système écologique et s'en sont très bien saisi. En début d'été, les jeunes ont pu faire le potager de la MET (tomates, melons, fraises, tournesol...) et en octobre nous avons planté les tulipes dans le jardin du Lieu Ressource, tout cela en utilisant uniquement le compost de la MET.

À la vue de l'implication des jeunes durant ces ateliers, Cécile nous a proposé de participer également une fois par mois à différents ateliers découverte de la faune et la flore et de médiation animale. Ainsi les jeunes ont eu la chance de pouvoir aller à la rencontre d'un troupeau de vaches, d'observer les différents oiseaux (migrateurs ou non) de notre région, de passer une après-midi avec des ânes, de rencontrer des dresseurs de chien (ce qui a permis à certains d'avoir moins peur), de partir à la recherche des différents insectes butinant ou non...

Les jeunes apprécient beaucoup ces différents ateliers et la manière pédagogique de Cécile contribue à un vrai impact positif sur les jeunes et leur façon de découvrir le monde qui les entoure.



## **ATELIER YOGA**

Cette année nous avons ajouté un nouvel atelier hebdomadaire pour nos jeunes, le Yoga.

En effet il nous semble important et nécessaire de leur apporter une activité de bien être qui les amènera à se sentir mieux et ainsi aller de l'avant.

Les objectifs de cet atelier sont :

- ✓ Mieux se connaître
- ✓ Mieux partager, vivre ensemble
- ✓ Être plus à l'écoute de soi-même et de l'autre
- ✓ Faire face aux émotions et à la fatigue
- ✓ Se calmer, se détendre, respirer
- ✓ Découvrir les possibilités de son corps
- ✓ Prendre confiance en soi et en l'autre
- ✓ Prendre conscience des 5 sens
- ✓ Avoir de l'empathie pour soi et l'autre
- ✓ Gérer son stress

A la fin de cet atelier l'animatrice met également en place un moment dit de « philo », afin de reprendre verbalement avec eux leurs émotions, de leur apprendre à mettre des mots sur ce qu'ils ressentent. Débattre, discuter afin de délier la parole, de réfléchir, et d'écouter ensemble. Pour un mieux-être et vivre ensemble

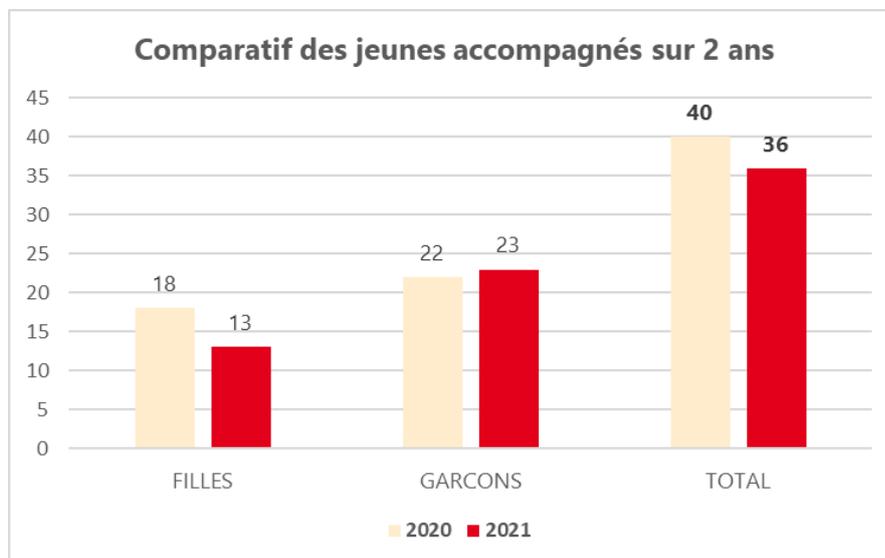
Les jeunes ont bien adhéré à cet atelier, ils disent ressentir un réel bien être, certain arrivent même à mettre en pratique ce qu'ils y apprennent dans leur quotidien, ainsi nous allons poursuivre ses séances pour l'année 2022.



## 6. ELEMENTS CHIFFRES ET ANALYSE

### 6.1. L'activité globale 2021

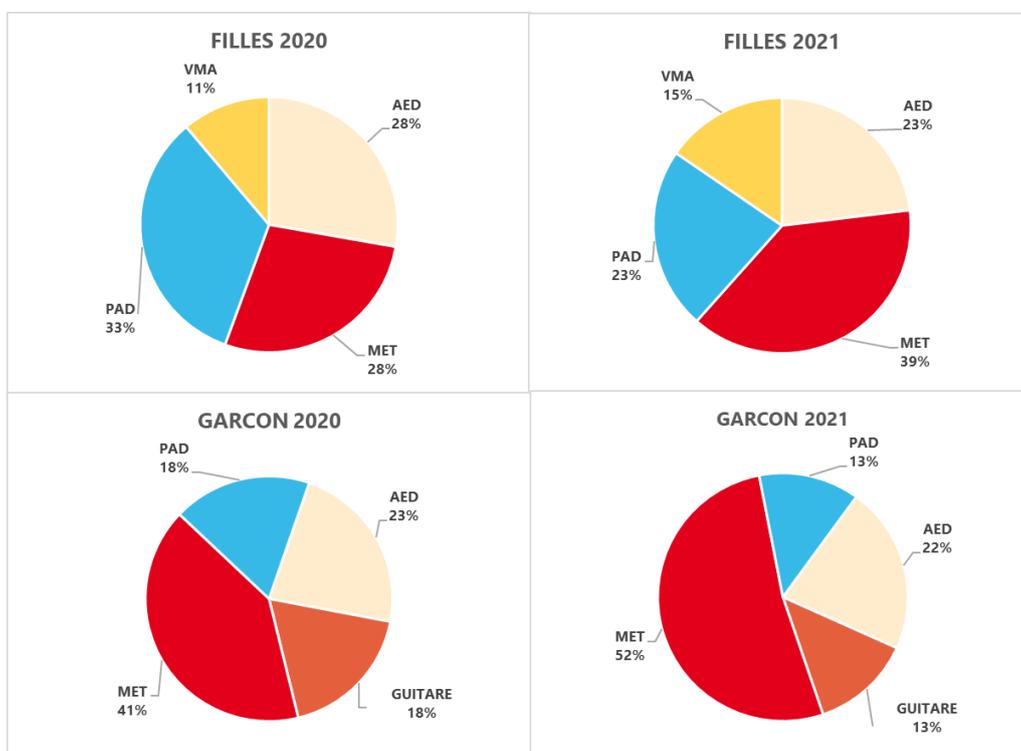
#### Comparatif 2020/2021



Le graphique ci-dessus montre une légère baisse du nombre de jeunes suivis en 2021, qui s'explique par un nombre plus important de prise en charge en 2020 en raison de la pandémie de COVID.

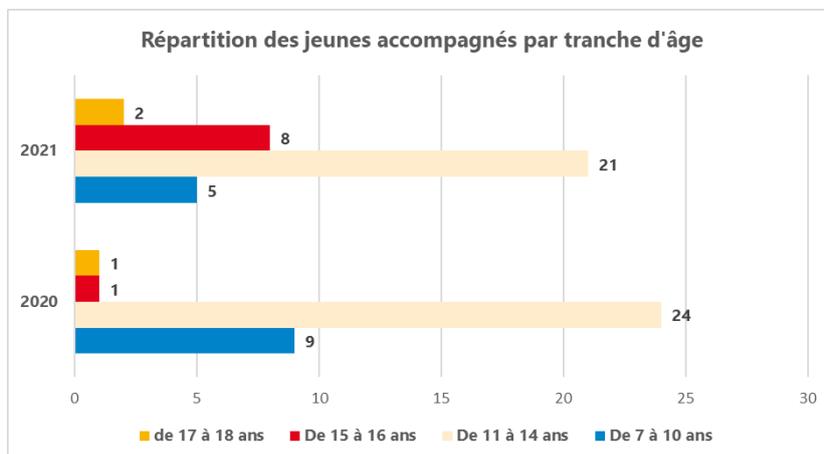
Il montre également que le nombre de prise en charge de garçon est constante alors que celle du nombre de fille a baissé de 28%

#### EVOLUTION DE LA PRISE EN CHARGE DES JEUNES PAR SEXE

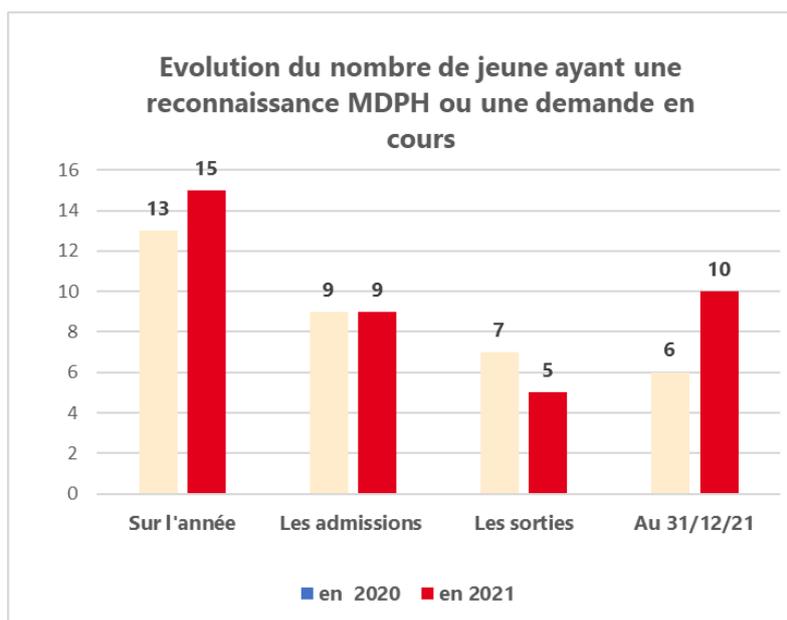


Les diagrammes ci-dessus présentent l'évolution de l'origine des orientations par sexe, ainsi sur l'activité globale de 2021, 39% des filles étaient orientées par le service de la Maison de l'Enfance de la Trinité, chiffre qui a évolué de 11% par rapport à 2020, même constat pour les garçons avec 52% contre 41 en 2020.

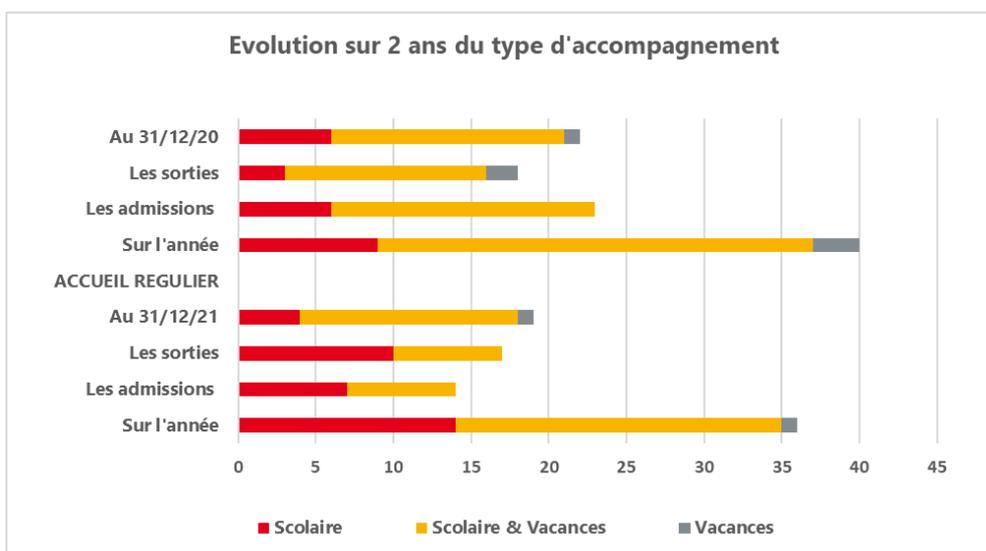
Cette évolution s'explique par le fait QUE la majorité des nouveaux admis en 2021 ont été orientés par la Maison de l'enfance de la Trinité.



Comme en 2020, la majorité des jeunes accueillis au Lieu Ressource cette année ont entre 11 et 14 ans.



Le graphique met en exergue l'augmentation constante du nombre de jeunes accueillis sur le Lieu Ressource bénéficiant d'une reconnaissance MDPH, plus 2 sur l'ensemble de l'année, plus 4 en fin d'année car en 2021, 2 jeunes de moins sont sortis du dispositif avec cette spécificité.



L'histogramme met en évidence que majoritairement en 2020 et 2021 les jeunes sont essentiellement accompagnés sur les temps scolaires et lors des périodes de vacances. Ce constat est effectif quel qu'en soit l'origine (admissions ou sorties) ou la période de l'année.

## 6.2. L'exercice 2021

### Type d'accueil

Le Lieu Ressource accompagne des jeunes de manière régulière, un contrat tripartite avec le jeune et/ou sa famille, le service orienteur et le Lieu Ressource est conclu en fonction des besoins du jeune. Il engage toutes les parties. Il stipule les objectifs de la prise en charge, les différentes activités auxquelles le jeune peut participer mais aussi la durée du contrat et la fréquence à laquelle le jeune est présent sur le Lieu Ressource.

Mais, le Lieu Ressource peut également accueillir ponctuellement des jeunes, à la demande des services orienteurs, qui sont en repli sur les Studios ou la MET, qui ont été exclus temporairement de l'école ou du collège, ou sur des temps de vacances.

JEUNES ACCOMPAGNES	FILLES	GARCONS	TOTAL	%
Accueil régulier	13	23	36	60%
Accueil ponctuel	13	11	24	40%
<b>TOTAL</b>	<b>26</b>	<b>34</b>	<b>60</b>	

Ainsi en 2021, le Lieu Ressource a accompagné 60 jeunes tout au long de l'année, 60% d'entre eux de manière régulière, les 40% restant de manière ponctuelle.

Ce résultat est important à prendre en compte car il témoigne de la capacité de l'équipe éducative à s'adapter pour apporter à ces jeunes un accueil de qualité et répondant à leur besoin sans les connaître au préalable. Ainsi, il n'est pas toujours aisé de les inclure aux activités prévues et sur les groupes déjà établis.

Cette année, l'équipe a accueilli 24 jeunes ponctuellement.

## Les services orienteurs

ACCUEIL REGULIER Service orienteur	FILLES	GARCON	TOTAL	%
AED	3	5	8	22%
GUITARE		3	3	8%
MET	5	12	17	47%
PAD	3	3	6	17%
VMA	2		2	6%
<b>TOTAL</b>	<b>13</b>	<b>23</b>	<b>36</b>	

En 2021, la majorité des enfants accueillis (47%) au Lieu Ressource étaient orientés par la Maison de l'Enfance de la Trinité, ce qui s'explique par la proximité des locaux et dont la facilité d'échanges entre les différentes équipes éducatives. Avec un nombre important de jeunes garçons pour qui ce type d'accompagnement semblent salubre pour les changer de leur quotidien et leur apporter d'autres perspectives.

ACCUEIL PONCTUEL Service orienteur	FILLES	GARCON	TOTAL	%
AED	1	1	2	8%
GUITARE	0	2	2	8%
MET	5	2	7	29%
PAD	7	6	13	54%
VMA	0	0	0	0%
<b>TOTAL</b>	<b>13</b>	<b>11</b>	<b>24</b>	

Les accueils ponctuels quant à eux étaient en majorité des jeunes suivis avec le service du Placement à Domicile (PAD). En effet, dans le cadre de la prise en charge, le PAD peut si la situation dans la famille est critique, demander un repli du jeune sur la Maison de l'Enfance de la Trinité, pour permettre d'apaiser la situation et permettre un retour du jeune dans de meilleures conditions. Ainsi un jeune hébergé à la maison de l'enfance le temps d'un repli, sera souvent pris en charge par le Lieu Ressource afin de lui permettre d'avoir des activités de groupe mais également apporter un autre éclairage de la situation par le point de vue de l'équipe éducative du Lieu Ressource.

## L'âge des jeunes accompagnés

ACCUEIL REGULIER Service orienteur	Moyenne d'âge	ACCUEIL PONCTUEL Service orienteur	Moyenne d'âge
AED	14,5	AED	14,5
GUITARE	15	GUITARE	17,5
MET	12	MET	11
PAD	11	PAD	12
VMA	16	VMA	

Que les jeunes soit accueillis de manière régulière ou ponctuelle, la moyenne d'âge suivant les services orienteurs est similairement la même, à l'exception de ceux orientés par la Guitare. En effet, l'âge moyen des jeunes accueillis ponctuellement est 17 ans ½ au lieu de 15 les accueils réguliers. Cette différence s'explique par le fait que les jeunes en repli sur les studios de la Maison de l'Enfance sont juste plus âgés.

ACCUEIL REGULIER Répartition par tranche d'âge	FILLES	GARCON	TOTAL	%
De 7 à 10 ans	2	3	5	14%
De 11 à 14 ans	6	15	21	58%
De 15 à 16 ans	3	5	8	22%
de 17 à 18 ans	2		2	6%
TOTAL	13	23	36	

La répartition par tranche d'âge des jeunes accompagnés par le Lieu Ressource montre que les jeunes âgés de 11 à 14 sont majorité à 58% et dans les ¾ ce sont des garçons. La raison est simple, les jeunes de cet âge ont une plus grande propension au décrochage scolaire, ils se cherchent, se posent plein de questions sur leur avenir et sont surtout en pleine puberté avec tous les changements et bouleversements que cela suscite.

Cela s'explique également par le fait que les tableaux précédents sur la provenance des jeunes avaient montré que la Maison de l'enfance était le principal orienteur et que dans 70% des cas il s'agissait de jeunes garçons.

## Les motifs de prise en charge

ACCUEIL REGULIER Répartition par nb de motif d'admission	NB	%
1 MOTIF	13	36%
2 MOTIFS	23	64%
TOTAL	36	

Dans les 2/3 des cas les jeunes admis au Lieu Ressource le sont suivant deux motifs.

ACCUEIL REGULIER Répartition par nb de motif d'admission	Exclusion scolaire	Déscolarisation	Soutien scolaire	Prévention décrochage scolaire	Temps récréatifs et éducatifs	TOTAL
1 seul MOTIF	0	6	2	3	2	13
%	0	46%	15%	23%	15%	

Dans 46% des cas les jeunes orientés pour un seul motif le sont en raison du fait qu'ils sont déscolarisés.

ACCUEIL REGULIER Répartition par nb de motif d'admission	Exclusion scolaire	Déscolarisation	Soutien scolaire	Prévention décrochage scolaire	Temps récréatifs et éducatifs	TOTAL
1er MOTIF	3	5	9	5	1	23
2nd MOTIF	0	3	1	6	13	23
TOTAL	3	8	10	11	14	46
%	7%	17%	22%	24%	30%	100%

Il s'avère que dans 30% des cas, les jeunes admis au Lieu Ressources suivant différents motifs le sont car ils ont besoin de temps récréatifs et éducatifs.

Pour respectivement 24% et 22 % des jeunes l'orientation vers le Lieu Ressource vise à prévenir le décrochage scolaire ou pour apporter une aide au travail et un soutien scolaire.

### Les temps de prise en charge

ACCUEIL REGULIER	Scolaire	Scolaire & Vacances	Vacances	TOTAL
Sur l'année	14	21	1	36
Les admissions	7	7		14
Les sorties	10	7		17
Au 31/12/21	4	14	1	19

En 2021, le contrat de 21 jeunes avec le Lieu Ressource stipulait la prise en charge sur des temps scolaires et durant les congés scolaires. En fin d'année, cette prise en charge est effective pour 74% des jeunes.

### Les reconnaissances MDPH

ACCUEIL REGULIER Avec reconnaissance MDPH	FILLES oui	FILLES non	FILLES En cours	GARCON oui	GARCON non	GARCON En cours	TOTAL	TOTAL Avec MDPH et en cours	%
Sur l'année	3	11	0	10	10	2	36	15	42%
Les admissions	1	3	0	7	2	1	14	9	64%
Les sorties	1	4	0	4	8		17	5	29%
Au 31/12/21	2	7	0	6	2	2	19	10	53%

Le tableau ci-dessous montre que sur l'exercice 2021, le Lieu Ressource, a accompagné 15 jeunes avec une reconnaissance MDPH ou avec une demande en cours (soit 42% du public accueilli régulièrement)

Pour ces jeunes il convient d'avoir une approche adaptée pour leur offrir un accompagnement singulier en fonction de leurs différentes problématiques, ce qui signifie que l'équipe éducative doit être particulièrement vigilante, à l'écoute, disponible et savoir faire preuve d'un grand professionnalisme pour répondre à leur besoin spécifique.

Ces nécessités sont de plus en plus indispensables devant l'augmentation du nombre de jeunes bénéficiant de cette reconnaissance (sur les 14 nouveaux jeunes rentrés dans le dispositif 9 ont cette reconnaissance ce qui représente 64% des nouveaux admis). En fin d'exercice, 53% des jeunes toujours accompagnés disposent de cette reconnaissance.

### Les prises en charge

JEUNES ACCOMPAGNES		NB
Accueil régulier		1115
Accueil ponctuel		66
TOTAL		1181

En 2021, le Lieu Ressource dénombre sur les 165 jours effectifs d'accueil un total de 1181 prises en charge, sur les 165 jours effectifs. Pour les accueils réguliers, cela représente une moyenne de 6,4 enfants accueillis par jour.

ACCUEIL REGULIER				NB de Prise en Charge
Répartition par nombre de jours de présence	FILLES	GARCON	TOTAL	
De 1 à 10 jours		8	8	50
De 11 à 30 jours	5	11	16	267
De 31 à 50 jours	2	1	3	128
> 50 jours	6	3	9	670
TOTAL	13	23	36	1115

La lecture du tableau ci-dessus montre que 9 jeunes ont bénéficié d'une prise en charge de plus de 50 jours dans l'année soit 670 ce qui représente 60% des prises en charge globale. Un jeune a fréquenté 108 fois le Lieu Ressource en 2021.

23% des prises en charge résulte de la fréquentation 11 à 30 jours de 16 jeunes au Lieu Ressource.

### 6.3. Les admissions 2021

JEUNES ACCOMPAGNES	FILLES	GARCONS	TOTAL
Accueil régulier	4	10	14
Moyenne d'âge	12,25	12,9	

En 2021, 14 nouveaux jeunes ont été orientés au Lieu Ressource, 2/3 d'entre eux des garçons.

Qu'ils soient filles ou garçons la moyenne des âges se situe entre 12 et 13 ans. Néanmoins le plus jeune accueilli avait 9 ans, le plus âgé 18.

ACCUEIL REGULIER					
Service orienteur	FILLES	GARCON	TOTAL	%	
AED	1	3	4	29%	
GUIPURE		2	2	14%	
MET	2	4	6	43%	
PAD		1	1	7%	
VMA	1		1	7%	
TOTAL	4	10	14		

Sur les 14 jeunes qui ont intégré le dispositif du Lieu Ressource en 2021, 6 d'entre eux (soit 43%) ont été orientés par la Maison de l'Enfance de la Trinité dont 4 étaient des garçons

Cette année, le service de l'AED a été le deuxième service orienteur.

ACCUEIL REGULIER		
Répartition par nb de motif d'admission	NB	%
1 MOTIF	6	43%
2 MOTIFS	8	57%
TOTAL	14	

Dans 57% des cas, les jeunes étaient orientés suivant 2 motifs.

ACCUEIL REGULIER	Exclusion scolaire	Déscolarisation	Soutien scolaire	Prévention décrochage scolaire	Temps récréatifs et éducatifs	TOTAL
Répartition par nb de motif d'admission						
1er MOTIF	1	2	2	3		8
2nd MOTIF		1	4	3		8
TOTAL	1	3	6	6	0	16
%	6%	19%	38%	38%	0%	100%

Les motifs d'orientation pour l'exercice 2021, ont été à pourcentage égale la prévention au décrochage scolaire et le soutien scolaire (38%), vient ensuite la déscolarisation (19%).

#### 6.4. Les sorties 2021

En 2021, 17 jeunes sont sortis du dispositif, 5 filles et 12 garçons, le plus jeune avait 7ans, le plus âgé 18 ans.

MOTIFS DE SORTIE	FILLES	GARCONS	TOTAL
Amélioration de la scolarité Rescolarisation	1	2	3
Fin de contrat LR		2	2
Fin de mesure > Autre Etbl.	1	2	3
Fin de mesure > Guitare		2	2
Fin de mesure > Retour famille	2	4	6
Majorité	1	0	1
<b>TOTAL</b>	<b>5</b>	<b>12</b>	<b>17</b>

A l'issue de la fin de mesure du service orienteur 6 jeunes ont pu retourner au domicile familial (soit 35% des sorties).

29% ont été orienté vers une autre structure (5 jeune dont 2 à la Guitare).

La majorité d'une jeune fille a mis fin à la prise en charge.

Pour 2 jeunes le contrat avec le Lieu Ressource a pris fin à l'issue de la durée fixée et n'a pas été reconduit.

Pour les 3 autres l'amélioration de la scolarité ou la rescolarisation n'a plus nécessité une prise en charge par le Lieu Ressource.

MOTIFS DE SORTIE	Amélioration de la scolarité Rescolarisation	
FILLES	1	Orientée pour du soutien scolaire en septembre 2020, elle a réussi son passage en Seconde
GARCONS	2	Déscolarisés lors de l'orientation en 2020 et 2021, l'un a repris une scolarité en 3°, l'autre a été orienté en Lycée Prof.

Le tableau ci-dessus retrace le parcours des 3 jeunes sortis du dispositif pour lesquels les objectifs ont pu être mené à leur terme.

### Durée des prises en charge

Sur les 17 jeunes sortis en 2021, 3 d'entre eux étaient suivis depuis 2019, 9 depuis 2020 et les 5 autres en cours d'année. Ce constat montre que les jeunes sont accompagnés majoritairement (53%) par le Lieu Ressource un an à un an et demi.

En 2021, la durée moyenne d'un accompagnement avec le Lieu Ressource est de 323 jours.

### 6.5. Au 31/12/2021

En fin d'exercice et en début d'exercice 2022, le Lieu Ressource accueille de manière régulière 19 jeunes, 9 filles et 10 garçons.

4 D'entre eux sont pris en charge depuis 2019, 6 depuis 2020 et 9 sont arrivés en cours d'année.

## 7. LES PARTENAIRES DU LIEU RESSOURCE

Partenariats en internes	Partenariats et réseaux externes
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Epicerie solidaire (Banque alimentaire)</li> <li>- Potager Lou Pantail « le jardin solidaire »</li> <li>- Actes ressource</li> <li>- Commission sport</li> <li>- AED</li> <li>- PAD</li> <li>- Foyer « La Guitare »</li> <li>- Foyer « Villa Marie-Ange »</li> <li>- Maison de l'Enfance de la Trinité (groupe des petits et des grands)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Forum Jorge François</li> <li>- La ferme pédagogique de l'Escarène</li> <li>- Label Abeille</li> <li>- Apis Médiféra</li> <li>- Parc Phoenix</li> <li>- Médiathèque de la Trinité</li> <li>- Association Children's future</li> <li>- Association monégasque les enfants de Frankie</li> <li>- Brigade de Prévention de la Délinquance Juvénile</li> <li>- Bureau d'Information Jeunesse</li> </ul>

Les partenaires scolaires	Les partenaires de la formation professionnelle
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Collège Mistral</li> <li>- Collège La Bourgade</li> <li>- Collège Fabre</li> <li>- Collège L'Archet</li> <li>- Collège Saint-Exupéry</li> <li>- Ecole Primaire Bon voyage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mission Locale</li> <li>- Institut de l'Automobile IFA</li> <li>- CFA Carros</li> <li>- CFA P. Augier</li> <li>- Chambre des métiers</li> <li>- Ecole de la 2ème Chance</li> <li>- La MLDS</li> </ul>
Les nouveaux partenariats	Les partenaires des structures spécialisées
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Collège SEGURANE</li> <li>- Collège DURUY</li> <li>- Collège de la BOURGADE</li> <li>- Collège Jean GIONO</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- ITEP la Luerna</li> <li>- SESSAD la Luerna</li> <li>- Hôpital Lenval (accueil de jour, CPJA, équipe mobile)</li> <li>-</li> </ul>

### Les dispositifs

- MLDS : Mission de Lutte contre le décrochage scolaire
- SEGPA : section d'enseignement général et professionnel adapté
- Séquentiel
- PPRE : Programme personnalisé de réussite éducative

Nous réfléchissons et mettons en place, avec les établissements scolaires et les équipes éducatives, des accueils séquentiels avec un emploi du temps aménagé entre classe et Lieu Ressource.

Un contrat écrit est engagé avec le jeune, le référent du service demandeur, et le Lieu Ressource : ce qui permet de construire l'accompagnement de chaque jeune selon ses besoins, son rythme et la durée de la prise en charge.

Depuis 2018, nous développons et entretenons :

- Le réseau sportif et prévention : BPDJ (Brigade de Prévention de la Délinquance Juvenile) avec des ateliers de sensibilisation à l'utilisation d'internet par les enfants. A la fin de la sensibilisation, sous format ludique, chaque enfant a obtenu son « permis internet ».
- Des projets artistiques
- Le Médiabus : des bus sillonnent chaque semaine les quartiers de la ville. Le service a été attentif à ses passages afin de permettre l'accès à la lecture et à la culture pour que les jeunes puissent s'en saisir en dehors des temps de prise en charge.
- Le réseau professionnel : Mission Locale

## 8. ELEMENTS DE CONCLUSION

Le projet du Lieu Ressource est toujours en évolution pour permettre une prise en charge plus large et beaucoup plus adaptée.

Cette année, nous avons développé l'approche de « l'aller vers », ce qui a permis une approche auprès de public difficile à atteindre ou bien souvent la relation avec les différents services est rompue, il faut essayer de remobiliser les jeunes et les enfants autour d'un projet construit avec eux et pour eux.

Cette approche permet d'organiser un accompagnement à la fois individuel et collectif.

Les prises en charge se font en étroite collaboration avec le service demandeur, les référents sociaux et quand cela est possible avec la famille.

Nous notons que majoritairement les jeunes poursuivent leurs projets après la prise en charge sur le Lieu Ressource.

## 9. LES PERSPECTIVES

Nous souhaiterions faire évoluer et développer ce service qui est un atout majeur pour nos jeunes décrocheurs du système scolaire classique.

D'autre part, nous regrettons que lorsque la mesure initiale du service orienteur prend fin, le Lieu Ressource ne puisse poursuivre l'accompagnement qui avait été mis en place pour le jeune, et qui s'avérait être un atout pour lui, au regard des progrès observés.

Ainsi en 2021, la prise en charge de 3 jeunes au Lieu Ressource n'a pu être maintenue alors que l'équipe constatait une réelle motivation, de l'engagement et des résultats en nette progression.

## IV. GESTION DES MOYENS HUMAINS

---

### 1. REORGANISATION DES SECTEURS DE LA FONDATION, RENOUVELLEMENT DE LA LIGNE MANAGERIALE ET DEFINITION DE LA STRATEGIE DE COMMUNICATION ET DE LEVEE DE FONDS

La proposition de réorganiser l'ensemble des secteurs de la Fondation trouve son point de départ dans une réflexion menée par l'équipe de directeurs en mars 2019 et validée en février 2020. Cette réorganisation a été rendue nécessaire compte tenu des évolutions à l'œuvre dans notre secteur, à savoir :

L'évolution des modèles d'accompagnement et des diplômes dans le travail social, la modification de la logique des appels à projets, ou encore la volonté de proposer un fonctionnement hiérarchique plus horizontal.

Les équipes sont plus autonomes, forces de propositions (DPA) et davantage associées aux différents projets en lien avec les orientations stratégiques de la Fondation, ou de celles mentionnées au sein de la feuille de route du secteur.

Il nous a donc semblé nécessaire de créer des Domaines d'Activité Stratégique (DAS) dans chaque secteur pour mieux piloter l'activité.

Au sein du secteur Enfance-Jeunesse-Familles, deux domaines d'activités stratégiques ont été définis :

- Le domaine d'activités enfance est composé de la Maison de l'Enfance, du Placement à Domicile, du Lieu Ressources, de l'Action Educative à Domicile, de Pélican et du Service A la Parentalité.
- Le domaine d'activités jeunesse est lui composé de la MECS Guitare. MECS Villa Marie-Ange, d'un service d'accompagnement de Mineurs Non Accompagnés en diffus et d'une Plateforme de Services jeunes.

La Fondation a également déterminé en 2021 une stratégie de communication et de levée de fonds afin d'accroître notre notoriété en mettant en lumière les différentes actions que nous menons,

Le recrutement d'une chargée de communication et de levée de fonds a donc pour objectif de définir une ligne éditoriale commune en interne et externe et de démarcher des entreprises ou fondations dans le but de développer notre partenariat et d'obtenir des financements ou des dons.

#### 1.1. Dans notre secteur, conformément à la stratégie de la Fondation, les personnels cadres ont été largement renouvelés en 2021 :

- **Au mois de Mai** : le départ de Gilles TRAPANI, chef de service de la Maison de l'Enfance ;
- **Au mois de Septembre** : celui de Khalid FETNAN, responsable d'activités Enfance en congés sans solde ;
- **Au mois d'Octobre** : Nadine CORMORANT, coordinatrice au service PELICAN en congé sans solde ;
- **Au mois de Décembre** : La nomination de Brigitte BIANCO responsable d'activités enfance qui libère le poste de cadre de proximité à la Villa Marie-Ange.

Recrutement de 3 coordinatrices qui bénéficient d'un tutorat intensif sur leur prise de poste.

- **Laure PORTIER**, coordinatrice à l'AED ;
- **Marianne RIGANTE**, coordinatrice à la Maison de l'Enfance ;
- **Virginia RENVOYER**, coordinatrice à la Villa Marie-Ange ;
- **Soraya NEFZI**, coordinatrice au service PELICAN.

A ce jour, une directrice de secteur, deux responsables d'activités, deux chefs de service et six coordinatrices soit 11 cadres composent l'équipe dirigeante du secteur.

Le départ de nombreux cadres du domaine enfance et la survenue d'un événement indésirable au sein de la Maison de l'Enfance de la Trinité nous ont conduit à repenser le fonctionnement de cet établissement, mais aussi d'une manière plus générale l'articulation entre les deux domaines d'activités.

Il a été nécessaire d'harmoniser les documents obligatoires relatifs aux différentes lois (2002, 2016...) encadrant notre activité, mais également les procédures, les pratiques professionnelles. L'idée étant de décloisonner les deux domaines d'activités.

Dans cette optique, nous avons fait le choix de développer sur le secteur le logiciel métier NEMO permettant la dématérialisation notamment du dossier de l'usager, du cahier de liaison, tout en respectant la procédure RGPD des publics accompagnés et accueillis.

Il permet également de visualiser et contrôler le développement de l'activité et l'émission des données statistiques.

A la suite du séminaire organisé pour les cadres de la Fondation au mois de juillet 2021, il a été acté une transformation profonde de la procédure de recrutement avec la participation, à tous les stades, des salariés-ées non-cadres.

Des procédures communes d'intégrations des nouveaux salariés au secteur ont été formalisées.

Parallèlement à cette réorganisation, il était important d'identifier les besoins des nouveaux cadres de proximité en intégrant des formations innovantes telles que le co-développement ou le coaching suivant la thématique ; coordonner et dynamiser une équipe.

Mais aussi, adapter les pratiques éducatives en expérimentant des formations mixtes, enfants accueillis/personnel encadrant.

Intégrer dans nos équipes des travailleurs pairs, experts du vécu, nous a permis de diversifier l'approche éducative ; une expérimentation a eu lieu en 2021 sur la MECS la Guitare. Le but étant de généraliser cette fonction au sein du secteur.

Sur le versant de la santé mentale, le repérage des situations complexes, la fluidité des parcours de santé, la formation aux premiers secours en santé mentale sont des axes prioritaires pour accompagner des publics fragilisés.

Le secteur Enfance Jeunesse Familles s'est toujours inscrit dans une logique de transmission des savoirs. Nous avons accompagné cette année 26 stagiaires de profils différents ; travailleurs sociaux, (TISF, CESF, éducateur spécialisé, assistante sociale, accompagnant éducatif et social), psychologue, élève avocat, secrétaire) et nous avons fait le choix d'accompagner davantage d'apprentis (neuf) en étroite relation avec HETIS.

## 1.2. Développement de la stratégie de communication et de levée de fonds

Les objectifs sont de développer :

- L'accès à la culture ;
- Eviter la fracture numérique ;
- Soutenir la réussite scolaire ;
- Améliorer la visibilité de nos actions sur le secteur ;
- Levée de fonds : INDOSUEZ, mentorat AFEVE, Dons ordinateurs Break Poverty- AMADE, Site web, plaquette secteur, DRAC.

## 1.3. Faire vivre les chartes et les guides de bonnes pratiques

- La Charte de la relation au travail permet de redonner aux relations humaines une place centrale dans la Fondation et d'améliorer le bien-être au travail ;
- La Charte éthique permet de transmettre les valeurs essentielles de la Fondation au sein des différentes équipes ;
- La Charte du Développement du Pouvoir d'Agir (DPA) réfléchi et conçue avec une méthodologie de travail participative est une incitation à la possibilité concrète d'agir, de s'épanouir autant pour les salariés que pour les personnes accompagnées ;
- La Charte amélioration présence au travail sera quant à elle présentée aux équipes en 2022.

## 1.4. Engagement dans un travail de l'attractivité des métiers et la fidélisation du personnel

Réaction proactive de la Fondation de Nice face aux difficultés de recrutement de certains corps de métier :

Face aux constats alarmants liés à la difficulté de recruter notamment des travailleurs sociaux, la Fondation avec le concours de chaque secteur, a mené un travail de réflexion sur « l'attractivité des métiers » en proposant des « solutions concrètes » autres que la revalorisation des salaires proposés au niveau national. (Ségur et Laforcade).

Les nouvelles procédures de recrutement et l'expérimentation sur chaque secteur de parcours d'intégration donneront lieu à un séminaire en 2022.

## 1.5. Travail sur la qualité de vie au travail (QVT)

Un travail sur la qualité de vie au travail a été entamé courant du 2<sup>ème</sup> semestre 2021, et se poursuivra tout au long de l'année 2022

## EN CONCLUSION

**Au deuxième semestre, les mouvements de personnels importants ont accéléré le remaniement de la ligne managériale ; de nouvelles coordinatrices ont intégré l'équipe cadre du secteur en créant de fait une nouvelle dynamique qui a favorisé la transversalité entre les deux domaines d'activités.**

**2021 a été une année riche en réflexions qui se sont concrétisées par des actions menées au plus proche des publics accompagnés et des salariés.**

**2022 sera l'année de la préparation et de la renégociation du CPOM, l'élaboration des PPI et l'élaboration de nouveaux projets.**

## 2. FORMATION DU PERSONNEL DU SECTEUR

### 2.1. Les formations effectuées en 2021

INTITULEES DES FORMATIONS	NOMBRE DE SALARIES
Améliorer les pratiques, les postures et les collaborations dans la bientraitance au sein d'une équipe - plusieurs sessions pour la MET - 1 pour l'AED - SOCIALYS	65
Certification Maître d'Apprentissage	1
Citoyenneté et Laïcité pour les 3 MECS + Service MNA – 7 salariés – 14 enfants et 27 adolescents	48
Co-développement	2
Coordonner et dynamiser une équipe	1
Défibrillateurs / Initiation prise en charge arrêt cardiaque	18
Défibrillateurs / PSC1	14
Droit disciplinaire	3
Elaboration et conduite de projet	1
Formation initiale Sauveteur Secourisme du Travail - SST	8
Formation NEMO	54
Formation sur la maltraitance - Flavia REMO	11
Formation sur les traumatismes des adolescents	10
Formation sur les troubles de la parentalité - Flavia REMO	17
Gestion de la violence	7
HACCP / Analyses et maîtrise des dangers en cuisine collective	4
Le domicile de la visite à l'intervention	7
Licence professionnelle - responsable de structures enfance, petite enfance	1
Paramétrage NEMO	13
Parcours formation coordinateurs	2
Premiers secours en santé mentale	23
Prévention radicalisation	17
Recyclage Sauveteur Secourisme du Travail - SST	7
Suivi des familles Approche systémique	11
Surveillant de nuit qualifié	2
Validation des Acquis de l'Expérience : Assistante de Service Social	1

### 2.3. La formation à la sécurité incendie et à la sécurité alimentaire indispensable à la protection des enfants

Interventions/Établissements	SECTEUR
<b>Exercices sur feu réel avec manipulation des extincteurs, formation audiovisuelle et fonctionnement du Système de Sécurité incendie</b>	1 pour les surveillants de nuit 1 pour le site de Gassin 1 pour chaque MECS (Guitare, VMA, MET) 1 pour le service MN
<b>Évacuation nocturne</b>	1 par an pour les trois MECS
<b>Évacuation diurne</b>	1 par an pour les trois MECS

## 2. ORGANIGRAMME DU SECTEUR ENFANCE - JEUNESSE - FAMILLE



### 3. FORMATIONS DU PERSONNEL DE LA MET

#### 4.1. Formations effectuées en 2021

	INTITULES DES FORMATIONS	NOMBRE DE SALARIES
C O L L E C T I V E S	Certification maitre apprentissage	1
	Elaboration et conduite de projet	1
	Formation sst initiale	3
	Gestion de la violence	1
	Le domicile de la visite à l'intervention	7
	Le droit disciplinaire	2
	Premiers secours en sante mentale	8
	Prevention radicalisation	7
	Recyclage sst	6
	Formation sur les troubles de la parentalité	4
	Surveillant de nuit qualifie	1
S B U R D V I G E C E T E	Pratiques postures collaborations	6
	Citoyenneté / Laïcité postures collaborations	15
	Paramétrage NEMO	7
	NEMO	28

#### 4.2. Formation NEMO

Conçu pour le secteur social et médico-social, NemoWeb est un outil qui facilite la gestion de vos actions dans le cadre du suivi de l'usager. De même, il permet d'accéder à l'ensemble des informations (administratives, éducatives, sociales, médicales...) dans un Dossier Unique et Partagé.

La synchronisation des agendas des équipes permettra une meilleure planification des actions et un suivi des accompagnements éducatifs.

Dans un premier temps, la mise en œuvre de ce logiciel pour les différentes structures du secteur a nécessité plusieurs sessions de paramétrage.

Par la suite, des formations spécifiques ont été dispensées aux différents utilisateurs (cadres, équipes éducatives, secrétaires) afin de les initier et les aider à se familiariser au mieux avec ce nouvel outil. A cette fin, la fondation a fait l'acquisition d'une flotte d'ordinateurs portables et en a confié à chacun des travailleurs sociaux.

### 4.3. SOCYALIS

Les professionnels du secteur social et médico-social sont souvent confrontés à des situations complexes, à des publics en souffrance, en difficulté ou en précarité. S'y ajoutent parfois des problèmes de communication, de l'agressivité, ou encore des contextes de maltraitance.

Les professionnels mobilisent ainsi des ressources importantes dans leurs missions. Les difficultés rencontrées questionnent souvent les pratiques, la posture, le sens des actions et les techniques mises en œuvre.



Les dispositifs de Supervision et d'Analyse des pratiques apportent un soutien aux professionnels. Ils facilitent leur positionnement dans les actions menées mais renforcent aussi la dynamique partenariale. Ces espaces d'expression, d'analyse et de ressources méthodologiques favorisent l'approche pluridisciplinaire et valorisent le rôle et la place de chacun. Ils constituent également une ressource pour prévenir les risques d'usure professionnelle.

Ces dispositifs s'inscrivent dans le temps. Au-delà de l'analyse, il s'agit d'instaurer une dynamique d'évolution progressive et constructive. Les éclairages et les outils proposés tout au long des séances permettent toujours la mise en œuvre d'axes d'amélioration et la co-construction de solutions innovantes.

### 4.4. La formation à la sécurité incendie obligatoire et indispensable pour la protection des jeunes et du personnel

Interventions/Etablissements	Maison de l'enfance de la Trinité
<b>Exercices sur feu réel avec manipulation des extincteurs, formation audiovisuelle et fonctionnement du Système de Sécurité incendie</b>	<b>07/09/21 ( 14 surveillants de nuit ) 24/06/21 (7 personnes) 29/06/21 (13 personnes)</b>
Nombre de participants	<b>34</b>
<b>Evacuation de jour</b>	<b>15/09/2021</b>
Nombre de participants	<b>2 ES + 1 Cadre</b>
<b>Evacuations nocturnes</b>	<b>22/09/2021</b>
Nombre de participants	<b>2 SN</b>
<b>Defibrillateurs / Initiation prise en charge arrêt cardiaque</b>	<b>09/02/2021</b>
Nombre de participants	<b>8</b>

### 4.5. Les stagiaires accueillis en 2021

La maison d'enfance de la Trinité est un lieu d'accueil pour des stagiaires de différentes fonctions ayant un projet de stage compatible avec nos professions ou la nature de nos missions, car elle regroupe sur un même site plusieurs actions : MECS, Placement à Domicile, Lieu Ressource.

Cela inclus :

- ◆ Les formations socio-éducatives (Moniteur Educateur, Educateur Spécialisé, Conseillère en Economie Sociale et Familiale...);
- ◆ Les formations administratives et techniques (secrétaires, économat, comptable, cuisine...);
- ◆ Les formations d'encadrements hiérarchiques ou techniques (Directeur, Chef de service, psychologue...);
- ◆ La découverte d'un milieu professionnel ou d'une population ;
- ◆ D'autres stagiaires au cas par cas, s'ils sont compatibles avec les impératifs de sécurité et les missions de la maison d'Enfants.

La Maison d'Enfants se veut être un site qualifiant pour la formation des futurs professionnels. Afin d'assurer au mieux ce rôle, nous limitons notre capacité d'accueil à un stagiaire par groupe ou service.

Ces temps de stage sont autant enrichissant pour le stagiaire que la structure accueillante, en effet :

Les structures apportent :

- ✓ Du secteur de la protection de l'enfance : son fonctionnement, la population accueillie... ;
- ✓ Des différentes professions de la structure : rôle et spécificité de chacun ;
- ✓ Des réalités professionnelles (accompagnement éducatif des usagers, ...).

Quant au stagiaire il permet :

- ✓ Un questionnement sur les pratiques professionnelles ;
- ✓ Une dynamique professionnelle pour l'équipe permanente ;
- ✓ Un enrichissement personnel pour les jeunes accueillis ;
- ✓ Un soutien de fait à l'équipe ou au service.

En 2021, la Maison d'enfance de la Trinité a accueilli 15 stagiaires :

- ✓ 6 en MECS ;
- ✓ 5 au Placement à Domicile ;
- ✓ 4 au Lieu Ressource.

**STAGIAIRES 2021**  
**Maison de l'Enfance de la Trinité**

FORMATIONS	MECS	PAD	LR	TOTAL
<i>Educateur Spécialisé</i>	2	1	1	<b>4</b>
<i>Accompagnant Educateur Spécialisé</i>			2	<b>2</b>
<i>Moniteur Educateur</i>			1	<b>1</b>
<i>Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale</i>		2		<b>2</b>
<i>Assistant social</i>	1			<b>1</b>
<i>Psychologue</i>	2	1		<b>3</b>
<b>TOTAL</b>	<b>5</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>13</b>

#### 4. ABSENCE DU PERSONNEL

	ACCIDENT DE TRAVAIL	MALADIE ≤ à 5 JOURS	MALADIE ≥ à 5 JOURS	MI-TEMPS THERAPEUTIQUE	ARRET EN LIEN AVEC COVID	CONGES MATERNITE	CONGES EXCEPTIONNELS/ Enfants malades	TOTAL
<i>COORDINATEUR(TRICE) / CHEF(FE) DE SERVICE</i>			128					<b>128</b>
<i>CUISINIERS</i>		7	147					<b>154</b>
<i>DIRECTION</i>		1						<b>1</b>
<i>MAITRESSES DE MAISON</i>		5	8		4		3	<b>20</b>
<i>PSYCHOLOGUES</i>			452					<b>452</b>
<i>SECRETAIRES</i>		1	19	245				<b>265</b>
<i>SURVEILLANTS DE NUIT</i>	81		8			25	3	<b>117</b>
<i>SERVICES EDUCATIFS</i>								
<b>LR</b>		2	38				3	<b>43</b>
<b>PAD</b>		1	97				6	<b>104</b>
<b>MECS</b>	131	30	447		69	150	18	<b>845</b>
<b>TOTAL</b>	<b>212</b>	<b>47</b>	<b>1344</b>		<b>73</b>	<b>175</b>	<b>33</b>	<b>2129</b>

Pour l'ensemble du domaine de la MET nous notons 2129 journées d'absence, 63 d'entre elles sont des absences supérieures à 5 jours du notamment à des arrêts maladie de longue durée (tels que celui d'une psychologue et d'une éducatrice en arrêt depuis plusieurs années).

73 jours

Les différents clusters sur la MET, le PAD et le LR en décembre expliquent également ces absences. (En 2020, aucun de ces services n'avaient été affectés par la pandémie du COVID- 19.

## V. GESTION DES MOYENS EXTERNES

---

### 1. ORGANISATION DE L'ÉCONOMAT ET PILOTAGE D'ACHAT

La Fondation a fait le choix de deux centrales d'achat. C'est la cheffe des services généraux du secteur qui gère les achats relatifs à l'alimentation, à l'entretien et linge hôtelier de la Maison de l'Enfance.

Les repas sont assurés par la cuisine collective soumise aux normes HACCP qui s'inscrit dans une démarche qui tend vers une meilleure alimentation plus saine, plus équilibrée avec la plupart des fruits et légumes bio, en luttant contre le gaspillage alimentaire. Depuis octobre 2021, elle s'inscrit dans une démarche de valorisation des produits en commandant des légumes transformés en collaborant avec la légumerie Jorge François qui a créé un chantier d'insertion anti-gaspillage de récupération de fruits et légumes des grossistes du MIN.

Concernant l'achat des produits d'entretien, malgré le contexte lié à la crise sanitaire, la Maison de l'Enfance veille à l'utilisation de produits ménagers écolabels plus respectueux de l'environnement et moins toxiques.

### 2. GESTION COMPTABLE

La comptable se rend tous les 15 jours sur la structure pour assurer les suivis des régies et des Moon Card. Elle est un appui technique important pour la coordinatrice, les chefs de service et la responsable d'activité.

#### 2.1. Sécurité sanitaire covid 19

En cette année 2021, des plans de continuité ont été systématiquement réactualisés pour chaque site du secteur, en fonction des décisions gouvernementales.

Des protocoles concernant les consignes sanitaires liés à la continuité des activités ont été poursuivis au sein de la Fondation et diffusés en temps réel à l'ensemble des salariés et des publics sur les sites.

#### 2.2. Maintenance et sécurité

La Direction immobilière et technique est en charge de l'organisation et du suivi d'une partie des travaux de l'établissement. Elle gère les contrats de maintenance et assure les interventions techniques.

QUALICONSULT est notre prestataire de vérification en termes de sécurité.

Un registre de sécurité est tenu à jour au secrétariat ainsi qu'un échéancier « suivi des contrôles de sécurité » au sein de chaque structure. Dans cette thématique, une formation auprès des cadres et secrétaires a eu lieu en octobre 2021.

Un tableau de suivi des contrôles des obligations en termes de sécurité est tenu par le secrétariat de chaque établissement.

Les levées de réserves sont désormais suivies par la direction de secteur avec dans leur gestion le soutien des services techniques de la Fondation et des responsables d'activité sur site.

Conformément aux directives et consignes issues de la circulaire n° DGCS/SD2C/2016/261 du 17 août 2016 relative à la préparation aux situations d'urgence particulière pouvant toucher la sécurité des établissements d'accueil du jeune enfant ou des établissements relevant de la protection de l'enfance, nous avons réajusté la procédure liée aux protocoles attentat, acheté des malles de survie, précisé sur les plans pour chaque établissement les lieux de confinement.

Un plan de mise en sûreté général sur le secteur a été rédigé en 2019 sur chaque établissement avec Secourir 06.

### **2.3. Entretien des locaux, du matériel et des véhicules**

Depuis la réorganisation du service technique et la centralisation des postes au siège, un agent d'entretien de la Fondation organise des visites et assure les interventions sur la Maison de l'Enfance.

Toute dégradation volontaire ou liée à la vétusté des locaux est réparée le plus rapidement possible.

Une note interne précise aux utilisateurs des véhicules leurs responsabilités. La majeure partie de la flotte des véhicules est sous contrat leasing avec Citroën.

### **2.4. Mise en place d'un système rondier PTI (protection du travailleur isolé)**

Ce système conjugue l'obligation d'assurer :

- D'une part, la protection des travailleurs isolés (en l'occurrence, les surveillants de nuit)
- D'autre part, d'assurer un travail de surveillance contrôlé auprès des enfants avec un rondier et un système de pointage sur des pastilles.

## VI. GESTION DES MOYENS FINANCIERS

### 1. CHARGES DE LA SECTION D'EXPLOITATION

#### 1.1. Groupe I - Dépenses afférentes à l'exploitation courante

Réalisé 2020	Budget Prévisionnel 2021	Budget réalisé 20201	Ecart
233 208,44 €	235 266 €	245 565,54 €	10 299,54€

#### Ligne 606 « achats non stockés de matières et fournitures » :

Dépassement de 7 716,34 €

Il est à noter des lignes déficitaires qui s'explique de la façon suivante :

- L'augmentation du coût des énergies,
- Les dépassements de 3162 € des produits d'entretien et de 1008 € sur les fournitures médicales s'expliquent par la mise en place des protocoles sanitaires, l'achat de matériel (masques, gels, lingettes virucides, gants, blouses...)
- Ligne alimentation déficitaire de 8052 € dû en partie à la mise en place du 'mieux manger » circuit court alimentation bio, et activité de préparation des repas sur le LR

Il est à noter des lignes excédentaires qui s'expliquent de la façon suivante :

- Entretien du linge qui n'est plus externalisé (4000),
- Un écart sur les vêtements dont le montant attribué diffère selon l'âge des enfants

**Ligne 611 12 « sous-traitance » :** l'économie de 5195 € sur les prestations à caractère médico-social » s'explique par une très nette diminution des transferts à la semaine et des activités de loisirs et de vie sociale.

**Ligne 628 « autres prestations » :** le dépassement de 18 153 € s'explique de la façon suivante :

Cette ligne sous-estimée au budget initial correspond pour 13 500 € au coût du support informatique et logiciel métier (notamment le paramétrage de NEMO).

#### 1.2. Groupe II - Dépenses afférentes au personnel

Réalisé 2020	Budget accordé en 2021	Réalisé 2021	Ecart
1 826 324,18 €	1 919 156 €	2 058 098, 58 €	138 942,58 €

La valeur du point est portée à 3,82 €.

Cet écart s'explique par le remplacement systématique de certains postes comme celui du psychologue et les indemnités de rupture conventionnelle d'un cadre. A noter pour ce salarié, qu'un montant de

63 798 € correspondant au solde de son Compte Epargne Temps fait l'objet d'un remboursement (Voir G2 des produits d'exploitation).

### 1.3. Groupe III – Dépenses afférentes à la structure

Réalisé 2020	Budget accordé en 2021	Réalisé 2021	Ecart
282 851,05 €	295 934 €	328 891,90 €	32 957,90 €

Ce groupe génère un écart de 32 957,90 € qui s'explique principalement par :

- L'augmentation sur la ligne 6152 « Entretien et réparation sur bien immobiliers » de 18 263,81 €. Remise en conformité sécurité ; levers de réserve, BAES, plans...
- L'augmentation constatée sur la ligne 6156 « maintenance » de 6707 €. Le changement de prestataires a induit une souscription et des astreintes mensuelles.

## TOTAL GENERAL DES GROUPES I, II ET III DES CHARGES DE LA SECTION D'EXPLOITATION

Réalisé 2020	Budget accordé en 2021	Réalisé 2021	Ecart
2 342 383,67€	2 450 356,00€	2 632 566,02€	182 200,02€

## 2. PRODUITS DE LA SECTION D'EXPLOITATION

### 2.1. Total Groupe I – Produits de la tarification et assimilés

Réalisé 2020	Budget accordé en 2021	Réalisé 2021	Variation
2 375 212€	2 445 256 €	2 445 256,00 €	

### 2.2. Total Groupe II – Autres produits relatifs à l'exploitation

Réalisé 2020	Budget accordé en 2021	Réalisé 2021	Variation
18 977,86 €	5 100€	109 049,38 €	103 949,38€

Il s'agit principalement des remboursements de salaires et de Compte épargne temps

### 2.3. Total Groupe III – Produits financiers et produits non encaissables

Réalisé 2020	Budget accordé en 2021	Réalisé 2021	Variation
980 €		1 320,00 €	1 320,00 €

Les autres produits exceptionnels correspondent à un rachat de véhicule du Lieu Ressource.

## TOTAL GENERAL DES GROUPES I, II & III DES PRODUITS DE LA SECTION D'EXPLOITATION

Réalisé 2020	Budget accordé en 2021	Réalisé 20201	Variation
2 395 169,86€	2 450 356,00€	2 555 625,38 €	105 269,38 €

### **3. DETERMINATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION**

Le résultat comptable de l'exercice présente un déficit de 76 930,64 €.

Compte tenu de la régularisation de la provision de congés payés de 5 268,00 €,

Le résultat administratif à affecter est un déficit de 71 662,64 €.

Nous sollicitons l'affectation de ce résultat en report à nouveau déficitaire. Ce résultat pourra être repris par la réserve de compensation globalisée. En 2021, le résultat consolidé pour les établissements inclus dans le périmètre du CPOM est un déficit de 150 938 €.

## VII. CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES 2022

---

### 1. CONCLUSION

2021, une année qui a été encore bien mouvementée, la pandémie mondiale est entrée dans sa deuxième année, nous notons que les différentes mesures de confinement et les restrictions de mouvement ont eu d'importantes répercussions ; fermetures d'écoles, loisirs interrompus et grande lassitude des enfants.

Pourtant on connaît mieux le phénomène et les équipes se sont adaptées. L'activité scolaire a toujours été maintenue. Les activités ont pu reprendre ainsi que les camps et les enfants ont renoué avec les sourires pendant ces temps de partage incontournables.

Des événements indésirables sont venus contrariés l'année mais nous les avons gérés avec beaucoup de professionnalisme dans l'intérêt des enfants accueillis. Il est important d'analyser et de comprendre ces phénomènes pour améliorer nos pratiques et éviter la reproduction de ces phénomènes heureusement isolés.

### 2. LES PERSPECTIVES

- La législation de la Protection de l'Enfance évolue avec la loi TAQUET qui devrait être diffusée en 2022. Elle entend à améliorer la situation des enfants protégés par l'aide sociale à l'enfance (ASE) : des placements à l'hôtel, fin des sorties "sèches" à la majorité, meilleure protection contre les violences. Elle modernise aussi le métier des assistants familiaux et la gouvernance nationale de la protection de l'enfance.
- Le nouveau **schéma départemental 2022-2026** quant à lui a été adopté par l'assemblée départementale, présidée par Charles Ange GINESY, le vendredi 17 décembre 2021. Il a été réalisé dans une démarche innovante de consultation et de concertation, à travers 3 phases :
  - L'établissement d'un diagnostic sur la base d'une consultation large des intéressés et des acteurs du secteur ;
  - L'élaboration des orientations stratégiques et des axes avec des groupes de travail composés de partenaires et d'institutions ;
  - La rédaction de 18 fiches actions.

Madame SEKSIK, directrice du département des Alpes Maritimes explique *qu'il s'inscrit dans les orientations nationales et les lois adoptées depuis 2002, ce schéma se veut porteur de changement. Centré sur des valeurs fondamentales telles que l'équité de traitement des enfants et des familles, sur des orientations fortes telles ; la prévention précoce, la graduation des accompagnements à partir d'approches éducatives et thérapeutiques innovantes et diversifiées, la lutte contre les ruptures, le renforcement du pilotage et de la gouvernance, ce schéma a pour ambition d'inscrire la politique enfance dans la modernité et la complémentarité des acteurs.*

- Parallèlement, la présentation par la direction du CD de la nouvelle plateforme d'orientation des jeunes de l'ASE, devrait s'effectuer dans tous les services au début de l'année 2022.

- Pour l'ensemble du secteur Jeunesse-Enfance-Famille, un travail collectif pluridisciplinaire sera mené sur la préparation au **nouveau CPOM 2023-2026**. Il s'agira dès le mois de mars de réfléchir collectivement à la constitution d'un groupe projet dans le but d'identifier les priorités et actions innovantes à présenter pour accompagner du mieux possible les enfants et jeunes confiés.
- Pour faciliter la gestion de nos actions dans le cadre du suivi de l'utilisateur, nous poursuivrons l'appropriation du logiciel NEMO par toutes les équipes y compris pour les surveillants de nuit
- Et nous accompagnerons des projets innovants comme l'ambitieux **Good Behavior Game** qui est un programme de renforcement des compétences psychosociales destiné aux enfants des écoles que nous allons adapter à la MECS. Des études scientifiques publiées dans la littérature internationale attestent de son efficacité en matière d'amélioration du climat mais aussi de prévention des risques psychosociaux sur le long terme.
- Les travaux d'embellissement de la Ludisalle de la MET pour améliorer le bien-être des enfants dans leur lieu de vie vont pouvoir commencer au 1er trimestre 2022 ; une cuisine domestique sera créée pour mettre en place d'ateliers culinaires pour les services du Lieu Ressource, de la MET mais également elle sera à la disposition des autres services de la Fondation.
- D'autres projets culturels et sportifs guideront le quotidien de la MET en 2022.



# REFUSER LA FATALITÉ DE L'EXCLUSION



## FONDATION DE NICE

*Patronage Saint-Pierre Actes*

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE



### PRÉSIDENTENCE

60, rue Gioffredo • 06000 Nice

Tél. 04 93 13 90 67 • [presidence@fondationdenice.org](mailto:presidence@fondationdenice.org)



### SIÈGE SOCIAL

Casa-Vecchia • 8, avenue Urbain-Bosio • 06300 Nice

Tél. 04 97 08 82 30 • [siege@fondationdenice.org](mailto:siege@fondationdenice.org)

[www.fondationdenice.org](http://www.fondationdenice.org)



EN PARTENARIAT ACTIF  
POUR LA MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES PUBLIQUES

